

# CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Mars 2019 - n° 131

## *SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 2018 INSEP - LE 6 AVRIL 2019*

# UN SPORT, UNE PASSION, DES CHAMPIONS ET DES CHAMPIONNES DE LA DECOUVERTE A LA PERFORMANCE



WWW.FFCK.ORG



Conception : CAVA COMMUNICATION — Crédits photos : FFCK / P. AVEROUS - K. CAUWENBERGH - H. CHAMPION - B. DAZEUR - K. GRADY - M. LEFFLOCH - B. POUILLAUDE - J.Y. PRIGENT - P. SANCHEZ ESCUDERO - F. LUJAN (ASK MEDIA) - ICF

# ORDRE DU JOUR

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018 SAMEDI 6 AVRIL 2019

INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS

8h30 à 9h30 Accueil des participants et vérification des mandats

9h30 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2017
- Rapport moral du Président Fédéral
- Rapport du Président du Conseil Fédéral
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2019 et vote sur les budgets réalisés et prévisionnels, sur l'affectation du résultat en report à nouveau

12h30 Repas

14h00 Reprise de l'Assemblée Générale

- Doctrine fédérale ESIND
- Sondage IFOP
- Politique tarifaire 2019 et vote
- Modifications des Statuts et du Règlement intérieur et vote (sous réserves de la parution de l'arrêté sur les modifications des règles sur la lutte contre le dopage)
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes dans les instances fédérales : BEX, Conseil fédéral
- Site internet et communication
- Politique de titre et d'affiliation
- Siège fédéral
- Réponses aux questions écrites et motions

17h00 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

4	Jean ZOUNGRANA <i>Président de la FFCK</i>
8	Ludovic ROYÉ <i>Directeur Technique National</i>
14	Emmanuel GIRARD <i>Secrétaire Général</i>
18	Anne-Laure VIARD <i>Trésorière</i>
20	Dominique LE BELLOUR <i>Président du Conseil Fédéral</i>
21	Daniel BONIN <i>Course en Ligne Marathon Paracanoë</i>
23	Xavier JOURDAIN <i>Slalom</i>
25	Mathias GERARD <i>Descente</i>
27	Patrick FAUDOT <i>Dragon Boat</i>
29	Alexandre CONTE <i>Freestyle</i>
30	Frédéric ESCAFFRE <i>Kayak-Polo</i>
32	Jean COMBES <i>Ocean Racing / VA'A</i>
33	Thierry MOURAUD <i>Waveski-Surfing</i>
35	Claude SCHMITT <i>Disciplinaire d'appel</i>
35	Samuel BONVALET <i>Enseignement / Formation</i>
40	Georges DANTIN <i>ENSID</i>
41	Jean-Louis LE ROUX <i>Jeunes</i>
43	Edwige BAKKAUS <i>Juges et Arbitres</i>
44	Jean-Jacques HAYNE <i>Loisirs</i>
44	René REQUENA <i>Lutte contre le Dopage</i>
45	Daniel KOEHLIN <i>Médical</i>
46	Gilbert PERES <i>Comité Pagaie Santé</i>

**Canoë-Kayak Information**  
Publication annuelle de la  
Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie  
Route de Torcy  
77360 Vaires-sur-Marne  
01 45 11 08 50 - ffck@ffck.org

N° ISSN : 02925397

**Directeur de la publication**  
Jean ZOUNGRANA - Président de la FFCK  
**Coordination, conception et mise en page**  
Maïa DRIDER, Elsa MOLMY

**Photos :** FFCK / P. AVEROUS - A. CALLAREC - A. CARDIN  
- C.J. COOPER - B. DAZEUR - A. GALLACIO - GOT'NOUGH  
- K. GRADY - Y. GUDEFIN - C. JOUIN - F. LUJAN (ASN ME-  
DIA) - P.-A. POINTURIER - J.-Y. PRIGENT - E. TRAVERSIE  
- ICF (B. VEKASSY) - KMSF

**Ont participé à ce numéro :** J. ZOUNGRANA, L. ROYÉ,  
E. GIRARD, A.-L. VIARD, D. LE BELLOUR, D. BONIN,  
X. JOURDAIN, M. GERARD, P. FAUDOT, A. CONTE,  
F. ESCAFFRE, J. COMBES, T. MOURAUD, C. SCHMITT,  
S. BONVALET, G. DANTIN, J.-L. LE ROUX, E. BAKKAUS,  
J.-J. HAYNE, R. REQUENA, D. KOEHLIN, G. PERES.



**Jean ZOUNGRANA**  
Président de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

**Une Fédération Olympique et Paralympique forte, tournée vers l'avenir et les enjeux de développement du XXIème siècle !**  
Ce rapport moral survient à mi-mandat, un moment privilégié pour faire le bilan de l'action passée, et présenter les perspectives à venir.

## HOMMAGE

Auparavant, je souhaite rendre un hommage particulier à Albert TOBELEM qui nous a quittés.

C'était une voix au bord des bassins, un découvreur de talents, un homme au grand cœur, passionné, attaché à la cause du canoë-kayak et des jeunes du club de Marseille Mazargues Canoë Kayak dont il était le Président. Bébert, nous t'aimions tous, tu nous manques, nous pensons bien à toi.



**Le rapport intervient tout d'abord dans un contexte particulier, celui de l'évolution de la gouvernance de nos territoires et du sport.**

## UN CONTEXTE EN PLEINE RÉVOLUTION



Le premier élément de contexte qui a fortement marqué le fonctionnement de nos fédérations et de leurs organes déconcentrés est la **Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)** qui s'est traduite par la fusion de certaines de nos régions. Le renouvellement

des équipes, la taille des territoires, la baisse des moyens alloués par les collectivités, constituent autant de défis auxquels nos comités doivent faire face. Et il est vraisemblable qu'il nous faudra plusieurs olympiades avant de retrouver un mode de fonctionnement stabilisé et efficient.

Le second élément de contexte est celui de la publication en **juillet 2018 du rapport de CAP22 (Comité Action Publique 22)** proposant la mise en extinction progressive du corps des Conseillers Techniques Sportifs (CTS) - 1600 CTS à l'horizon 2022, la création d'une agence pour le haut niveau, et la suppression du Ministère des Sports.



La lettre de cadrage du Premier Ministre du 26 juillet 2018 préconisant la suppression de 1600 postes au cours de la période 2018-2022, la baisse du budget des sports et la création d'une agence du sport a conforté ces orientations et renforcé les inquiétudes du mouvement sportif qui s'est mobilisé.

La publication en août 2018 du rapport de Laurence LEFÈVRE, directrice des sports et Patrick BAYEUX, sur la nouvelle gouvernance du sport est venue mettre en avant un certain nombre de propositions relatives à la mise en place de cette agence du sport et à la rénovation du code du sport.

**La création d'une agence du sport**, sous la forme d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public), est désormais actée avec, fort heureusement, deux piliers au lieu d'un seul sur le haut niveau tel que préconisé par CAP 22 en référence au modèle Britannique : la très haute performance avec « **Performance 2024** » dirigée par Claude ONESTA, et « **le développement des pratiques** » avec d'une part le **développement « fédéral »** et d'autre part le **développement « territorial »**. Ce GIP dont le contour reste à définir est présidé par Jean Castex et Frédéric Sanaur en est son directeur et préfiguré. Ses statuts sont en cours de rédaction et devraient faire l'objet d'une validation par le mouvement sportif dans le cadre d'un congrès au CNOSF fin mars. Au sein de ce GIP **une représentation quadripartite est envisagée : l'Etat, les collectivités, le mouvement sportif, le monde économique.**

Le corollaire de cette création est la **disparition de l'instance du CNDS**. L'année 2019 devrait être une année de transition. Il est envisagé qu'une vingtaine de fédérations puisse expérimenter la répartition des moyens du CNDS auprès des structures selon des modalités encore à définir. Pour les autres, un mode transitoire s'appuyant sur le mode d'organisation actuel sur les territoires serait envisagé.

Ainsi que j'ai pu le souligner à l'occasion de mes vœux, face à ces évolutions qui vont nous impacter sur plusieurs olympiades, **il nous appartient de nous investir pleinement dans le débat pour changer ce qui peut l'être et transformer en opportunité ce qui ne peut l'être et s'impose à nous.**

**Dans ce contexte mouvant qui conduit à la perte de nos repères habituels, il est aussi important de nous rappeler ce qui donne sens à nos actions et nous fédère, à savoir notre histoire, ce que nous sommes, nos valeurs, tous nos sports de pagaie et leur environnement de pratique ainsi que nos projets.** Ces projets ont été nombreux au cours de cette première partie de mandat. Je me propose de vous en dresser les grands axes.

## DE LA FFCK À LA FFCK ET SPORTS DE PAGAIE

### Fédérer l'ensemble de nos sports de pagaie

Le changement de dénomination de notre Fédération, officialisé par un vote lors de notre dernière AG et par un arrêté du 7 août 2018, nous permet désormais de **prendre en compte la multiplicité de nos supports** (canoë, kayak, dragon boat, va'a, raft, waveski, surfski, pirogue, etc.) avec pour objectif de fédérer l'ensemble de nos pratiquants des sports de pagaie **tout en conservant la référence à nos supports historiques que sont le canoë et le kayak.**



## D'UNE GOUVERNANCE CENTRALISÉE À UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

### Rénover notre gouvernance

Notre volonté a été avant tout de mettre en place une **gouvernance partagée qui associe l'ensemble de nos forces vives** et prenne en compte leurs forces de propositions. Elle s'est traduite par la mise en place d'**un conseil des territoires et du développement** avec nos présidents de régions et une représentation des départements et des clubs. Dans le cadre de ce conseil, de nombreux points ont pu être abordés : les projets de développement des CDCK et CRCK, le modèle économique de nos comités, la mise en place des fonds de développement et d'aide à la création de clubs, les relations contractuelles entre les CRCK et les CDCK, l'évolution des missions des cadres techniques etc.

La réunion du **collège des territoires ultramarins** permet par ailleurs d'aborder les questions spécifiques à ces territoires. **Une mission nationale** assurée par Olivier BOIVIN a été créée afin d'accompagner nos territoires d'outremer.

La gouvernance partagée s'est aussi traduite par la suppression du droit de vote du BEx au sein du conseil fédéral et la limitation du mandat du président à un renouvellement.

C'est aussi la volonté de reconnaître **le rôle important de nos commissions** dans le fonctionnement fédéral et celui de **nos cadres techniques et chargés de missions** sur nos territoires.

### Un BEx pleinement investi

Pour 2018, ce sont **21 réunions** organisées par le BEx, **plus de 500 sujets à l'ordre du jour**. A ces réunions s'ajoute l'investissement des membres du BEx sur les commissions, les projets fédéraux, les manifestations. **Un lourd travail bénévole auquel je souhaite rendre hommage ici.**



J'ai proposé à **Peggy DICKENS**, ancienne membre de l'équipe de France Slalom et cadre technique au sein de la DDJSCS des Pyrénées Atlantiques, de prendre les fonctions de chargée de mission et de se présenter à l'élection en tant que membre du BEx lors de notre assemblée générale. En effet, le recrutement de Julien GASPARD,

auparavant membre du BEx, comme ingénieur d'études pour notre bureau d'études, laissait une place vacante au sein du BEx.

### DE JOINVILLE-LE-PONT À VAIRES-SUR-MARNE

Depuis 2011, notre fédération étudiait la possibilité de construire un nouveau siège. En effet, le siège actuel dont nous sommes propriétaires, ne pouvait pas être agrandi et limitait notre capacité de développement. L'attribution des JOP 2024 à Paris et la construction du site olympique et paralympique à Vaires constituaient une nouvelle donne qui nous a amenés à prendre la décision au retour de Lima en septembre 2017, d'installer notre pôle olympique et paralympique ainsi que nos services à Vaires-sur-Marne.



Cette installation s'est faite dans des conditions difficiles, sujette aux aléas de fin de chantier, mais nous permet désormais de bénéficier d'un outil de développement remarquable.

La mise en eau du bassin de slalom est prévue au plus tard au printemps et l'inauguration du site est envisagée les 22 et 23 juin 2019.

**La construction du futur siège** à l'entrée du site est en cours d'étude et des rencontres ont été réalisées avec les élus des collectivités ainsi que l'architecte pour la réalisation d'un avant-projet.

**Cette installation de nos services à Vaires-sur-Marne va constituer désormais un point d'appui qui va nous permettre de stabiliser et de structurer nos services et gagner à terme en efficience.**

### LA BRANCHE « FFCK SPORTS LOISIRS »

Le projet fédéral affirme *notre attachement à une économie sociale et solidaire qui met en avant l'intérêt général, l'utilité sociale, la primauté de l'homme sur le capital et les valeurs qui nous rassemblent*. Pour cela plusieurs outils ont été développés dans le cadre de la branche que nous appelons **la branche « FFCK sports loisirs »** au sein de notre organisation.

#### La centrale d'achat – E-shop

L'objectif visé était d'offrir un service aux clubs permettant de mutualiser nos achats d'équipements et d'obtenir des tarifs négociés auprès de nos fournisseurs et de permettre de réelles économies pour nos structures. La mise en place d'une **centrale d'achat** avec des catalogues papiers numérisés a été la première étape. Par la suite, nous avons développé un espace de vente en ligne pour nos clubs, **l'E-Shop**. Enfin, nous expérimentons actuellement un **élargissement de l'accès à cet E-shop à tous nos licenciés**. Avec plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires en 2018 cette centrale rempli pleinement ses objectifs. Le développement de **la marque « CANOE KAYAK FRANCE »** permet par ailleurs le développement de produits identitaires pour notre fédération et son catalogue devrait encore s'enrichir en 2019 et 2020.

#### Le bureau d'études

Le recrutement de Julien GASPARD, ingénieur d'étude, au mois d'août 2018 nous a permis de mettre en place ce bureau d'études. Il a un **double objectif : accompagner les porteurs de projets dans la conception des espaces et des équipements et gérer les équipements.**

A partir d'août 2018, quatre études de faisabilité ont été réalisées et deux AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Trois études de prise de gestion ont été réalisées : une reprise d'entreprise à laquelle nous n'avons pas donné une suite

favorable, une gestion de base en cours d'étude, une DSP (Délégation de Service Public) que nous avons obtenue à Montrichard dans le cadre d'un groupement avec le CRCK Centre Val de Loire **pour y répondre et gérer la base conjointement. L'activité du bureau a généré un CA de 58K€ incluant les partenariats et a dégagé un excédent de 26K€.**

Sur le 1<sup>er</sup> mois de 2019, une AMO a été validée, cinq études validées, et deux autres sont en bonne voie. 36K€ de devis ont d'ores et déjà été validés et 20K€ ont eu des accords de principe. Le développement de cette branche qui n'en est qu'à quelques mois de fonctionnement va nous amener vraisemblablement à envisager son renforcement.

### Le fonds de dotation « Canoë-Kayak France »

Dans le cadre du développement de nos partenariats, et du mécénat, un fonds de dotation a été créé en 2018. Sa mise en place sera effective en 2019. Il doit nous permettre notamment de **conforter notre stratégie de haute performance avec un club de mécènes.**

### Nos partenariats

Le développement de nos activités est grandement facilité par le soutien de nos partenaires historiques que sont la **MAIF** et **EDF**. D'autres partenaires nous ont rejoints. Je tiens ici à leur exprimer tous mes remerciements pour leur accompagnement.

## NOTRE DÉVELOPPEMENT

### Des fonds pour nos clubs

Nous avons souhaité apporter des aides à nos clubs au travers d'un fonds de dotation pour la création des clubs (aide de 1000 euros maximum) et un fonds d'aide au développement (prêt à taux zéro remboursable sur trois ans). Ces fonds ont permis à nos clubs de s'équiper : camions, remorques, bateaux, infrastructures et équipements des locaux etc.

### Nos formations

Ces années ont été marquées par le déploiement de la **formation d'entraîneur**, mais aussi la conception des formations **Pagaie Fit®** et **Pagaie Santé®**. Les premières formations dans ce domaine seront proposées cette année. A notre grand regret nous avons dû reporter le grand événement sport santé que nous avons programmé dès cette année. Le maintien du soutien de nos partenaires nous permettra de le proposer en 2019. Les autres projets en cours dans ce domaine portent sur la mise en place de l'**Institut National de Formation** aux sports de pagaie. C'est aussi la **rénovation du dispositif Pagaie Couleurs**, avec une nouvelle architecture par support (Kayak, Canoë, Pirogue, Raft, Dragon Boat, etc.) et des pagaies couleurs jeunes pour les moins de 12 ans.

TOUTES LES STRUCTURES	STRUCTURES MEMBRES DE LA FFCK	FFCK / INFCK
PC Blanche Dragon boat	PC Verte Dragon boat	PC Rouge Dragon boat
PC Blanche Pirogue	PC Verte Pirogue	PC Rouge Pirogue
PC Blanche Raft	PC Verte Raft	PC Rouge Raft
PC Blanche Stand up Paddle	PC Verte Stand up Paddle	PC Rouge Stand up Paddle
PC Blanche Canoë	PC Verte Canoë	PC Rouge Canoë
PC Blanche Kayak	PC Verte Kayak	PC Rouge Kayak
	Stalom	Descente
	Freestyle	Randonnée
	Rivière sportive	Pagaie Fit
		Kayak polo
		Course en ligne Marathon
		Wave-ski
		Kayak de mer
		Ocean Racing

### Nos membres agréés

Nos membres agréés bénéficient désormais de la possibilité d'accéder à une **offre d'assurance** avec notre partenaire la **MAIF**. Par ailleurs une **expérimentation** est en cours dans trois régions afin de développer nos partenariats avec ces structures et adapter notre offre de services.

### Nos espaces, sites, itinéraires

Antoine DUBOST en charge des espaces sites et itinéraires, a commencé à initier de nombreux projets avec la commission ESIND : mise en place du **SIG (Service d'Information Géographique)** permettant de cartographier nos activités et structures, **doctrine fédérale, mémento juridique, Gardiens de rivière, initiatives nautiques et environnementales**, partenariats, règlementations et relations avec les organismes de l'Etat et les collectivités et les autres usagers de l'eau, actions visant à la **préservation de notre accès à l'eau et la continuité de la navigation.**

### Des outils pour nos clubs et structures



Plusieurs outils ont été développés pour nos clubs : le **guide des dirigeant-e-s** qui est la version numérisée du guide des clubs, le **mag des dirigeant-e-s** qui est un bimestriel destiné à l'information et à la formation de nos dirigeant-e-s et à la communication sur les bonnes pratiques. Ce sont aussi les outils de communication proposés aux clubs à l'occasion de la rentrée de septembre.

### Une enquête IFOP

Une enquête IFOP sur les pratiques et les pratiquant-e-s de canoë-kayak et des sports de pagaie a été diligentée par la fédération. Les résultats ont été communiqués à l'ensemble de nos instances et seront désormais mis à disposition de nos clubs. Ses résultats vont nous permettre d'étayer nos stratégies fédérales (par exemple : politique de titre, offre de pratique, communication, etc.).

### Notre politique de titres – nos licences

**1 pratiquant au sein de nos structures**

=

**1 licencié**

Notre fédération doit sortir du débat « vrai licencié » versus « faux licencié ». Le vrai licencié étant généralement considéré comme le pratiquant à l'année, et le faux licencié celui qui vient temporairement pratiquer au sein de nos structures et que souvent on refuse de licencier et donc de faire partie de notre fédération au motif que sa pratique serait moins légitime.

Nous avons créé la **licence pagaie blanche** pour nos pratiques éducatives, de loisir et de tourisme, afin de permettre à tous ces pratiquants d'adhérer à notre fédération, de recenser tous nos pratiquants, de donner davantage de visibilité sur notre impact sur les territoires.

De nombreuses conventions ont été signées avec nos clubs

(plus de 170) pour délivrer ces licences et je tiens à remercier les structures qui s'inscrivent dans cette démarche et ont compris les enjeux auxquels nous devons faire face. Nous avons doublé le nombre de licenciés pagaie blanche avec près de 20 000 licences pagaies blanches cette année. **Mais nous pouvons faire beaucoup mieux et dépasser largement les 100 000 licenciés d'ici la fin de l'olympiade.**

Enfin, nous avons commencé le chantier de **la rénovation de notre politique de titre et d'adhésion** avec pour objectif de valider les éléments par une AG extraordinaire dès 2019 pour une application en 2020 si les conditions le permettent.

### *Le loisir et le tourisme*

Un des axes que nous avons souhaité mettre en avant c'est le rééquilibrage de notre positionnement en faveur du loisir et du tourisme. La commission loisir, désormais sous la houlette de Jean-Jacques HAYNES, a commencé ses travaux. Une plénière est prévue le 7 avril.

Deux projets de circuits sont envisagés pour 2019 dans le domaine du loisir grand public (City Paddle Tour) et dans le domaine du sport santé, avec le comité pagaie santé. Benoit RAZIMBAUD a par ailleurs pris les fonctions de conseiller technique national en charge du loisir pour accompagner ce développement.

### *Notre politique d'animation et de formation jeunes*

Plusieurs projets sont en cours concernant le développement de la formation et de l'animation jeunes : la rénovation du dispositif pagaies couleurs, la mise en place d'un calendrier d'animation pagaies couleurs jeunes et d'une finalité sur les territoires avec la commission jeune, la création d'un événement Loisirs Jeunes en lien avec la commission loisir (par exemple : camp d'été, l'éveil en canoë-kayak, baby kayak), état des lieux de la pratique et du matériel.

## **NOS GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2019 !**

### *Raft*

Notre fédération a obtenu la délégation ministérielle pour le raft depuis 2017 et est désormais affiliée à la WRF (World Rafting Federation). Le week-end du **12 mai 2019 nous organiserons notre premier championnat de France de Raft à l'Argentière La Bessée** avec le Comité Régional Sud-Provence-Alpes-Côtes d'Azur. Une première que nous suivrons avec attention. Nous espérons vous voir nombreux à cette manifestation !



### *Championnats internationaux*

Nous accueillerons par ailleurs cette année **plusieurs événements internationaux** :

- Coupe du Monde descente à Treignac
- Championnat du Monde océan racing à St Pierre de Quiberon
- Championnat d'Europe de slalom à Pau
- Championnat d'Europe waveski aux Sables d'Olonne
- Championnat d'Europe de marathon à Decize



## **VERS TOKYO 2020 !**

Riche d'une dizaine de disciplines différentes, notre fédération a encore rayonné à l'international par ses résultats. Ils seront détaillés par notre DTN.

En ce qui concerne nos disciplines olympiques et paralympiques, nous sommes désormais dans la dernière ligne droite vers **les JOP de Tokyo 2020, et en anticipation sur le projet des JOP Paris 2024.**

Cette année nous avons des défis à relever avec des **quotas à conquérir** afin d'assurer notre présence la plus large possible aux JOP.

**Tous mes vœux de réussite vont à tous nos athlètes et nos cadres qui œuvrent au quotidien pour atteindre ces objectifs.**

## **POUR CONCLURE**

Au travers de ces éléments, il est aisé de constater que **notre fédération aura connu en 2017-2018 de profondes mutations** : une nouvelle équipe, un projet fédéral ambitieux, le déménagement du siège sur le site de Vaires, d'importantes restructurations de nos services et de nos ressources humaines, tant dans nos services, que dans l'encadrement de nos équipes de France.

Désormais **pour 2019 et 2020**, notre installation à Vaires-Sur-Marne va nous permettre d'avoir un socle stable. A partir de celui-ci nous allons pouvoir désormais développer nos projets et trouver cet équilibre entre les changements indispensables que notre fédération doit opérer pour répondre aux exigences de notre temps et la nécessaire stabilité que ces changements requièrent.

Il nous reste beaucoup à faire, dans un contexte externe rendu difficile par la loi NOTRe et les incertitudes générées par le contour que prendra à l'avenir l'organisation du sport en France. Je compte sur la contribution de chacun afin que nous parvenions ensemble à transformer ces nouvelles contraintes en autant d'opportunités.

**Jean ZOUNGRANA**  
Président de la FFCK  
et Sports de Pagaie



**Ludovic ROYÉ**  
Directeur Technique National

Le projet fédéral que vous avez adopté le 8 avril 2017 est porteur d'une aspiration : permettre à la FFCK et Sports de Pagaie d'entrer dans le XXI<sup>ème</sup> siècle. Cette année 2018 restera comme un tournant pour notre fédération mais aussi pour l'ensemble du mouvement sportif.

Nous avons choisi ensemble de transformer notre fédération mais nous ne savions pas que nous allions le faire dans un contexte de

transformation de fond du sport français.

Je commencerais ce rapport 2018 en évoquant les 1600 Conseillers Techniques Sportifs et nos 61 en particulier. Comme vous le savez, la lettre de cadrage budgétaire de juillet 2018 envisageait la suppression de 1600 équivalents temps plein (ETP). Même si un récent rapport de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports pointe et explique avec précision l'intérêt de conserver le « corps » de cadres techniques, à l'heure où j'écris ce rapport, la décision définitive les concernant n'est pas encore prise.

Les cadres techniques sont des fonctionnaires, des fonctionnaires militants. Si notre fédération fait partie aujourd'hui de celles qui sont montrées en exemple, c'est grâce aux hommes et femmes, bénévoles ou professionnels qui ont œuvré pendant de nombreuses années. C'est grâce notamment à ces cadres techniques qui ont pu faire de leur passion, le canoë-kayak, leur métier. Si on peut tous trouver ici ou là un reproche ponctuel à faire à ce dispositif des CTS, pris dans leur ensemble, les cadres techniques sont un maillon essentiel de l'histoire et de la reconnaissance de la FFCK. Les affaiblir, c'est affaiblir toute notre fédération, son dynamisme, son rayonnement.

Commencer par ce propos liminaire n'est pas anodin. Transformer notre fédération dans une période où un de nos piliers est déstabilisé n'est pas chose facile. Et pourtant, nous l'avons fait. Nous avons su nous tourner vers l'avenir tout en agissant sur ce que nous pouvons encore changer et en essayant de faire de ce qui est acté une opportunité. Je remercie ici particulièrement notre collectif des 61 CTS qui ont continué à agir en militants de la cause associative malgré les incertitudes sur leur avenir individuel.

L'année 2018 aura été riche en évolutions, transformations, productions, sur ce chemin de la fédération du XXI<sup>ème</sup> siècle. En voici les éléments saillants.

## **FÉDÉRER TOUTES LES PRATIQUES, TOUTES LES STRUCTURES DE PRATIQUE ET TOUS LES PRATIQUANTS**

Depuis deux ans, c'est notre fil conducteur. Il fait notre identité et fonde notre action. Il est devenu également notre élément de reconnaissance au sein du mouvement sportif et il nous est reconnu par tous les acteurs, notamment notre ministre.

Début 2018 aura été l'occasion d'une passation de témoin entre Thibaud DELAUNAY et Céline RECULET. L'engagement et

l'énergie de Thibaud aura permis de mettre notre stratégie de développement sur de bons rails. Céline a repris le flambeau à la tête d'une Direction du développement et de la formation et a su la faire avancer sur le chemin que nous avons tracé. J'en profite pour la remercier chaleureusement.

Dans son rapport moral, Jean ZOUNGRANA vous a déjà détaillé un grand nombre des actions mises en œuvre durant cette année pour engager la fédération au service des pratiques, des pratiquant(e)s et des structures de pratique. Je ne m'y attarderai donc pas. Cependant, je ferai un petit focus.

S'agissant de la formation, l'année 2018 aura été celle de la construction des fondations d'une nouvelle dynamique, plus forte et plus ouverte. La formation a été le catalyseur du développement de la FFCK ces 30 dernières années. Elle a un rôle central à jouer au sein de la FFCK des 30 prochaines. Le service Formation & Professionnalisation, désormais piloté par Benoît LEHUÉDÉ, a été restructuré autour de cette ambition. L'année 2019 sera donc celle de la mise en œuvre opérationnelle du travail d'ingénierie réalisé en 2018.

S'agissant du développement des pratiques, celui-ci est sous la responsabilité du service Accompagnement du réseau fédéral piloté par Margaux PINSON. « Fédérer toutes les pratiques, toutes les structures de pratique et tous les pratiquants » est clairement leur feuille de route. Nous avons progressé en 2018 mais, au regard des 2 à 4 millions de pratiquants, le chemin à parcourir est encore long. Dans ce contexte du sport français en pleine transformation, cet enjeu de fédérer prend une coloration singulière et urgente. Cela nous impose de profonds changements culturels. Margaux et son équipe seront donc au service de certains de nos enjeux majeurs lors des prochains mois.

Enfin, s'agissant des « projets » de cette direction, nous avons fait le choix de les regrouper au sein d'une mission développement pilotée directement par la DTN adjointe. Cette mission développement s'est fortement étoffée ces derniers mois. Les projets qu'elle portera en 2019 devront nous permettre d'accélérer notre développement sur des publics et secteurs particulièrement stratégiques, que ce soit le handi, le scolaire, le loisir ou les espaces de pratique.

Le développement de nos sports de pagaie passera avant tout par le développement de toutes les formes de pratiques, par le soutien aux structures qui offrent cette pratique (les clubs) ou qui l'organisent (les comités). Cette philosophie qui nous anime et nous guide permettra in fine à la FFCK d'être encore plus forte dans son nouvel environnement.

J'insiste cependant sur une chose : nous ne sommes qu'au début de cette évolution et l'année 2019 devra être une belle année de projets et d'actions au service de cette ambition.

## **LE CŒUR DU RÉACTEUR : SA VIE ET SON ACTION**

Vous le savez dorénavant, quand je parle de cœur du réacteur, je pense à la vie sportive de notre fédération. Cette année 2018 aura été riche pour notre cœur de réacteur.

Sur le plan de son organisation, suite au recrutement de Bertrand DAILLE par l'INSEP, la vie sportive a été replacée au centre de l'organisation de la Direction Technique Nationale. En effet, le service Animation sportive et le haut niveau non olympique (ministériel et fédéral) sont désormais rattachés directement au DTN.

S'agissant du Service animation nationale, celui-ci va être particulièrement renforcé en 2019, avec l'arrivée récente de Lionel FRAISSE (qui passe d'une position de bénévole militant à celle de salarié militant) et à celle, dans quelques semaines, de Medhi DEGUIL, jeune professeur de sport actuellement en poste à la DDCS de Rouen. Ce binôme accompagnera le fonctionnement des commissions nationales d'activités. Chacune d'entre-elles disposera d'un interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives à son activité. Je profite ici pour remercier Andréa SENSI qui a fait un intérim de très grande qualité ainsi que les CTS référents qui ont accompagné les CNA dans cette année 2018 importante, avec la rédaction notamment des règlements sportifs.

S'agissant du Haut niveau olympique, je salue l'arrivée de Pierre DEVAUX à mes côtés en tant que coordonnateur. Il m'accompagnera dans mon action de pilotage des managers des différents collectifs, dont nous verrons plus loin qu'ils ont été particulièrement productifs cette année.

## **ACCOMPAGNER LE PROJET DE PERFORMANCE DE NOS ATHLÈTES**

Accompagner le projet de performance des athlètes est une des raisons de la délégation qui a été confiée à la FFCK par le ministère chargé des sports. C'est pourquoi cela accapare une énergie importante de notre part.

Vous le savez, la France accueillera en 2024 les Jeux olympiques et paralympiques à Paris et, pour ce qui nous concerne, à Vaires-sur-Marne.

C'est un moment historique pour la France, pour le sport français et pour notre fédération. C'est aussi le moment choisi par l'État pour revoir sa politique et son action en matière de sport de haut niveau. L'année 2018 aura été celle de profonds bouleversements dans la manière dont l'État souhaite accompagner les projets de performance des fédérations. Claude ONESTA et son équipe de Performance 2024 (le nom changera peut-être dans quelques semaines – n'en soyez pas étonnés) pilotent dorénavant la stratégie de la France en la matière. Nous avons dû apprendre à travailler avec de nouveaux interlocuteurs, à évoluer dans une nouvelle organisation non encore stabilisée (le GIP – Groupement d'Intérêt Public- devrait être créé en 2019) et avec une philosophie bien différente. La haute performance est maintenant la cible de cette politique. S'il convient de différencier haute performance et sport de niveau ou animation nationale, nous devons, pour notre part, nous garder d'opposer ces notions et veiller à les rendre complémentaires.

L'accompagnement du projet de vie des athlètes est un fil rouge et un élément de l'identité de la FFCK. Notre savoir-faire en la matière nous est reconnu par les acteurs institutionnels. Nous faisons en effet partie des fédérations qui disposent du plus grand nombre de Conventions d'Insertion Professionnelle

(CIP), de postes d'emplois publics déchargés (INSEP, Armée des champions, Éducation nationale notamment) et qui peuvent se vanter d'avoir un taux de suivi médical réglementaire et un taux de reconversion les plus élevés. Même si ce n'est jamais assez et qu'on peut toujours faire mieux, soyons en conscients et battons-nous pour conserver ce niveau qualitatif d'accompagnement des athlètes.

Si l'échéance de 2024 est la cible de notre projet, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo constituent une étape importante. Dans cette perspective, et à 18 mois de Tokyo 2020, j'ai souhaité renforcer la fluidité et l'agilité du système au service du projet olympique et paralympique. Dorénavant, les headcoachs et les responsables des pôles France sont directement rattachés au DTN, mes adjoints m'accompagnant dans cette tâche. J'en profite pour remercier l'ensemble de cette équipe, que ce soit Richard, Eric, Jean-Pascal, Renaud, Nicolas, Jean-Pierre, Papia et particulièrement Pascal. En effet, Pascal BOUCHERIT a souhaité quitter ses fonctions et rejoindra le 1<sup>er</sup> mars 2019 le préfet de Maine et Loire en tant que délégué du Préfet. Pascal aura été l'artisan, à mes côtés, de la rédaction du PPF 2017-2024. Ce travail fut titanesque mais tellement plaisant par les échanges qu'il a générés.

S'agissant des résultats sportifs, l'année 2018 aura été mitigée. D'une part, nos athlètes n'ont pas réussi à atteindre leur objectif de médailles dans les épreuves olympiques et paralympiques aux championnats du monde. À noter cependant, le titre européen historique de Sarah GUYOT et Manon HOSTENS en K2 500m. Ce titre est, nous le pensons, le symbole d'une nouvelle dynamique pour ce collectif de Sprint. D'autre part et a contrario, sur les autres épreuves, les athlètes français ont été particulièrement productifs et leurs résultats font de la France une nation forte du canoë-kayak. Voici ci-dessous, le fruit de leur travail (en espérant n'oublier aucune médaille) :

### *Course en ligne*

#### **CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR – BELGRADE (SERBIE)**

- Médaille d'or : Manon Hostens et Sarah Guyot – K2 500m
- Médaille d'argent : Sarah Troël – K1 5000m

#### **CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE – AURONZO (ITALIE)**

- Médaille d'or : Laura Ruiz et Flore Caupain – C2 500m junior
- Médaille d'argent : Laura Ruiz et Flore Caupain – C2 200m junior
- Médaille de bronze : Eugénie Dorange – C1 500m U23

#### **CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNE – PLOVDIV (BULGARIE)**

- Médaille d'or : Laura Ruiz et Flore Caupain – C2 200m junior
- Médaille d'argent : Guillaume Le Floch Decorchemont – K1 500m U23

#### **JEUX MEDITERRANEENS – TARAGONE (ESPAGNE)**

- Médailles d'argent : Sarah Guyot – K1 200m ; Franck Le Moël et Guillaume Le Floch Decorchemont – K2 200m
- Médailles de bronze : Guillaume Burger – K1 500m ; Maxime Beaumont – K1 200m

#### **COUPE DU MONDE N°1 – SZEGED (HONGRIE)**

- Médailles de bronze : Sarah Guyot – K1 200m ; Thomas Simart – C1 500m

## **COUPE DU MONDE N°2 – DUISBURG (ALLEMAGNE)**

- Médaille d'argent : Manon Hostens et Sarah Guyot – K2 500m
- Médailles de bronze : Sarah Guyot – K1 200m et K1 500m ; Franck Le Moël et Francis Mouget – K2 200m

### *Slalom*

## **CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE – BRATISLAVA (SLOVAQUIE)**

- Médailles d'or : Cédric Joly – C1 homme U23 ; Camille Prigent, Romane Prigent, Marjorie Delassus – K1 dame U23 par équipe ; Anatole Delassus, Vincent Delahaye, Julien Pajaud – K1 homme U23 par équipe
- Médailles d'argent : Nicolas Gestin – C1 homme junior ; Valentin Marteil – C1 homme U23 ; Nicolas Gestin, Alexis Bobon, Jules Bernardet – C1 homme junior par équipe ; Lucie Prioux, Marjorie Delassus, Margaux Henry – C1 dame U23 par équipe
- Médailles de bronze : Margaux Henry – C1 dame U23 ; Cédric Joly, Valentin Marteil, Lucas Roisin – C1 homme U23 par équipe

## **CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNE – IVREA (ITALIE)**

- Médailles d'or : Camille Prigent – K1 dame U23 ; Mathurin Madoré, Malo Quemeneur, Clement Travert – K1 homme U23 par équipe ; Nicolas Gestin, Jules Bernardet, Alexis Bobon – C1 homme junior par équipe ; Anatole Delassus, Vincent Delahaye, Julien Pajaud – K1 homme junior par équipe
- Médailles d'argent : Anatole Delassus – K1 homme junior ; Doriane Delassus, Jules Bernardet – C2 mixte junior ; Alix Degremont – Slalom extreme junior ; Malo Quemeneur – Slalom extreme U23 ; Valentin Marteil, Lucas Roisin, Cedric Joly – C1 homme U23 par équipe
- Médailles de bronze : Cédric Joly – C1 homme U23 ; Nicolas Gestin – C1 homme junior ; Laurene Roisin, Doriane Delassus, Angele Hug – C1 dame junior par équipe

## **CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR – PRAGUE (REP. TCHEQUE)**

- Médaille d'or : Denis Gargaud Chanut, Cédric Joly, Pierre Antoine Tillard – C1 homme par équipe
- Médaille d'argent : Lucie Baudu, Claire Jacquet, Lucie Prioux – C1 dame par équipe

## **COUPE DU MONDE N°1 – LIPTOVSKY MIKULAS (SLOVAQUIE)**

- Médaille de bronze : Margaux Henry et Yves Prigent – C2 mixte

## **COUPE DU MONDE N°2 – CRACOVIE (POLOGNE)**

- Médaille d'argent : Lucie Baudu – K1 dame

## **COUPE DU MONDE N°4 – TACEN (SLOVENIE)**

- Médaille d'argent : Margaux Henry et Yves Prigent – C2 mixte
- Médaille de bronze : Mathieu Biazizzo – K1 homme

## **COUPE DU MONDE N°5 – SEU D'URGELL (ESPAGNE)**

- Médaille d'argent : Margaux Henry et Yves Prigent – C2 mixte
- Médaille de bronze : Denis Gargaud Chanut – C1 homme

## **COUPE DU MONDE 2018 – CLASSEMENT GENERAL**

- Médaille de bronze : Mathieu Biazizzo – K1 homme

## **CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR – RIO (BRESIL)**

- Médaille d'or : Lucie Baudu, Marie-Zélia Lafont, Camille Prigent – K1 dame par équipe
- Médaille d'argent : Margaux Henry, Yves Prigent – C2 mixte ;

Boris Neveu – Slalom extreme

- Médaille de bronze : Lucie Baudu, Claire Jacquet, Lucie Prioux – C1 dame par équipe

### *Paracanoë*

## **COUPE DU MONDE N°1 – SZEGED (HONGRIE)**

- Médaille de bronze : Cindy Moreau – KL3

## **CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR – BELGRADE (SERBIE)**

- Médaille de bronze : Rémy Boule – KL1

### *Descente de rivière*

## **CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE – SKOPJE (MACEDOINE)**

- Médailles d'or : Nicolas Sauteur – C1 homme U23 sprint ; Nicolas Sauteur, Tom Ydoux – C2 homme U23 sprint ; Margot Beziat, Elsa Gaubert – C2 dame junior sprint ; Augustin Reboul – K1 homme junior classique et sprint ; Augustin Reboul, Gaël De Brye – C2 homme junior classique et sprint ; Augustin Reboul, Gaël De Brye, Manoël Roussin, Tanguy Roussin, Nicolas Sauteur, Tom Ydoux – C2 homme U23 équipe classique ; Augustin Reboul, Gaël De Brye, Manoël Roussin, Tanguy Roussin, Nicolas Sauteur, Tom Ydoux – C2 homme U23 équipe sprint
- Médailles d'argent : Mathis Perreau – C1 homme junior classique et sprint ; Pauline Freslon – K1 dame U23 sprint ; Manoël Roussin, Tanguy Roussin – C2 homme junior classique et sprint ; Maxime Kabir, Mathis Perreau, Louis Passernig – C1 homme junior équipe classique ; Héléne Raguene, Margot Beziat, Elsa Gaubert – C1 dame junior U23 classique ; Augustin Reboul, Bruno Hely, Steven Henry – K1 homme junior équipe sprint
- Médaille de bronze : Louis Passernig – C1 homme junior classique et sprint ; Paul Jean – K1 homme U23 classique ; Elsa Gaubert – C1 dame junior sprint ; Nicolas Sauteur, Etienne Klatt, Tom Ydoux – C1 homme U23 équipe classique et sprint ; Héléne Raguene, Coline Husson, Elsa Roy – K1 dame junior équipe sprint ; Maxime Kabir, Mathis Perreau, Louis Passernig – C1 homme junior équipe sprint ; Héléne Raguene, Margot Beziat, Elsa Gaubert – C1 dame junior U23 sprint

## **CHAMPIONNAT DU MONDE – MUOTHATAL (SUISSE)**

- Médailles d'or : Manon Hostens – K1 dame sprint ; Stéphane Santamaria, Quentin Dazeur – C2 homme classique et sprint ; Paul Graton, Paul Jean, Maxence Barouh – K1 homme équipe classique ; Louis Lapointe, Tony Debray, Ancelin Gourjault, Lucas Pazat, Stéphane Santamaria, Quentin Dazeur – C2 homme équipe classique
- Médailles d'argent : Manon Hostens – K1 dame classique ; Louis Lapointe – C1 homme classique ; Paul Jean – K1 homme classique ; Louis Lapointe, Tony Debray – C2 homme classique ; Ancelin Gourjault, Lucas Pazat – C2 homme sprint ; Claire Bren, Charlène Le Corvaisier, Manon Hostens – K1 dame équipe classique et sprint ; Louis Lapointe, Tony Debray, Nicolas Sauteur – C1 homme équipe sprint ; Paul Graton, Paul Jean, Maxence Barouh – K1 homme équipe sprint
- Médaille de bronze : Paul Graton – K1 homme classique ; Claire Bren – K1 dame sprint ; Ancelin Gourjault, Lucas Pazat – C2 homme classique ; Louis Lapointe, Tony Debray – C2 homme sprint ; Margot Béziat, Héléne Raguene – C2 dame classique ; Louis Lapointe, Tony Debray, Nicolas Sauteur – C1 homme équipe classique ; Margot Beziat, Héléne Raguene, Claire Haab – C1 dame par équipe classique

## Marathon

### CHAMPIONNAT D'EUROPE – METKOVIC (CROATIE)

- Médailles d'argent : Edwin Lucas, Stéphane Boulanger – K2 homme senior ; Loïs Mille, Briac Labbé – K2 homme junior

### CHAMPIONNAT DU MONDE – VILA VERDE (PORTUGAL)

- Médailles d'argent : Léo Dubois Dunilac – C1 homme junior
- Médaille de bronze : Marine Sansinena – C1 dame senior

## Ocean Racing/Va'a

### CHAMPIONNAT D'EUROPE – ALICANTE (ESPAGNE)

- Médailles d'or : Anouk Strohmann – K1 dame junior ; Lisa Gras – K1 dame U23 ; Noe Pelizza – K1 homme U23 ; Angie Le Roux – K1 dame open
- Médailles d'argent : Marie-Sainte Laury – K1 dame U23 ; Hector Henot – K1 homme U23 ; Nathan Le Nestour – K1 homme junior
- Médaille de bronze : David Szlachta – K1 homme open ; Pierre Vilella – K1 homme U23

### COUPE DU MONDE – QUIBERON (FRANCE)

- Médailles d'or : Nathan Le Nestour – K1 homme junior ; Anouk Strohmann – K1 dame junior ; Marie-Sainte Laury – K1 dame U23 ; Angie Le Roux – K1 dame open
- Médailles d'argent : Manon Mabo – K1 dame junior ; Julien Douerin – K1 homme junior ; Noe Pelizza – K1 homme U23 ; Lisa Gras – K1 dame U23 ; Léa Caurant – K1 dame open
- Médaille de bronze : Arthur Gere – K1 homme junior ; Pierre Vilella – K1 homme U23 ; Valentin Henot – K1 homme open

### COUPE DU MONDE – VILA DO CONDE (PORTUGAL)

- Médailles d'or : Anouk Strohmann – K1 dame junior
- Médailles d'argent : Marie-Sainte Laury – K1 dame U23 ; Angie Le Roux – K1 dame open
- Médaille de bronze : Noe Pelizza – K1 homme U23

## Dragon Boat

### CHAMPIONNAT DU MONDE – ATLANTA (USA)

- Médaille d'argent : Camille Coquart, Thomas Argenson, Margot Vendangeot, Agathe Sananikone, Camila Wagner, Stéphanie Vigier, Robin Beuzeville, Alexis Serrurot, Nicolas Boursier, Maxime Moll, Damien Marat, William Brasseur – DB10 Mixte Senior 200m
- Médaille de bronze : Camille Coquart, Thomas Argenson, Margot Vendangeot, Agathe Sananikone, Camila Wagner, Stéphanie Vigier, Robin Beuzeville, Alexis Serrurot, Nicolas Boursier, Maxime Moll, Damien Marat, William Brasseur – DB10 Mixte Senior 2000m

## Freestyle

### CHAMPIONNAT D'EUROPE – BRATISLAVA (SLOVAQUIE)

- Médaille d'or : Tom Dollé – K1 homme junior
- Médailles d'argent : Marlène Devillez – K1 dame ; Valentin Parasme – K1 homme junior ; Sébastien Devred – C1 homme
- Médaille de bronze : Tom Dollé – C1 homme

### COUPE DU MONDE N°1 – SORT (ESPAGNE)

- Médailles d'or : Tom Dollé – K1 homme junior ; Jean Yves Moustrou – C1 homme ; Marlène Devillez – K1 dame

- Médailles d'argent : Thibaut Amalbert – K1 homme junior ; Tom Dollé – C1 homme
- Médaille de bronze : Tom Lay – C1 homme

### COUPE DU MONDE N°2 – SORT (ESPAGNE)

- Médailles d'or : Tom Dollé – K1 homme junior
- Médailles d'argent : Sébastien Devred – K1 homme
- Médailles de bronze : Tom Lay – C1 homme ; Marlène Devillez – K1 dame

### COUPE DU MONDE 2018 – CLASSEMENT GENERAL

- Médaille d'or : Tom Dollé – K1 homme junior
- Médaille d'argent : Marlène Devillez – K1 dame ; Thibaut Amalbert – K1 homme junior

## Waveski

### CHAMPIONNAT DU MONDE – PANTIN (ESPAGNE)

- Médailles d'or : Rémi Cléro – Junior ; Océane Lucas – Open dame ; Virgile Humbert, Rémi Cléro, Noé Le Meil, Arthur Seguin, Nathan Le Bars, Paul Jouet – Open par équipe masculin
- Médaille d'argent : Virgile Humbert – Open homme
- Médailles de bronze : Marie Tessier – Open dame ; Océane Lucas, Marie Tessier – Open par équipe féminine

Si l'État assume clairement aujourd'hui une commande centrée sur les podiums aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, il n'en reste pas moins que, pour notre fédération, toutes nos disciplines sont importantes. La commande du bureau exécutif sur ce point est claire et je la partage.



### PERMETTRE LE BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE FÉDÉRATION

Au sein de notre fédération, il y a le travail qui se voit et celui, non moins important, qui se fait dans l'ombre certaines fois ; je pense à toutes ces personnes qui dans leur secteur respectif permettent aux fonctions métier de disposer de fonctions supports au service de nos projets.

S'agissant de la direction administrative et financière, celle-ci a continué à s'adapter à nos nouvelles réalités, qu'elles soient actuelles ou à venir. Le fait notable de cette année 2018 a été sans aucun doute le déménagement du siège fédéral de Joinville-le-Pont à Vaires-Sur-Marne, sur le site olympique et paralympique de 2024. Même si nous ne sommes encore pour l'instant qu'une « petite » équipe (par rapport à d'autres fédérations comparables) au siège fédéral, c'était un projet

complexe et compliqué à mettre en œuvre. Néanmoins, celui-ci est dorénavant effectif, les derniers désagréments transitionnels étant dépassés. Au regard de l'ampleur de ce site et des ambitions que nous avons pour lui, nous avons souhaité dédier une personne à temps plein pour le piloter au sein de la direction administrative et financière. Ce dossier important pour notre fédération a été confiée à Xavier FLEURIOT qui a désormais un triple rôle : coordonner au quotidien l'ensemble des activités portées par la FFCK à Vaires-sur-Marne ; suivre la gestion du bâtiment de Joinville-le-Pont que nous souhaitons conserver comme bien matériel ; coordonner la construction du nouveau bâtiment fédéral à l'entrée du site olympique et paralympique.

S'agissant de la communication, des partenariats et des événements, nous avons souhaité regrouper ces 3 fonctions afin de constituer un ensemble homogène sous la forme d'une direction dédiée confiée à Gianni CAPPAL, qui devient ainsi Directeur Technique National adjoint. Notre volonté est de créer un groupe structuré portant ensemble leurs compétences respectives au service de tous les secteurs cœur de métier. La communication, les partenariats et les événements ne sont pas des fins en soi : ce sont des moyens et des leviers pour atteindre un but, en appuyant les projets portés par d'autres secteurs organisationnels de la fédération.

Comme à chaque fois que j'en ai l'occasion, je souhaite évoquer une de ces personnes en particulier ; je pense ici à notre assistante, à Jean et moi-même, Elsa MOLMY. Vous la connaissez tous puisqu'elle est une pièce maîtresse de notre fédération, une interlocutrice dévouée et disponible. Il en est de même à notre égard et je tenais à saluer son travail et son engagement indéfectibles à nos côtés.

### **ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES – ACCOMPAGNER LE COLLECTIF DE CADRES**

Dans le contexte que vous connaissez, et que Jean et moi-même avons précédemment évoqué, l'accompagnement des territoires et du collectif de cadres a été particulièrement lourd en termes de charge de travail. J'en profite ici pour remercier Gianni CAPPAL qui, à mes côtés, a dépensé une énergie incroyable.

Après la loi NOTRe qui a bouleversé notre fonctionnement territorial, nous devons dorénavant faire face à CAP22 qui veut réformer en profondeur la place de l'État, dans le champ du sport notamment. Cette année a été celle de l'incertitude dans un contexte en plein changement et aux contours flous. Il nous a fallu, ensemble, chacun à notre niveau et dans nos fonctions respectives, y faire face. Nous l'avons fait, non sans difficultés, non sans devoir déployer une énergie incroyable.

Pour ma part, je pense que durant les 50 dernières années, nous avons su construire un système sportif pérenne et une fédération ambitieuse pour le développement des pratiques et le sport de haut niveau : chacun(e) peut accéder à la pratique et peut aspirer à atteindre le plus haut niveau ; et, quel que soit notre lieu d'habitation – en territoires ruraux, centres urbains privilégiés ou défavorisés – nous avons un droit à l'accès aux sports de pagaie. Cela a été notre identité commune, portée par notre militantisme au service de l'intérêt général.

L'État et les fédérations, avec l'ensemble de leurs déclinaisons locales, départementales et régionales, ont constitué les 2

pilliers du service public du sport. En affaiblir un, c'est prendre le risque de voir le second l'être aussi et, a minima, prendre le risque de porter atteinte à la notion d'intérêt général qui nous est si chère. Alors agissons sur ce que nous pouvons encore changer, et faisons d'une opportunité ce qui ne peut plus l'être. Nous avons su être bons dans le système des 50 dernières années, nous continuerons à l'être dans le nouveau système qui se dessine. Nous pouvons compter pour cela sur deux alliés de poids à nos côtés, qui portent le même système de valeurs qui nous anime ; je parle ici de notre nouveau directeur des sports, Gilles QUENEHERVE, médaillé olympique en relais 4X100m à Séoul en 1988, et ex-professeur de sport avant d'entrer à l'ENA, et également au préfigurateur récemment nommé du GIP, Frédéric SANNAUR.

### **LA FFCK, UNE STRUCTURE QUI VIT !**

L'association FFCK est une petite PME en pleine croissance. Au regard du projet fédéral que vous avez adopté et du cap que vous avez fixé, cette croissance est indispensable pour atteindre les buts que nous nous sommes fixés. L'association FFCK, c'est aussi une grosse Start up, qui fourmille d'une énergie folle déployée par ses salariés, ses cadres techniques et tous ses bénévoles, et qui sait s'adapter en permanence pour répondre à son besoin de transformation. Dans ce contexte, cette structure vit, se renouvelle et se diversifie en permanence.

Vous trouverez ci-dessous les principaux mouvements de 2018 :

#### *Les départs*

##### **■ Au siège fédéral**

Bertrand DAILLE, qui a été recruté le 1er août 2018 par l'INSEP en tant qu'adjoint au chef du Pôle Performance ;

Virginie AUBAZAC, chargée de communication, qui a été recrutée par la Fédération Française de Handball ;

Maëva OYHAGARAY, chargée de mission auprès du DTN qui a été recrutée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ;

Carole SIMONNET, chargée de mission relations aux structures, qui a été recrutée par une association œuvrant dans le domaine des enfants polyhandicapés ;

Pierre HERAULT, chargé de mission événementiel, qui a été recruté par la Fédération Française de Volley-Ball ;

Hélène BOURDON, chargée de mission animation sportive qui, après de bons et loyaux services auprès du canoë-kayak, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée !

##### **■ Sur les pôles**

Andrian DOUCHEV, entraîneur bulgare qui n'a pas souhaité continuer au sein du collectif course en ligne et du Pôle de Vaires-sur-Marne ;

Michel SAIDI, entraîneur national slalom, dont le contrat de préparation olympique a pris fin le 1<sup>er</sup> mars 2018, a rejoint le CREPS de la Réunion ;

Thierry SAIDI, entraîneur slalom qui a demandé à mettre fin à son contrat de préparation olympique au 31 décembre 2018 a rejoint la DRJSCS de Bretagne en tant que conseiller d'animation sportive ;

Nicolas MAILLOTTE, entraîneur national course en ligne qui, pour raisons personnelles, n'a pas pu prolonger son contrat de préparation olympique sur le Pôle de Vaires-sur-Marne a demandé à être mis en disponibilité le 1<sup>er</sup> septembre 2018 ;

François MARTINEZ, dit Paco, responsable du Pôle France de Toulouse, qui après une vie professionnelle et personnelle consacrée au canoë-kayak et à nos athlètes a fait valoir ses droits à une longue et belle retraite ;

En région, Jean-Yves PRIGENT, Conseiller Technique Régional Bretagne qui après également une vie professionnelle et personnelle consacrée au canoë-kayak et à nos athlètes a fait valoir son droit à une retraite particulièrement active sur les bords des bassins.

### *Les changements de fonction*

#### ■ Au siège fédéral

Christophe PRIGENT, CTN qui prend une mission d'expertise « Pilotage et méthode » auprès du DTN sur le champ du projet olympique et paralympique en sus de celle qu'il conserve sur le secteur événementiel ;

Pierre DEVAUX, entraîneur national slalom qui devient CTN en charge des « Formations des entraîneurs et des formateurs » (50%) et « Coordonnateur du haut niveau non-olympique » (50%), depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 ;

Benoît RAZIMBAUD, CTR PACA qui devient CTN « Développement des pratiques de loisir » (85%) et « Manager Va'a-pirogue » (15%), depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

#### ■ Sur des missions nationales rattachées au siège

David BERNARDEAU, CTR Occitanie qui prend une mission nationale handikayak au sein de la Direction développement et formation ;

Nicolas PARGUEL, CTR Hauts de France qui prend une mission nationale de coordinateur Pagaies Couleurs au sein de la Direction développement et formation ;

Lorrie DELATTRE, CTR Normandie qui prend une mission nationale de CTS en charge de la réglementation au sein de la Direction développement et formation ;

Olivier BOIVIN, CTR Pays de la Loire qui prend une mission nationale de CTS référent de l'Outre-mer au sein de la Direction développement et formations.

#### ■ Sur les pôles

Renaud DOBY, CTN Formation qui devient Responsable du Pôle France de Pau-Toulouse depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

#### ■ En région

Maxime GOHIER, en tant que CTN Normandie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec d'une part, une mission nationale de manager du kayak polo et, d'autre part, une mission régionale auprès du CRCK Normandie.

### *Les arrivées*

#### ■ Sur les pôles

Anthony SOYEZ, en tant qu'entraîneur national course en ligne sur le site déconcentré du Pôle olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne, depuis le 5 mars 2018 en CDD ;

Paul GRATON, en tant qu'entraîneur bateaux directeurs sur le site de Toulouse du Pôle de Pau-Toulouse en CDD, du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 juin 2019.

#### ■ Au siège fédéral

Amélie PALASZ, en tant que chargée de mission au sein de la Direction développement formation, à partir du 26 mars 2018 en CDI ;

Arnaud CLAVERIE, en tant que chargé de mission logistique au sein de l'équipe olympique et paralympique, à partir du 2 juillet 2018 en CDI ;

Maïa DRIDER, en tant que chargée de communication à compter du 16 août 2018 en CDI ;

Julien GASPARD, en tant que conseiller technique fédéral développement et gestion des équipements à compter du 15 août 2018 en CDI ;

Lucie GARRIGUES, en tant que chargée de mission relations institutionnelles et partenariales, à compter du 3 septembre 2018 en CDI ;

Paul JEAN, sur un contrat de professionnalisation en tant qu'assistant manager EQF, à compter du 3 septembre 2018 ;

Antoine CARREE, sur un contrat d'apprentissage en tant que chargé de mission animation sportive, à compter du 10 septembre 2018 ;

Anne-Laure BRULE, en tant que chargée de mission « accompagnement du réseau fédéral » au sein de la Direction développement formation, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 en CDI ;

Guillaume BURGER, en tant que chargé de développement marketing au sein de la centrale d'achat, à compter du 3 septembre 2018 en CDD à mi-temps ;

Yseline HUET, en tant qu'opératrice de saisie à la Centrale d'achat en CDD du 5 novembre au 22 décembre 2018 ;

Stéphanie TRANEL, en tant qu'assistante de la Direction développement formation, depuis le 10 décembre 2018 en CDI ;

Kevin DELMOULY, en tant que CTN en charge des « Projets éducatifs et de santé », depuis le 2 janvier 2019 ;

Baptiste HUON, en tant que chargé de mission juridique auprès de la Direction Développement Formation, à compter du 17 septembre 2018 sur un contrat d'apprentissage ;

Antoine LAUDRIN, en tant que chargé de mission handikayak et paracanoë à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 en alternance ;

Matthieu LAROYE, sur un service civique depuis début octobre, au sein du secteur communication ;

Odeline MOLLE, en service civique FEMIX, pour la mise en œuvre et l'accompagnement des projets des collectifs féminins de l'équipe olympique et paralympique ;

Benjamin LEBLIC, en tant qu'assistant comptable à compter du 6 août 2018, sur un contrat de professionnalisation ;

#### ■ En région

Camille RICHER, en tant que CTR Bretagne depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018.



#### EN GUISE DE CONCLUSION...

Mes propos conclusifs seront tournés vers l'avenir. Un avenir dont nous ne connaissons pas encore tous les contours. Néanmoins, un avenir qui sera ce que nous voudrions en faire.

Après deux premières années de lancement, il nous reste 2019-2020 pour poursuivre le travail déjà accompli au service du canoë-kayak et des sports de pagaie dans leur ensemble. Ces deux années à venir auront une double coloration. D'une part, elles constitueront la dernière ligne sur la route de Tokyo, dont les Jeux olympiques et paralympiques seront eux-mêmes une étape avant ceux de Paris 2024. Nous mettrons toutes notre énergie au service de ces athlètes qui aspirent à une médaille olympique ; la tâche est ardue mais ce qu'ils ont démontré en termes de travail, d'engagement et de choix nous encouragent à penser que nous sommes sur la bonne voie. D'autre part, nous aurons 3 axes forts de politique sportive : le développement des pratiques, la vie sportive et les territoires. Ces 3 axes seront structurants pour nous sur ces deux prochaines années.

Soyons optimistes pour notre avenir commun et ambitieux pour notre belle activité ! Tous ensembles nous en avons la capacité !

**Ludovic ROYÉ**  
Directeur Technique National

## RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL



**Emmanuel GIRARD**  
Secrétaire Général

L'année 2018 marque la première moitié de l'Olympiade 2016-2020, il est à la fois le temps de faire un bilan des actions écoulées et définir les éléments encore à faire évoluer.

### LES STATUTS DE LA FÉDÉRATION, LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET SES ANNEXES

La première année a été complexe puisqu'elle a nécessité la réécriture des statuts, du règlement intérieur et des annexes. Les évolutions précisées dans les promesses électorales ont supprimé le vote du Bureau exécutif au sein du Conseil Fédéral, tout en lui permettant un élargissement à 10 membres. Cela assure la séparation des rôles de l'Exécutif et ceux du Conseil de Surveillance (le Conseil Fédéral).

Dans les actions à réaliser, nous avons la réécriture de l'Annexe 8 sur la sécurité de nos pratiques. Nous attendons le retour de nos demandes de dérogation auprès de la Commission du Ministère de l'Équipement, à la fois sur les eaux intérieures et sur les zones maritimes.

2019 devrait permettre de finaliser l'écriture de l'Annexe 12 - Éthique et Déontologie - bien avancée par le travail de Jacques THIOLAT, Membre du Conseil Fédéral, chargé d'un travail en

la matière et qu'il nous faut remercier chaleureusement. Il est important de définir le cadrage des missions proposées au Comité du même nom. La nomination du Comité d'Éthique et de Déontologie est à effectuer en rappelant l'obligation d'avoir des membres indépendants de nos instances.

Pour cette année, nous aurons de nouveau les statuts à modifier en raison du changement de département du siège social de la Fédération et de la Modification des Règles de Lutte contre le Dopage, l'Etat ayant décidé de reprendre avec l'A.F.L.D, la surveillance du dopage sous le contrôle de l'A.M.A (Agence Mondiale Anti-dopage). Les fédérations sportives ont perdu leur pouvoir de sanction disciplinaire antidopage. L'ordonnance du 19 décembre 2018 vient en effet, d'assurer la conformité du droit français aux principes du code mondial antidopage (CMA) en modifiant le Code du sport. Cette ordonnance entrera en vigueur après publication du décret d'application prévu à l'article L. 232-31 du code du sport et, au plus tard, au 1<sup>er</sup> mars 2019.

A la demande du Comité Régional Ile-de-France, j'ai accepté d'apporter des commentaires sur les nouveaux Statuts, suite au déménagement du siège social. Un travail devra être entrepris sur le fonctionnement de nos Comités Régionaux et peut-être qu'un changement beaucoup plus profond sera nécessaire dans les modes de fonctionnement, en fonction des évolutions proposées sur la Gouvernance du Sport.

## LES STRUCTURES ET LES MEMBRES AFFILIÉS

Le nombre de membres affiliés en 2018 est de 694 avec une diminution de 1,84%.

## L'ÉCOLE FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

Le Label « Ecole Française de Canoë Kayak » s'obtient sur demande des Clubs, avec la vérification des critères d'attribution, par les services du siège Fédéral. Nous avons attribué en 2018, 190 certifications dont 51 avec Mention Sportive.

## LES MEMBRES AGRÉÉS

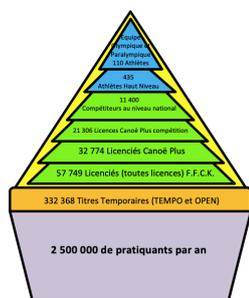
Le nombre de Membres Agréés a légèrement augmenté en 2018 en raison des nouvelles conditions proposées soit une augmentation de 7 structures soit 27%. Il semble important de poursuivre l'effort sur toutes les structures de pratique du canoë-kayak.

## LES MEMBRES CONVENTIONNÉS

A ce jour, nous avons deux membres conventionnés qui correspondent à deux associations, organisatrices d'une grande manifestation sportive. Nous devons nous interroger pour savoir comment développer ce type de membre.

## LES LICENCES ET LES TITRES TEMPORAIRES

Tout d'abord, il est important de rappeler la règle fondamentale : un pratiquant, un titre. Il faut comprendre que laisser monter une personne sur l'eau, dans un bateau de l'association ou de la structure, sans assurance, est prendre un bien grand risque vis-à-vis des dirigeants et des encadrants. Trop souvent par méconnaissance, les personnes qui proposent les titres et l'adhésion dans un Club, ne sont pas bien informés des différentes possibilités à proposer, à la fois pour le bien de l'adhérent et pour la structure d'accueil. L'information est souvent faite aux Présidents, lors des Assemblées Générales des comités régionaux ou des comités départementaux. Cette information est disponible sur Extranet. Toutefois, il faut préciser que la durée moyenne d'une Présidence s'est réduite dans ces dernières années, et que l'information doit être rappelée.



La figure ci-dessus présente la répartition de nos adhérents pour l'année 2018, Les licenciés dans le triangle jaune avec en haut les athlètes de l'Equipe de France Olympique et Paralympique, puis les athlètes en liste de Haut Niveau Ministériel, nos compétiteurs nationaux, les licences Canoë Plus avec la mention compétition, puis les licences Canoë Plus et enfin tous les licenciés. Ensuite il faut ajouter les titres temporaires de nos structures vis-à-vis de tous les pratiquants de canoë kayak. Un

petit rappel, la pratique représente 2,5 millions de pratiquants (selon l'étude « Sports de Loisirs et de nature » du Ministère des Sports, 2016) soit près de 16% de la pratique dans les structures adhérentes. Les licenciés représentent 2,3% de la pratique. Peut-être que si nous comptons le nombre d'embarquement, les chiffres seraient plus favorables.

## LES LICENCES ANNUELLES

Le nombre de licenciés FFCK au 31/12/18 est de 57 749 soit une augmentation de 11,2% par rapport à 2017. Lorsque l'on regarde les évolutions par catégorie d'âge, les progressions les plus importantes sont sur les catégories jeunes avec une augmentation de 27% chez les Poussins, 22% chez les Benjamins, les Minimes et les Cadets et plus de 10% chez les Juniors. Seules, l'augmentation des Seniors n'est que de 1,7% et celle des vétérans de 2,2%. C'est d'autant plus important que les Jeunes (de Poussins à Juniors) deviennent majoritaires avec 50,7% de nos licenciés par rapport aux Adultes (Seniors et Vétérans). Nous redevenons une Fédération de jeunes. En 2017, les licences jeunes ne représentaient que 46,3% des licences soit une augmentation de 4,4 points.

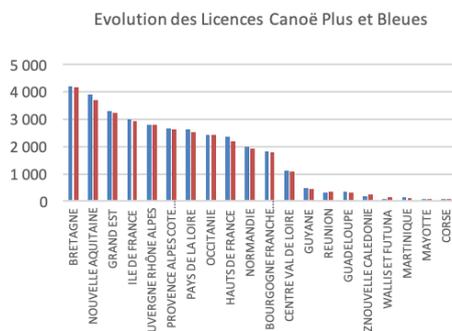
Les licences Canoë Plus Adultes sont de 20 641 (-0,8%), les licences Canoë Plus Jeunes de 12 133 (-5,1%), les licences Canoë Bleues de 370 (+79,6%), les licences Canoë Famille de 625 (-9%), les licences Pagaies Couleurs de 20 699 (+70,2%) dont 19 247 par le conventionnement Pagaie Blanche, enfin les licences Canoë Pass Jeunes de 3 281 (-37,6%).

La répartition femme/homme évolue avec plus de 40% chez les poussins, 39% chez les benjamins, 36% chez les minimes, 34% chez les cadets, 31% chez les juniors et les seniors pour réaugmenter à 35% chez les vétérans correspondant aussi à la moyenne globale de répartition des féminines. La répartition des licences entre les différentes régions se modifie avec une forte augmentation sur la région Grand Est.

## LES LICENCES CANOË PLUS



C'est la licence du confirmé, obligatoire pour diriger une structure, pour permettre de participer à une compétition, sous condition d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive. C'est aussi la licence pour pouvoir postuler à des formations de moniteurs, de Certification de Qualification Professionnelle (CQP), de Juges ou Arbitres nationaux. Cette licence permettra en 2019 d'avoir accès la Centrale d'Achat en direct par l'E-Shop, sans passer par son club. C'est aussi la licence du militant pour le développement des Sports de Pagaie et la défense de l'accès à l'eau. En 2018, ces licences représentaient 32 774 licenciés, soit près de 57% de nos licenciés.



## LES LICENCES CANOË BLEUES

Ces licences sont spécifiques à nos territoires Ultramarins du pacifique de la Nouvelle Calédonie et de Wallis et Futuna, pour une licence sans assurance. Ces Licences Canoë Bleues sont de 370 en 2018 (+ 79,6%).

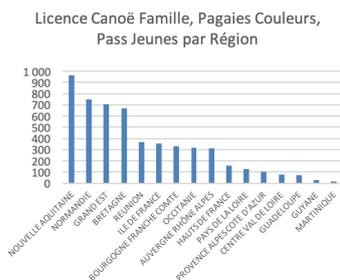
## LES LICENCES D'INITIATION (FAMILLE, PAGAIES COULEURS, PASS JEUNES)

Ces titres ont maintenant plus de 10 ans d'existence et sont en récession. C'était pourtant le moyen d'attirer de nouveaux membres sans faire de la compétition. Nous pensions qu'il était nécessaire de passer des niveaux Pagaies Couleurs avant de pouvoir accéder aux compétitions.

En 2018, le nombre de Licence Canoë Famille a baissé de 9% avec 625 licences (soit 1,1% de toutes nos licences annuelles) alors qu'elle a pour fonction de permettre à un membre de sa famille, de pratiquer en loisir ou en initiation pour un coût modique. Elle permet aussi de rentrer en formation de juge régional en slalom.

C'est la même constatation pour la licence Pagaies Couleurs (hors Convention Pagaie Blanche) avec 824 licences jeunes et 628 licences adultes. Ces licences imposent juste la déclaration d'une session Pagaies Couleurs et permettent facilement de tester les activités des sports de Pagaies, pour un prix inférieur au quart d'une Licence Canoë Plus, mais toujours sans faire de compétition. Ces deux licences sont renouvelables deux fois et permettent ainsi un apprentissage avec un prix d'appel pour les clubs.

Enfin, les licences Canoë Pass Jeunes sont en 2018 de 3 281 (-37,6% par rapport à 2017) et en chute progressive depuis 2015.



Il est vrai que cette licence avait été proposée pour l'accueil de groupe et de centre de loisirs dans les clubs. Ces jeunes sont très bien encadrés, assurent la pérennité des emplois dans les clubs et il serait dommage qu'ils ne soient pas comptabilisés

dans nos adhérents. C'est pourquoi, au regard de certaines demandes, nous avons proposé la possibilité de les licencier dans le cadre d'une convention Pagaie Blanche. Recenser tous les jeunes qui utilisent nos installations, nos cadres, c'est donner la possibilité de représenter la véritable activité au sein de nos clubs.

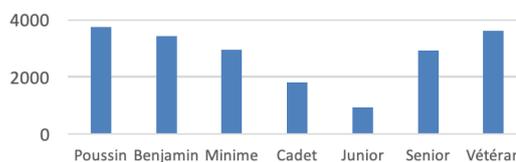
L'ensemble de ces trois licences ne représente que 9% du total des licences annuelles. Peut-être que ces titres ne correspondent plus aux attentes des clubs !

Un dernier point concerne les scolaires, pour lesquels la réforme des titres devrait réfléchir à un titre sans assurance, permettant de comptabiliser tous ces jeunes formés au sein des clubs car ils n'apparaissent plus dans nos statistiques.

## L'EXPÉRIMENTATION DES CONVENTIONS PAGAIE BLANCHE

La Convention Pagaie Blanche est un choix stratégique, permettant de passer un contrat entre une structure et la Fédération, avec la possibilité d'obtenir un remboursement de 10 € sur chaque licence prise selon des conditions précises d'utilisation. Une expérimentation sur 35 clubs avait eu lieu en 2017, et avait permis une création de 10 407 licences. En 2018, la licence prise est toujours une licence Canoë Pagaie Couleurs et a permis avec la participation de 178 clubs, d'obtenir 19 247 licences que nous appelleront Pagaie Blanche pour les différencier des autres licences Canoë Pagaies Couleurs. L'analyse permet de remarquer que ces licences ont été dirigées en direction des jeunes, c'est donc le moyen d'attirer des jeunes dans nos structures et c'est une bonne chose.

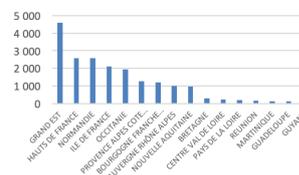
### Répartition des Licences "Pagaie Blanche"



Pour 2019, cette convention est reconduite avec une véritable Licence Canoë Pagaie Blanche décidée par le Conseil Fédéral du 24 mars 2018 et dont le prix a été fixé en Assemblée Générale du 7 avril 2018. Suite à la décision du Bureau Exécutif, elle permet en plus, en 2019, une redistribution d'une quote-part pour le Comité Régional de Canoë Kayak (Décision du BEx du 25/01/2019).

Cette Licence reste une licence annuelle et à ce titre, doit être comptabilisée dans les chiffres permettant de préciser les voix pour l'Assemblée Générale FFCK, et des organes déconcentrés que sont les Comités Régionaux et Départementaux.

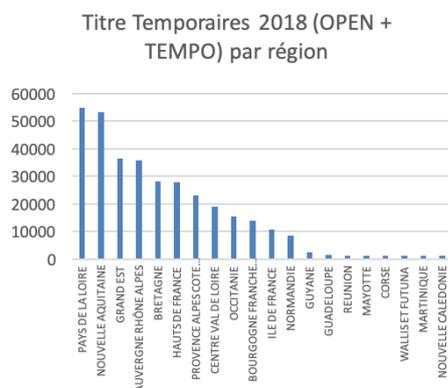
Délivrance de Licence dans le cadre de Convention Pagaie Blanche par Région



Quels sont les freins au développement de ce type de licence ? Pour le vote dans les clubs, ces licences sont commercialisées sans adhésion club (il est bien important de faire la différence entre la part adhésion à une structure et la part liée à la prise d'une licence). Selon les statuts de l'association, cette licence n'autorise pas à prendre part au vote dans l'Assemblée Générale du club.

## LES TITRES TEMPORAIRES (TEMPO ET OPEN)

Deux possibilités sont à disposition des structures, pour un titre « un jour », le titre OPEN pour permettre une pratique en compétition avec la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive, et le titre TEMPO, pour une activité de découverte ou de loisir. Chaque année, plus de 330 000 Titres Tempo sont délivrés au sein des structures, ce qui fait que nous sommes la première fédération sportive en nombre de titres temporaires.



Je voudrais revenir sur l'obligation de prendre dans l'adhésion d'une structure affiliée, 100 titres Tempo, obligation imposée par l'ancienne gouvernance et objet de quelques contestations. Cette mesure a comme objectif de protéger le Président de l'association, lorsque l'on permet à une personne d'essayer un bateau, lorsqu'un adhérent vient avec sa cotisation et ses autorisations, mais que la procédure administrative sera effectuée plus tard et que l'on ne s'oppose pas à le laisser monter en bateau. J'interroge tous les Présidents de club, êtes-vous sûrs que de début janvier à la mi-mars, toute personne qui monte sur l'eau est bien inscrite sur le site fédéral (seule preuve de l'adhésion d'un licencié en cas d'accident) ? Etes-vous sûrs que personne dans votre club n'autorise un ami ou un membre de sa famille à expérimenter la pratique que ce soit avec ou sans votre accord ? C'est pourtant sous votre responsabilité.

## LA COMMISSION SPORTIVE

Pour l'année 2018, l'animation Sportive a été de nouveau, perturbée par le départ en milieu d'année, de Bertrand DAILLE, DTNA chargé de l'animation sportive et du haut niveau non-olympique, comme en 2017, après le départ de Cyril NIVEL. J'ai beaucoup regretté aussi le départ de Jean-Philippe WINIARSKI qui a décidé de ne pas prolonger au-delà de sa période d'essai. L'ensemble du service a terminé l'année avec la présence uniquement d'Andréa SENSI (par rapport aux trois postes attribués sur ce service) et je l'en remercie. 2019 devrait permettre l'arrivée de Lionel FRAISSE et de Medhi DEGUIL, pour reprendre ce cœur du réacteur de la Fédération, à travers toutes nos Commissions Nationales d'Activité, le développement des logiciels d'inscriptions et de gestion de

compétition ainsi que de classement numérique et la gestion de pénalités pour toutes les disciplines. J'implore encore de la patience, pour leur permettre d'arriver, afin de reprendre les dossiers et gérer l'animation sportive. La gestion du calendrier, les vérifications sur les cautions régionales et les conventions pour les championnats de France restent des travaux méticuleux nécessitant des contacts, de la concertation et des transferts d'informations. Je souhaite que les Commissions Nationales d'Activités puissent réapprendre à travailler ensemble, à respecter toutes les activités en gardant notre ancien slogan : « Fort de nos différences ».

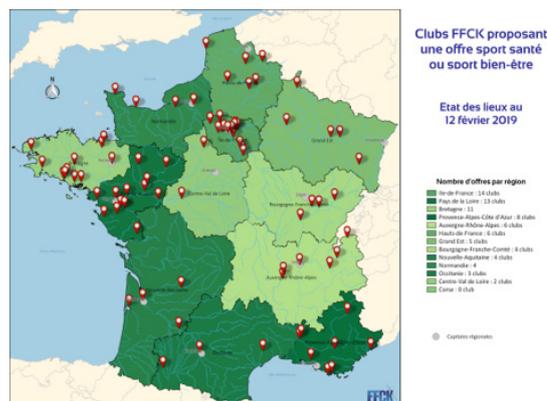
Cette année a été aussi celle de la réécriture des Règlements sportifs (tous les deux ans) et comme chaque année, des annexes. C'est une charge importante pour les commissions nationales d'activité, en particulier lorsqu'elle est accompagnée de modifications des Règlements Internationaux avec des calendriers en chevauchement. Nous avons mis en place, pour chaque règlement, un groupe de travail avec un représentant du BEx, du Conseil Fédéral, de la CNA, du Conseiller Technique Référent, d'un membre du bureau de la CNJA, d'une personne du siège du service animation et du Président de la Commission Sportive. Merci à toutes ces personnes ayant participé aux relectures et pour leurs commentaires.

Certaines actions restent à faire :

- La mise en place des animations Jeunes, Loisir, sport santé,
- L'organisation d'animations et de championnats intégrant les nouvelles disciplines (SUP, Raft) ;
- La mise en œuvre des projets de développement des commissions.

## LE SUIVI DE LA COMMISSION MÉDICALE ET DU COMITÉ PAGAIE SANTÉ

J'ai eu le plaisir de participer aux réunions du bureau Médical et du Comité Pagaie Santé. Le travail est régulier et débouche pour la Commission médicale sur les missions du Médecin Fédéral Régional. Pour le Comité Pagaie Santé, en liaison avec le siège, les contenus des formations ont été élaborés, ainsi qu'un recensement de la pratique Pagaie Santé parmi les Clubs.



Nous avons pris du retard pour les formations Pagaie Fit et Pagaie santé mais j'espère qu'elles pourront avoir lieu en 2019. L'objectif est bien d'assurer la formation en conformité des prescriptions de la Commission Médicale du CNOSF et ensuite de pouvoir labelliser les Clubs qui le souhaiteront, par ces deux labels marque déposée Pagaie Fit® et Pagaie Santé®, selon deux critères, les conditions d'accueil et du matériel adapté ainsi que l'encadrement qualifié.

Nous attendons beaucoup de la création de l'institut national de formation pour la mise en place des formations dont une partie se fera en distanciel et une autre partie en présentiel. La plateforme de formation à distance devrait aussi permettre de développer les formations en réduisant les déplacements mais surtout de mettre en place un programme de formation adapté à tous, permettant d'avancer pas à pas, en évaluant les connaissances avant de passer au chapitre suivant et permettant à chacun d'avancer à son rythme.

### LE SUIVI DES COMMISSIONS NATIONALE D'ACTIVITÉ

J'ai toujours plaisir à rester en contact avec des Commissions Nationales d'Activité en participant aux réunions et en me déplaçant sur les compétitions et plus particulièrement avec le Kayak Polo. Je reste à disposition des Présidents de C.N.A. pour anticiper leurs projets.

### LA MISE EN LIGNE DE LA BOITE À OUTILS DU DIRIGEANT

J'ai conservé la nostalgie du Guide Club, un temps que les plus jeunes ne peuvent pas connaître, par lequel, un dirigeant de club pouvait avoir accès à un ensemble d'informations à la fois

règlementaires, de conseils ou de recommandations, pour le fonctionnement du Club. Lors du projet de l'équipe en 2016, nous étions persuadés qu'il fallait reconduire le principe mais sous une autre forme. Le Président Fédéral m'a chargé de suivre ce projet mené à bien par les services du siège. Ce nouvel outil a été baptisé « Boite à outils du Dirigeant » et il a été présenté au Conseil des Territoires et du Développement de décembre. Il est à votre disposition sur l'Extranet. Il permet d'avoir des renseignements sur le fonctionnement administratif, le management des ressources humaines qu'elles soient salariées ou bénévoles, sur la comptabilité avec les aspects fiscaux et la gestion financière, sur la réglementation, sur les responsabilités et les assurances, enfin sur la communication. Ces documents sont à votre disposition, nous souhaitons que tous les dirigeants puissent s'en servir.

**Emmanuel GIRARD**  
Secrétaire Général

## RAPPORT DU TRESORIER FEDERAL



**Anne-Laure VIARD**  
Trésorière

Les chiffres présentés dans ce rapport peuvent être corrigés selon les recommandations du commissaire aux comptes.

### LES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2017

*Les ressources, les subventions publiques*

La convention d'objectifs 2018 a été conclue pour un montant de

3 097 643€ se décomposant de la manière suivante :

- Convention d'objectifs pour le haut niveau olympique et paralympique 2 475 523€
- Convention pluriannuelle d'objectifs 400 000€
- Avenant pour les actions de haut niveau 60 000€
- Avenant relations internationales 42 120€
- Avenant pour le recrutement d'un cadre pour le paracanoe 120 000€

Une subvention d'un montant de 7 000€ a été octroyée par la DR de Montpellier d'aide au recrutement d'un entraîneur au pôle de Toulouse (projet Kamazone).

Une subvention d'un montant de 10 000€ a été octroyée par la DR Ile de France dans le cadre des politiques prioritaires pour le recrutement de l'entraîneur du pôle espoir de Vaires-sur-Marne.

Le CNDS a accordé diverses subventions :

- 20 000€ du solde de la subvention accordée en soutien de l'organisation des championnats du monde de slalom et descente sprint à Pau en 2017 ;

- 53 000€ dans le cadre de l'appel à projet « Génération 2024 optimisation performance paralympique ».

La subvention a été versée en 2017 mais a été inscrite en fonds dédiés pour financer les actions 2018 ;

- 31 692€ pour l'achat d'un véhicule aménagé pour le paracanoe ;

- Nous avons répondu à 3 appels à projet pour lesquels nous avons eu une réponse positive. Les subventions ont été versées en 2018 mais seront mises en fonds dédiés pour des actions 2019 :

- 119 000€ pour le projet « Education par le sport de l'école à l'association » ;
- 100 000€ pour le projet « Digitalisation auprès des pratiquants et organisateurs des activités de CK » ;
- 32 623€ pour le handikayak.

### *Les ressources, les partenariats privés*

EDF a versé un total de 350 000€ HT d'aides.

MAIF a versé un total de 87 500€ HT d'aides.

Hydrostadium a versé une aide de 35 000€ HT.

La Française des Jeux a versé 20 000€ HT pour le projet « Performance pour Elles ».

### *Les ressources internes*

Le chiffre d'affaires lié aux produits des adhésions est légèrement supérieur à 2 millions d'euros auxquels il faut retrancher 216 000€ reversés au titre des licences expérimentales Pagaies Blanches.

Les participations individuelles et participations aux stages de formation pour 330 000€.

La centrale d'achat et l'E-shop ont généré un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'euros dont 430 000€ de produits constatés d'avance 2017.

### *Les charges*

Les flux financiers ont augmenté significativement en passant de 7.3 millions d'euros en 2017 à presque 9 millions d'euros en 2018.

La masse salariale s'élève à 1 672 000€. Il y a eu un accroissement du nombre de salariés de droit privé. Au 31 décembre 2018 les effectifs étaient de 31 salariés (22 CDI, 4 CDD et 5 contrats en alternance) contre 21 au 31/12/2017.

- La dotation aux provisions pour les JO de Tokyo 2020 est de 50 000€.
- La volonté politique d'aider les structures s'est concrétisée en 2018 par :
  - 102 240€ de fonds d'aide au développement (prêt à taux 0%) accordés à 13 structures,
  - 3 clubs ont bénéficié du fonds d'aide à la création pour un total de 1 600€,
  - 216 000€ reversés dans le cadre des conventions Pagaies Blanches.
  - Les frais de fonctionnement du siège s'élèvent à 234 000€ incluant les frais liés au déménagement et à l'aménagement du siège social à Vaires sur Marne.

### *Informations relatives à la gestion de la Fédération et requises par la loi*

Nous vous informons que nous n'avons pas inscrit à notre bilan, au titre de l'exercice écoulé, des frais en matière de recherche et de développement.

Nous vous rappelons que la Fédération ne détient aucune participation dans d'autres entités.

Aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, telles que visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, n'a été

engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visée à l'article 39-5 dudit code n'a été opérée. Le rapport du commissaire aux comptes qui vous sera présenté lors de l'assemblée générale relate les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

### *Evolutions prévisibles de la situation de la Fédération*

La situation financière de la Fédération est saine. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière. Toutefois nous devons être vigilants face aux baisses des financements publics et à l'évolution des méthodes d'attribution de la convention d'objectifs. Il est nécessaire que la Fédération soit attentive à la préservation et au développement de ses ressources propres sans oublier les partenariats privés.

## **LE BUDGET 2019**

Le budget prévisionnel 2019 soumis au vote de l'assemblée sera équilibré.

Le montant de la convention d'objectifs devrait être sensiblement équivalent à celui perçu en 2018. Le montant de la convention pluriannuelle d'objectifs a été renouvelé. Nous nous positionnerons sur les différents appels à projet qui seront soumis aux fédérations.

Un comité de suivi budgétaire composé du président fédéral, du DTN, de la directrice financière et de moi-même se réunira mensuellement pour éviter les difficultés rencontrées lors de l'exercice 2018 en terme de suivi et permettre à notre service comptable d'effectuer leur travail de gestion dans de bonnes conditions. Un représentant du conseil fédéral sera convié une fois par trimestre à cette réunion. Il est demandé aux différents responsables budgétaires de nous fournir le bilan financier de chaque action dans les 15 jours suivant la fin de l'action.

**Anne-Laure VIARD**  
Trésorière





**Dominique LE BELLOUR**  
Président du Conseil Fédéral

Le Conseil Fédéral s'est réuni à quatre occasions en 2018 (fin janvier, fin mars, fin mai et mi-novembre) respectant un cadencement désormais régulier.

L'AG du 7 avril 2018 n'a pas permis de remplacer, faute de candidat, le poste laissé libre en application de l'article 2.5.6 des statuts de la fédération (Absence aux réunions du Conseil Fédéral). De même, les postes de représentants des membres agréés et

des membres conventionnés ne sont toujours pas pourvus, faute de candidats. Le Conseil Fédéral 2018 a donc fonctionné, depuis l'AG, avec 19 membres.

L'implication des membres du Conseil Fédéral dans les instances et les manifestations de la fédération reste fort. Elle leur permet d'avoir une vision large du fonctionnement de la FFCK et de ses instances :

- 7 membres sont présidents d'un comité régional ou d'un comité départemental ;
- 15 membres participent activement au fonctionnement des commissions nationales (dont 3 présidences) et des groupes de travail ;
- Un membre du CF fait partie du jury d'appel lors de chaque championnat de France ;
- Le président est systématiquement invité aux réunions du Bureau Exécutif et au Conseil des Territoires.

La participation aux quatre réunions tenues en 2018 a été inégale (15 membres/20 en janvier, 11/20 en mars, 14/19 en mai et 15/19 en novembre). Les présidents des commissions nationales y sont systématiquement conviés, mais leur participation est très variable (10 présences en 2018, allant de 1 à 4 par réunion).

Conformément à ses prérogatives, fixées dans les statuts de la fédération, le Conseil Fédéral a :

- décidé de la rémunération du président fédéral et son montant,
- validé les présidences des commissions kayak-polo et loisirs, ainsi que la composition de la commission électorale et des instances disciplinaires,
- proposé à l'AG la modifications de statuts de la FFCK (dénomination et objet)

- modifié le Règlement Intérieur et son annexe 10 (création de la « Pagaie Blanche »),
- fait évoluer les règles générales des règlements sportifs,
- adopté les modifications des règlements sportifs des commissions pour 2019,
- autorisé la réalisation d'un emprunt pour la construction d'un nouveau siège,
- soutenu la proposition de modification du programme olympique faite à la FIC,
- validé les propositions d'évolutions tarifaires,
- accepté l'adhésion de la FFCK à la WRF (Fédération Internationale de Rafting),
- approuvé le compte résultat 2018 et le budget prévisionnel,
- décidé de l'ordre du jour de l'AG,
- étudié le projet de Charte éthique et déontologique,
- validé et amendé le projet de statuts du fonds de dotation fédéral,
- prêté dans le cadre du Fonds de Développement, 102 240 € à 13 associations.

Les validations par le Conseil Fédéral des demandes effectuées dans le cadre du Fonds de Développement sont, en principe, faites lors de ses réunions (c'est le cas pour 6/13 dossiers). Mais, compte tenu de l'urgence de certaines demandes, 7 dossiers ont fait l'objet de votes à distance (2 par mail et 5 via Doodle).

Au delà du rôle décisionnel du Conseil Fédéral, les réunions sont dédiées, pour environ 1/3 de leur durée, à la présentation par le Président fédéral, par le DTN et par le Secrétaire général des informations sur les sujets d'actualité, sur l'agenda du Président, sur la mise en œuvre du projet fédéral, sur les équipes nationales, sur les adhésions, sur le projet Paris 2024, sur les contacts avec les partenaires, ...

Les réunions du Conseil Fédéral permettent de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se déroulent dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance conviviale de travail permettant ainsi au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

**Dominique LE BELLOUR**  
Président du Conseil Fédéral



# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON, PARACANOË



## Le fond

La saison de fond s'est déroulée sans encombre, des sélectifs disputés dans de bonnes conditions suivis des Championnats de France organisés de main de maître par le comité départemental de l'Aisne sur la « Base De l'Ailette Cap Aisne ».

**Daniel BONIN**  
Une belle participation avec 98 clubs, 894 compétiteurs, 878 bateaux dont 499 monoplaces, 308 biplaces, 71 quatre places répartis dans 61 courses. Le site se prête totalement à ce genre d'évènement.

## La vitesse

S'en est suivi le Championnat de France élite support aux sélections des équipes de France vitesse. Les sélections équipe de France paracanoë se sont déroulées en même temps.

La commission nationale a travaillé en étroite collaboration avec la DTN pour l'organisation de ce championnat en assurant la gestion de course ainsi que le chronométrage photo-finish. Pour la première fois le jugement de couloir a été réalisé avec un drone, le retour des juges est unanime, nous devons aller vers cette technologie, la vision est plus large, pas de vague dû aux bateaux moteurs, etc.

Les Championnats de France Vitesse, Paracanoë et Régate Nationale de l'Espoir :

Le bassin de Poses a été le théâtre de ces Championnats, une équipe d'organisation bien rôdée qui nous a de nouveau reçue de manière irréprochable. Cette année nous avons des invités, des kayakistes Néo-zélandais ont pris part aux courses seniors ce qui a donné un enjeu supplémentaire sur chaque départ où ils se sont alignés.

85 clubs, 1360 monoplaces, 505 biplaces, 143 quatre places pour 926 compétiteurs inscrits.

Une nouvelle épreuve équipages quatre places mixtes (H/F) de cadet à vétéran a été proposée, elle a connu un beau succès pour une première avec 24 K4 et 11 C4 et de grands sourires à la fin des courses.



Le National de l'Espoir : 26 équipes pour 11 régions représentées.

## Le marathon

Le sélectif de l'IR Est s'est disputé à Vaire-sur-Marne, les risques de crue sur la Loire à Decize ayant contraint l'organisateur à annuler. Un grand merci à Xavier FLEURIOT et les gens qui l'ont

aidé à mettre en place au pied levé cette course afin que les sélections Equipe de France puissent se disputer dans de bonnes conditions.

Un petit bug lors du sélectif de l'IR Ouest avec des distances qui s'assimilaient plus à du fond qu'à du marathon ce qui n'a pas remis en cause les sélections.

Pour les Championnats de France nous nous sommes rendus à Libourne sur ce site magnifique du lac des Dagueys. Le club local avec ses bénévoles ont une nouvelle fois proposé une organisation sans faille.

Une baisse du nombre de compétiteurs a été constatée, cette baisse s'accroît année après année depuis 3 saisons. L'éloignement du site de Libourne pourrait expliquer une partie de cette perte d'engagés mais pas seulement...



## Le paracanoë

Le développement du paracanoë poursuit son chemin avec une reconnaissance et une intégration grandissante notamment lors des différents championnats de France. Les organisateurs, avec l'aide de la commission nationale, anticipent de plus en plus l'accueil des athlètes en situation de handicap dans leur projet global (notamment en dédiant une équipe spécifique de bénévoles comme préconisé). Dans un souci de constante amélioration, il est important de pouvoir transmettre ces expériences d'un organisateur à l'autre. Dorénavant, les sites de compétitions doivent être le plus accessibles possible, ce qui n'est pas toujours évident mais cela s'avère souvent être une opportunité et un objectif-clé dans un projet de développement durable pour ces derniers. De toute manière, notre marge de manœuvre est faible puisqu'en ayant reçu la délégation d'organisation des championnats de France par l'Etat, en retour la FFCK doit rendre des comptes.

Avec l'entrée de la pirogue aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020, un des principaux enjeux sera de permettre l'accès, la découverte et le développement de cette embarcation moins représentée au niveau de l'animation nationale par rapport au kayak. L'autre enjeu sera, comme pour l'ensemble de la FFCK, d'attirer davantage de féminines puisque la marge de progression possible est importante. Comme toujours, l'implication des clubs, premier maillon local d'accueil est indispensable pour monter des projets en direction des personnes en situation de handicap puis les accueillir. Ceci, dans un esprit avant tout d'inclusion citoyenne.

Les règlements nationaux paracanoë évoluent en fonction de l'international pour rester en cohérence mais ils sont souvent adaptés, voire élargis, à notre projet spécifique français (ex : biplaces « duo handi/valide » qui n'existe pas à l'international).



## Nos juges

Nos juges internationaux ont représenté la course en lignes et le marathon sur les bassins européens et mondiaux. Chaque année la CNA soutient les candidatures auprès du Bex, afin qu'ils soient proposés, il nous faut accroître notre représentativité dans ce domaine, nous estimons que cela peut être un support pour nos athlètes et le staff des équipes de France.

Au niveau national, des formations ont été mises en place dans chaque inter régions afin de former de nouveaux juges, cela sera poursuivi cette année.

## Quelques chiffres

Nombre de clubs classés par régions et niveaux

REGION	Nombre Clubs N1	Nombre Clubs N2	Nombre Clubs N3	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	0	2	10	12
Bourgogne-Franche Comté	4	4	9	17
Bretagne	3	3	24	30
Centre-Val de Loire	1	0	8	9
Grand-Est	2	3	16	21
Hauts de France	2	2	12	16
Ile-de-France	2	1	10	13
Normandie	3	2	7	12
Nouvelle-Aquitaine	1	1	19	21
Occitanie	0	0	10	10
Pays de la Loire	1	2	7	10
Guadeloupe	0	0	1	1
La Réunion	1	0	2	3

31 nations issues des cinq continents étaient présentes au championnat du Monde de Paracanoë à Montemor-o-Velho (Portugal) du 22 au 26 août. L'approche des Jeux Paralympiques, l'introduction de trois épreuves de pirogue aux côtés des 6 épreuves de kayak au programme de Tokyo, ont encore renforcé l'attrait de cette discipline et la densité des épreuves.

Sept athlètes avaient été retenus en équipe de France pour y participer. En raison de difficultés diverses, trois athlètes n'ont pas pu concourir. Après avoir brillamment remporté sa série, Eddie POTDEVIN (Charleville Mézières CK), accède directement à la finale en VL3 (pirogue). Il termine à la 5ème place dans une course très dense. Un bon résultat pour sa première participation à un Mondial et qui laisse entrevoir de larges possibilités de progression pour atteindre le podium lors des prochaines échéances et notamment le championnat du Monde de Szeged en 2019 et les Jeux Paralympiques de Tokyo en 2020. Pour tous les athlètes, une analyse de leur course et de leur préparation a permis de poser des pistes de travail et des conclusions pour les années à venir.

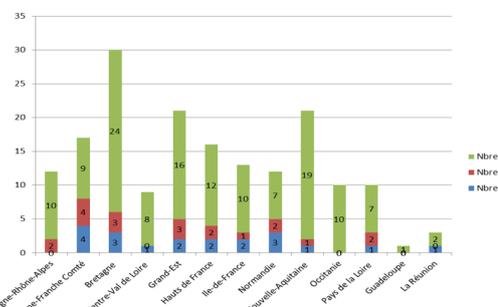
## Nos équipes de France

Le collectif vitesse a obtenu de très bons résultats cette saison 2018 avec des places de finalistes qui donnent beaucoup d'espoir en vue des quotas Olympiques qu'il faudra aller chercher cette année et des places sur les podiums continentaux.



Chez les juniors les résultats de deux juniors dames première année en canoë dame sont historiques, Championnes d'Europe et Championnes du monde en C2, bravo à ces jeunes filles !

L'équipe de France marathon n'est pas en reste avec un quatuor senior qui tire l'équipe vers le haut. Les monoplaces et biplaces sont très performants, ils sont à la lutte avec les meilleurs sur chaque courses. Juniors et senior ont réussi à se hisser sur les podiums internationaux.



## Saison 2019

La saison 2019 va bientôt débuter, année préolympique et paralympique, les quotas pour Tokyo sont à aller chercher, soyons tous derrière nos athlètes afin qu'ils performant et qu'ils décrochent un maximum de billets pour le Japon...

## France Vitesse et Paracanoë 2019

Nous avons connu une période délicate avec la recherche d'un organisateur pour les Championnats de France vitesse et paracanoë. Nous pensons que cela est dû en partie au fait que dans l'esprit d'un grand nombre 2019 serait l'année du premier championnat sur le site Olympique de Vaires sur Marne, malheureusement ceci n'a pas été possible pour diverses raisons. Une solution avait été trouvée avec le Club de Libourne, n'ayant pu obtenir la caution de son comité régional, il a été contraint de retirer sa candidature.

Une autre solution a été trouvée avec le Comité Départemental de la Mayenne, sur le plan d'eau de La Haie Traversaine. Nous avons un organisateur pour 2020 (Boulogne sur Mer) ainsi que des pistes pour 2021...

### Un calendrier bien chargé



Nos clubs se mobilisent afin de mettre en place des régates libres, nous trouvons au calendrier l'International Race de Boulogne sur Mer en avril, le Grand Prix de Nevers en mai,

les Régates Internationales de

Decize en juin, arrivée l'an passé la Régate Internationale Jeune en équipages de Mulhouse et pour finir la Régate Internationale du Pas de Calais en novembre à Arras, merci à tous ces bénévoles qui font briller notre discipline.

Ajoutez à cela les manifestations interrégionales et nationales (10), les championnats régionaux et les animations départementales, le calendrier est bien rempli.

### L'avenir

Avec la diminution des subventions, l'avenir, pour nos clubs, s'annonce compliqué. Les déplacements impactent de plus

en plus les budgets (hausse des carburants et des péages), la création et la pérennisation des postes d'éducateur-entraîneur deviennent difficiles, associé à la diminution annoncée du nombre de cadres techniques le développement de nos structures risque d'en pâtir.

### Championnats d'Europe de marathon Decize 2019

Pour finir sur une note plus joyeuse, notez dans vos agendas : En marathon un événement international sera organisé dans la Nièvre, les Championnats d'Europe à Decize du 25 au 28 juillet avec une première, l'attribution des titres de Champion d'Europe sur la « short race ». Les 22 et 23 juillet seront réservés pour la coupe d'Europe master. Le comité d'organisation vous attend nombreux sur les berges de la Loire pour soutenir notre équipe de France !

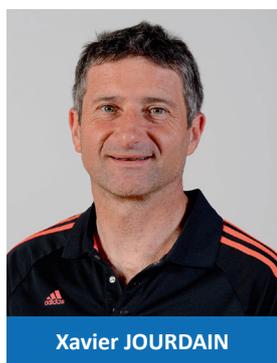


Bonne saison à tous.

**Daniel BONIN**

**Président de la Commission Nationale Course en Ligne, Marathon, Paracanoe**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE SLALOM



**Xavier JOURDAIN**

L'année 2018 s'est terminée avec l'annonce d'un renouveau pour 2019 !

### L'ANIMATION SPORTIVE

#### Le slalom

Depuis 2002, l'animation sportive n'avait pas évolué, (si ce n'est un réajustement en 2012/2013). Il fallait donc remettre de l'enjeu dans la saisonnalité. Alors qu'en 2017, à la suite des Jeux Olympiques de Rio,

nous avons plus de 3900 bateaux classés en slalom en France, (record absolu depuis l'existence du classement national numérique perpétuel), en 2018 nous avons observé une légère baisse. Les résultats internationaux en seniors en berne de médaille dans les disciplines olympiques depuis deux ans et une animation restée trop longtemps identique ont provoqué cette année un début de baisse alarmante de nos compétiteurs classés, et ce, malgré d'excellents résultats pour les équipes de France jeunes ! Il semble néanmoins que le nombre de bateaux au classement soit de nouveau proche des chiffres de 2018 depuis la mi-février. Depuis de nombreuses années, l'ensemble des compétiteurs

dénonçait le passage d'une division à l'autre trop en lien avec des courses qui ne reflétaient pas le niveau réel des athlètes. En 2018, nous avons encore fait les frais de cette situation. Plusieurs courses régionales où nos meilleurs internationaux ont couru, ont donné des points de classement national bien en deçà de la valeur intrinsèque des compétiteurs (donc des montées artificielles dans les divisions supérieures).

A partir de ce constat, il devenait urgent de séparer le classement des divisions nationales, du classement numérique. L'un va permettre les passages entre les divisions (N1/N2/N3), avec des solutions de rattrapage (Playoff N2/N3 - N1/N2), et l'autre va rester pour sélectionner sur les différentes échéances (championnats de France, mises en listes...). Il n'empêche que les courses régionales resteront pour un quart dans la moyenne des points du classement national car elles sont et resteront le cœur de notre animation.

Cette nouvelle animation redessine les strates par divisions :

Les animations régionales

- Des sélectives régionales
- Un championnat régional

Les Coupes de France

- Nationale 1 :  
6 manches sur 3 WE  
(1 site par WE)  
Une finale
- Nationale 2 :  
4 manches sur 2 WE  
(2 sites par WE)  
Une finale



- Nationale 3 :  
15 manches sur 3 week-ends, (sur 5 sites simultanément par WE)  
5 demi-finales, (sur 5 sites simultanément sur un WE)  
Une grande finale nationale 3

Des courses de rattrapage :

- Play-offs N2/N3 pour croiser les meilleurs N3 avec les derniers N2
- Play-offs N1/N2 pour croiser les meilleurs N2 avec les derniers N1

Des championnats de France :

- **Elite pour les disciplines Olympiques** : une première partie sur le Séo de Urgell, une seconde sur Pau
- **Estivaux à Metz** : Masters - Cadets - Juniors - C2 seniors - Par équipes de club
- **Des Clubs à l'Automne à Uzerche**

La quasi disparition des C2 au niveau international ne nous empêche pas de poursuivre cette activité au niveau national, pour les hommes et mixtes en N1, et dans les autres divisions pour tous les C2. Le C2 slalom est sûrement la plus belle et spectaculaire de nos disciplines. Le niveau d'excellence atteint par nos bateaux les années passées ne doit pas se perdre...

La volonté du haut niveau est de retirer des championnats de France Elite cette embarcation emblématique et historique du canoë-kayak pour permettre de donner plus de place au K1 et C1. Nous voulons néanmoins la garder sur nos championnats de France. Tous les C2 se retrouveront donc sur le championnat de France estival à Metz cette année.

### Le kayak Xtrem

Le kayak Xtrem, (ou boarder cross, kayak cross...), est la grande nouveauté de notre animation. Dans la continuité de ce qui se fait à l'international mais sans toutes les contraintes liées à ce qui existe en « slalom extrême », nous avons créé une coupe de France de kayak Xtrem ainsi qu'un championnat de France.



La logique est de proposer à toutes nos disciplines d'eau vive de rentrer dans cette animation. Dès ce mois de mars 2019, la première manche de la coupe de France s'est déroulée en marge du Freestyle Kayak Tour de Pau puis deux manches en même temps sur une N1 de descente à Metz et sur une N1 de Slalom à Cergy. La dernière manche avant la finale se déroulera sur les Natural Games de Millau. La finale se fera à Bourg Saint

Maurice. Le championnat de France sera la dernière épreuve de cette année, en même temps que le championnat de France de slalom à Metz ! De plus en plus d'organisateur se mettent en quatre pour mettre en place des courses de Kayak Xtrem. En marge des disciplines d'eau vive, cette activité semble bien partie pour perdurer et devenir en 2024 l'une des activités du stade d'eau vive !

Gageons que ce développement permette le maintien du canoë kayak, de l'eau vive et du slalom aux Jeux Olympiques...

### LE DÉVELOPPEMENT ET PROJECTION VERS 2024...

Le projet de développement de la CNA est basé sur l'objectif d'amener le canoë kayak slalom au plus haut niveau dans tous les domaines avec pour finalité les Jeux Olympiques de 2024.

Cet objectif se cale sur les axes du projet fédéral et ses valeurs qui reviennent systématiquement comme :

- La formation
- La recherche de l'excellence

La réforme de notre animation passe par :

#### L'évolution de nos sites de pratique

- Augmenter le nombre de sites organisateurs de manifestations sportives de slalom, (jouer sur le nombre de courses régionales et nationales par an).
- Donner des outils pour aider les organisateurs à mettre en place des manifestations de qualité, comme poursuivre le développement d'outils de gestion de course, (compét FFCK, chronométrage), acquérir du matériel spécifique dédié à l'organisation, (bouées de Boarder, matériel de vérification pour les JA...).
- Identifier et aider des structures d'accueil pour le développement des pratiques, (Boarder, conseil à l'aménagement de bassins...).
- Donner des outils pour le développement des pratiques, (documents explicatifs de l'animation, avoir des outils numériques de qualité...).

#### Adapter l'animation aux exigences du haut niveau

- En termes de prestations :  
Augmenter les outils pour les athlètes et les entraîneurs sur les courses (vidéo, live...);  
Avoir un prestataire pour la gestion des classements nationaux.
- En termes d'animation :  
Adapter l'animation pour plus de clarté dans les divisions ;  
Mettre en avant les bateaux forts via des courses qui priment le résultat et la gagne.
- En termes de jugement :  
Monter le pool de Juges arbitres nationaux ;  
Renforcer la formation pour des résultats plus fiables ;  
Beaucoup de documents et d'outils sont déjà en ligne sur le site fédéral pour permettre à chacun de se projeter dans les années à venir, et de s'approprier l'animation 2019.

Pour toute question, la CNA Slalom est là pour vous aider : [cna-slalom@ffck.org](mailto:cna-slalom@ffck.org)

**Xavier JOURDAIN**  
Président de la Commission Nationale Slalom



Mathias GERARD

La descente, l'esprit de la rivière en compétition

## **BILAN DE LA SAISON 2018 : TROIS CHAMPIONNATS DE FRANCE, TROIS SITES, TOUJOURS PLUS !**

La saison 2018 a été rythmée par trois championnats de France. Les championnats de France de sprint et de classique ont été séparés sur deux sites et deux dates différentes, comme sur la saison 2017, mais cette fois-ci, anticipés beaucoup plus tôt. En effet, il a été très rapidement évalué qu'il n'y aurait pas d'organisateur en juillet sur un site de niveau championnat de France pour les deux disciplines sprint et classique. La décision de séparer une nouvelle fois reste une bonne solution pour garantir des parcours d'excellences. Cela permet également de proposer des parcours qui ne sont plus accessibles en juillet. De plus, cette saison, deux championnats de France par équipe ont été organisés, en classique et en sprint. Cela a permis de profiter de cette opportunité de deux sites et deux organisateurs pour profiter au maximum des parcours et de l'ambiance unique des courses par équipe, où l'esprit club est réellement de rigueur.

*Le championnat de France classique* a donc été organisé à Treignac, sur le parcours des championnats du monde 2000, et surtout sur celui des futurs championnats du monde 2022 ! Treignac va être sur ces 4 prochaines années, la référence de la Descente internationale, avec dès 2019 deux manches de coupe du monde, 2021 également deux manches de coupe du monde, et enfin, le retour très attendu des championnats du monde 2022 sur la Vézère. Cet accomplissement n'est que le juste retour d'un site et d'une équipe d'exception, qui a su construire un héritage des mondiaux de 2000. Quand on voit la difficulté des sites de championnats du monde, à construire un héritage sur le long terme, que ce soit en Descente ou sur les autres disciplines, il est remarquable de voir le site de Treignac continuer d'accueillir par une des meilleures organisations du circuit, les descendeurs sur un des plus beaux parcours de Descente. Néanmoins, depuis plusieurs années, les contraintes de lâchers d'eau sur la période estivale empêchent l'organisation d'un championnat de France en juillet.



Cette saison 2018, l'opportunité de séparer sur deux sites les championnats de France, a permis de retrouver la classique de Treignac pour les championnats de France classique individuel et par équipe. Les trois jours du week-end de Pentecôte se sont transformés en véritable fête de l'eau-vive, où les meilleur.es

français.es ont pu se confronter. Les membres de l'équipe de France ont pu commencer à prendre des repères pour les futurs championnats du monde en 2022. Trois sélectifs nationaux classiques ont permis de se sélectionner aux championnats de France classique. Le premier, sur le Scorff fin janvier, est un retour aux sources de la Descente sur les terres bretonnes. La classique de Seix, regroupé avec un sprint, devient un parcours classique de ces dernières années. De plus, cela permet de continuer à construire un développement de la Descente en Occitanie, avec les courses sur Foix en 2019, puis en 2020 sur l'Aude, avec l'objectif de pouvoir organiser en 2021 le championnat de France dans le défilé de Pierre-Lys sur l'Aude. Enfin, le dernier sélectif national classique de la saison 2018 a eu lieu sur la Drôme. Ce parcours magnifique, même si ne présentant pas de difficultés particulières, était un parcours de replis suite à l'impossibilité d'avoir des lâchers d'eau sur le Haut-Allier. La région AURA a donc réussi à faire découvrir un parcours peu connu pour certains clubs.

*Le championnat de France sprint* a été organisé en juillet sur le bassin naturel d'eau-vive de l'Argentière la Bessée dans les Hautes-Alpes. La région PACA, région très dynamique dans l'organisation d'événements majeurs en Descente, s'était portée candidate à l'organisation des championnats de France sprint individuel et course par équipe. Le second intérêt de séparer les deux championnats de France individuel, est d'ouvrir aussi à des sites de sprint l'organisation des championnats de France sprint sur des sites où la classique a moins d'intérêt. Le sprint de l'Argentière possède les atouts techniques et le cadre pour avoir des courses de haut-niveau au pied des massifs des écrins. Les membres de l'équipe de France étaient bien présents, de retour des championnats du monde en Suisse à Muota qui avait eu lieu un mois plus tôt. Les championnats de France de sprint servaient également de fin de sélection pour les athlètes juniors et U23 pour les championnats d'Europe junior et U23 qui ont lieu début août à Skopje en République de Macédoine.



L'équipe organisatrice de la région PACA continue de réussir des événements majeurs, et c'est en toute logique que les championnats de France 2019 seront organisés sur l'Ubaye. Trois sélectifs nationaux sprint ont permis de se sélectionner à ces championnats de France sprint. Le premier sur le bassin d'eau-vive de Chateaufort sur Cher, a constitué un bon premier sprint de saison. Le deuxième sprint, à Seix sur le Salat, qui était couplé à la classique. Le troisième a eu lieu sur l'Ubaye, sur le parcours en amont de Barcelonnettes, sur Condamine-Jausier. Conserver une dynamique d'organisation de compétitions sur l'Ubaye, entre les organisations de championnats de France, est important vis à vis des acteurs locaux.

*Le championnat de France Minime des Régions (et finale coupe de France)* ont été organisés par le club de Gérardmer sur la Moselle. Initialement prévu à Archettes, la sécheresse exceptionnelle de l'automne dernier a nécessité un repli sur la Moselle à Epinal. Cette première édition des Championnats de France Minimes des Régions, est une transformation des championnats de France des Régions qui n'avaient pas atteints leurs objectifs en 6 ans d'existence (en particulier, un manque d'engouement des régions, et des athlètes seniors, qui n'y voyaient pas un objectif fort dans leur saison). La transformation de ce championnat à destination des minimes fut une vraie réussite pour cette première édition. Les Minimes ont ainsi un objectif majeur, dans un esprit d'équipe de Régions fort. Sur cette première édition, une course sprint en patrouille, une course en relais et une épreuve de SUP ont eu lieu. 10 régions étaient au départ de cette première édition. Les régions étaient très motivées avec leur entraîneurs ou cadre régional ou président de commission régionale descente coachant les minimes. La clôture de cette fin de saison, organisée par un des meilleurs clubs de Descente de ces dernières années, fut l'occasion de remettre les dossards jaunes de vainqueur coupe de France et le titre de champion de France des clubs. Le club de Gérardmer a montré que même s'il n'a pas les parcours de niveau national pour organiser des compétitions, il pouvait organiser des événements majeurs sur des rivières aux difficultés moindres. Le championnat de France minime est un événement idéal pour ces parcours de difficultés intermédiaires.

### CALENDRIER 2019



La saison 2019 fera son retour sur l'Ubaye, pour la troisième fois depuis 2014. L'Ubaye devient un site de référence pour l'organisation des championnats de France, avec en prime la première édition des championnats de France Mass-Start. La saison nationale est riche, avec les Nationales classique à Lathus, à Foix et à Treignac (en même temps que les manches de coupe du monde) et les Nationales Sprint à Metz, Foix et La Plagne (en préparation des championnats de France 2020). La saison se terminera par les championnats de France Minime des Régions et la finale coupe de France, à St-Pierre de Bœuf.

### DÉVELOPPEMENT DE LA DESCENTE DE 2018 À 2024 ET NOUVEAUX RÈGLEMENTS 2019-2020

Plan de développement de la Descente : le plan de développement de la Descente, validé par le BEX, a été présenté lors des plénières de juillet. Le plan de développement s'articule autour de 3 axes : fédérer et développer ; accueillir, animer et former ; performer. Ce travail demandé par le BEX a été très intéressant à construire. Ce plan de développement

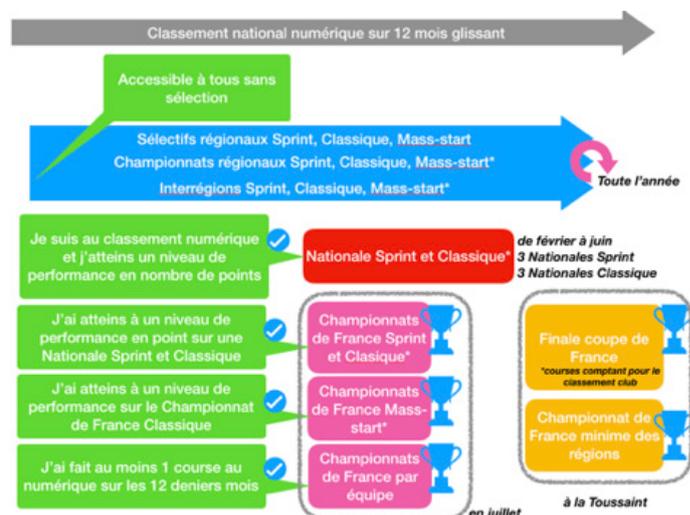
permet d'avoir posé un diagnostic, proposer des actions et un calendrier pour les réaliser. Il convient maintenant de les réaliser. Une des actions phares, est de définir entre chaque région et la commission nationale Descente, un plan de développement de la Descente au niveau local. Une première réunion avec des élus et acteurs de la région Grand-Est a eu lieu à Epinal pendant les championnats de France minime début novembre. Cette première réunion devra être consolidée par une seconde rencontre avec la présidente de la région Grand-Est. En 2019, l'objectif est de définir avec trois nouvelles régions, des plans de développement personnalisés.

Les nouveautés du règlement 2019 s'inscrivent dans la logique de la nouvelle définition de la Descente, de l'article RG2 des règlements sportifs :

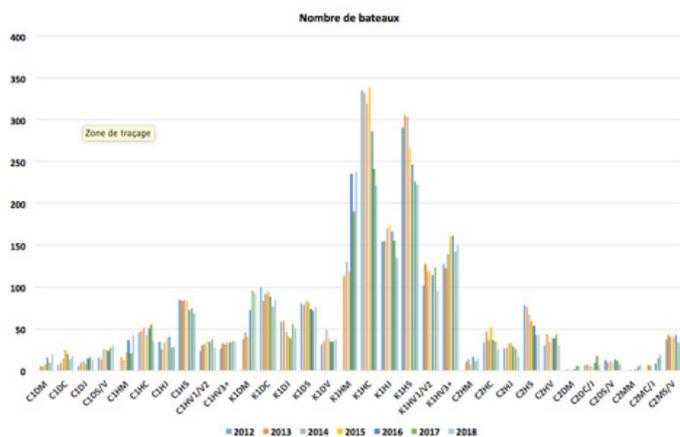
« La descente est l'activité des disciplines de canoë-kayak démontrant les facultés d'une embarcation à descendre le plus rapidement dans de l'eau-vive. Une compétition de Descente s'effectue sur une rivière ou un bassin d'eau-vive artificiel sur un parcours déterminé d'un point en amont jusqu'à un point en aval. Le choix des trajectoires peut-être libre ou en partie imposé. »

Cette définition libère les contraintes de course contre la montre, et des formes de bateau. En plus du format de course sprint et classique contre la montre, une nouvelle épreuve officielle fait son apparition, la Mass-Start. Cette nouvelle épreuve apparaît dans tous les formats de courses régionales, IR, et championnat de France. Elle compte dans le classement numérique. Un titre de champion.ne de France sera décerné cet été sur l'Ubaye. Le parcours est le même que sur la course classique en contre la montre. Cette nouvelle épreuve apparaît aussi au niveau international de manière officielle. Elle devrait permettre de redynamiser les parcours classiques et donner plus de flexibilité sur la meilleure utilisation possible des parcours. Une seconde évolution de règlement est la suppression de la largeur minimale des bateaux. Ce changement mineur pourra peut-être libérer certaines contraintes pour innover sur les formes des bateaux. Enfin, un changement des règles est sur le classement club. Les championnats régionaux compteront, comme les IR et courses nationales, dans les courses pour le numérique du classement club. L'objectif est de mieux valoriser les championnats régionaux.

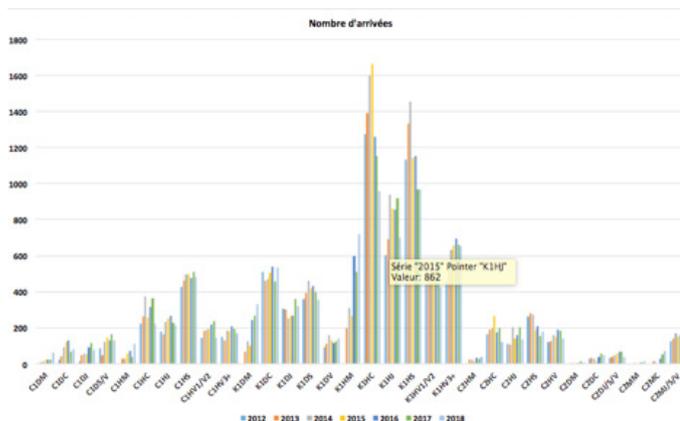
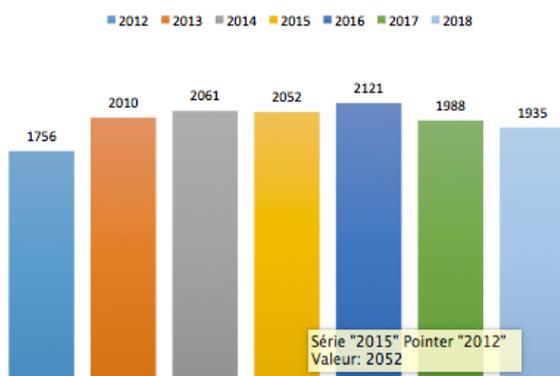
Malgré ces nouveautés règlementaires, le schéma d'animation nationale reste identique depuis 6 ans :



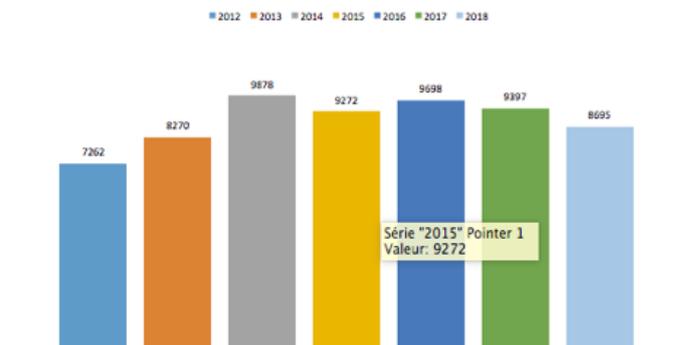
## EVOLUTIONS DE LA PRATIQUE DE LA DESCENTE



### Nombre total de bateaux



### Nombre total d'arrivées



Le nombre de compétiteurs sur la saison 2018 est en légère baisse (1935 au lieu de 1988), ainsi que le nombre de départ à des compétitions officielles (8695 au lieu de 9397). Les baisses sont assez réparties sur l'ensemble des épreuves, à part une augmentation notable chez les minimes (alors que les cadets sont en baisse). Une analyse plus poussée sera effectuée, pour donner plus d'éléments de ces baisses de compétiteurs. Cette diminution du nombre de compétiteurs reste faible, moins de 3% en un an, mais en 3 ans, atteint plus de 8%. Cette baisse s'inscrit aussi sur une baisse globale des licenciés fédéraux sur certaines tranches d'âge (en particulier cadet et junior). L'attractivité pour les U18 (voire U23), est primordiale pour l'avenir des nos disciplines. La Descente continue de s'inscrire comme la discipline de référence en compétition sur les rivières naturelles. Cela est et restera notre identité.

**Mathias GERARD**

Président de la Commission Nationale Descente



## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DRAGON BOAT



Patrick FAUDOT

Saison très riche avec en point d'orgue le titre de vice champion du monde du DB 10 de l'équipe de France senior lors du Championnat du Monde.

### BILAN PRATIQUE COMPÉTITIVE

La saison sportive 2018 a été orientée autour de 3 compétitions nationales et 2 championnats Régionaux : Sélectives Nationales de Choisy le Roi (27 et 28 mai) et de Dijon (16 et 17 juin) plus 2 championnats régionaux : Grand Est à Reims et Bourgogne Franche Comté à Saint-Jean de Losne. Le championnat de

France ayant réuni 22 bateaux à Sedan les 29 et 30 septembre. Mais avec seulement 5 DB20, cette catégorie sera l'objet d'une attention particulière la saison à venir. Plus 17 DB 10 (record de participation) répartis en 12 DB 10 et 5 DB 10 Master (nouvelle catégorie).



C'est en tout 29 clubs qui sont classés à la coupe de France et qui ont contribué au développement de la discipline.

Le top 5 de la Coupe de France 2018 :

- 1. REIMS OLYMPIQUE CK
- 2. PAGAIES DES BORDS DE SAONE
- 3. AMICALE LAIQUE TOUL CK
- 4. RED STAR CHAMPIGNY SUR MARNE
- 5. LES PELLERES CHALONNAISES

La commission nationale remercie sincèrement les clubs organisateurs, les clubs qui ont participé à la saison sportive ainsi que les juges, gestionnaires de courses et officiels qui ont permis la bonne tenue de ces compétitions.

### BILAN EXCEPTIONNEL DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Les tests de qualification se sont déroulés à Vaires-sur-Marne le 8 mai. Tests nouvelle formule, axés sur la capacité physique et sur la faculté à faire progresser un DB 10, en étant seul à pagayer dans un bateau. L'objectif étant d'avoir le meilleur niveau possible en fonction de la densité des compétiteurs. 15 compétiteurs ont été sélectionnés (représentants 5 clubs)

Le choix ayant été d'inscrire 1 bateau DB 10 Mixte. L'équipe de France senior a participé au Championnat d'Europe IDBF à Brandenburg (Allemagne) en août et au championnat du monde ICF à Atlanta (USA) en septembre. Le bilan de cette équipe senior est exceptionnel avec à la clé de 2 belles médailles décrochées au championnat du monde :

- Bronze sur 2 000 m
- Argent sur 200 m, **c'est la première fois dans la courte histoire du Dragon Boat en France qu'une équipe senior devient vice-championne du monde**



#### Félicitations

Au barreur : Thomas ARGENSON (Reims Olympique CK)  
Au batteur : Camille COQUART (Pagaies des Bords de Saône)  
Aux pagayeurs-euses : Stéphanie VIGIER (US Métro), Damien MARAT (Pelles Chalonnaises), Alexis SERRUROT et Margot VENDANGEOT (Pagaies des Bords de Saône), Camilla WAGNER et William BRASSEUR (Reims Olympique CK), Agathe SANANIKONE, Robin BEUZEVILLE, Maxime MOLL et Nicolas BOURSIER (AS Mantes la Jolie).

Merci également au manager de l'équipe, Patrick MASSON, pour son investissement.

Une déception, de ne pas avoir pu aligner un bateau junior qui suite aux brillants résultats de 2017 n'a pas pu confirmer en 2018.

### BILAN DE LA PRATIQUE NON COMPÉTITIVE

L'action de la commission en 2018 sur la construction d'un programme de formation adapté à la pratique sport santé sous la responsabilité de Karine CAIVEAU et Pascale BEAURY.

La pratique non compétitive s'articule autour de 2 axes :

*Sport santé* ou activité physique adaptée se développe dans toutes les régions de France avec notamment la constitution d'équipes de Dragon Ladies C'est près de 60 équipages à la fin 2018, ce qui représente 700 à 900 pratiquants (essentiellement féminines à 80 %).

Le Dragon Boat permet de faire pratiquer une activité physique, c'est aussi fédérer un groupe et aller de l'avant, cela permet de dégager une énergie positive. Cette pratique permet de reconstruire l'estime de soi, cela participe aussi à la reconstruction psychique après une maladie.

*La pratique OPEN*, notamment lors de festivals ou lors de la plupart des compétitions Nationales ou Régionales représente également une source de pratiquants (occasionnels) importante qui mérite d'être suivie de près. Certains festivals DB regroupent de 300 à 500 pagayeurs.

### LA FORMATION

Le programme de formation initié depuis plusieurs années et qui donne de bons résultats a été reconduit :

#### Formation de juges à Nogent sur Marne (27 et 28 janvier)

Avec 7 nouveaux juges formés en 2018, cela nous permet d'avoir suffisamment de juges non compétiteurs afin qu'ils soient disponibles à 100 % lors des compétitions.

#### Certifications de barreaux à Vaires sur Marne (9 juin) et Divonne les Bains (7 juillet)

20 nouveaux barreaux ont été certifiés en 2018, dont la moitié de barreaux- barreaux de Dragon Boat sport santé. Le barreur est le garant de la sécurité des membres d'un équipage, cette validation d'acquis est indispensable pour le développement de notre activité.

*Formations en lien avec le Comité Pagaie Santé* car les bénéficiaires sont également des équipages hors Dragon Boat (C9, Pirogues....).

Un stage équipières, organisé en Bretagne à Guerlédan les 28 et 29 avril a réuni 50 participantes. Ainsi qu'une formation d'animateurs et barreaux d'équipages à Temple sur Lot en Nouvelle-Aquitaine les 27 et 28 octobre avec encore une trentaine de bénéficiaires.

Ces très fortes participations montrent l'intérêt de tels regroupements.

Nous tenons à remercier sincèrement les organisateurs qui ont accueilli ces formations et qui ont mis à disposition leur structure et leur matériel.

## AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2019

Le projet de développement mis en place au cours de la saison 2018 ayant en grande partie été réalisé, les principaux axes pour la saison prochaine seront orientés vers :

- Poursuivre le développement de la pratique compétition en DB et l'accueil de clubs qui participeront pour leur première année à l'animation nationale, en s'appuyant sur le développement des régions. Augmenter le nombre de bateaux sur la catégorie DB 20.  
Mise en place de la catégorie DB 10 Jeunes.
- Soutien à l'Equipe de France en permettant aux meilleurs compétiteurs d'y accéder dans le but de confirmer les résultats de 2018.
- Fédérer et développer les équipes de Sport Santé-Dragon Ladies et autres pratiques non compétitives.

- Poursuivre le développement de notre communication.
- Poursuivre le programme de formation en place depuis plusieurs années.
- Réflexion et mise en place du dispositif Pagaies Couleurs Dragon Boat.

Pour tout contact avec la commission :  
[cna-dragonboat@ffck.org](mailto:cna-dragonboat@ffck.org)

**Patrick FAUDOT**  
Président de la Commission Nationale Dragon Boat

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE FREESTYLE



Alexandre CONTE

L'année 2018 a tenu ses promesses pour le Kayak Freestyle.

Le nombre de compétitions est en hausse, de nouveaux organisateurs sont apparus sur le circuit, d'autres sont revenus.

La commission est à l'écoute des organisateurs et les accompagne à hauteur de ses compétences.

Le stage filles 2018 a encore battu un record de participation avec 23 stagiaires. Ces 23 femmes allant de la catégorie minime à vétéran ont partagé des moments de complicité sur l'eau et en dehors pendant un week-end entier. Et puis être encadrées par la vice-championne du monde Marlène DEVILLEZ, c'est un gage de qualité pour ce stage filles. Elles attendent avec impatience le stage de 2019.

Quand on est un jeune pratiquant du Kayak Freestyle, et qu'un certain Tom DOLLÉ vous propose un stage jeune, cela veut dire que vous allez naviguer avec le champion d'Europe Junior 2016, c'est tentant. Quand vous ajoutez à cela qu'il est aussi le champion du monde Junior 2017...et bien il n'y a pas meilleur kayakiste au monde pour vous apprendre le freestyle!

Merci à Marlène, Marie, Tom et Floriant pour leur implication dans la promotion de notre discipline. Merci aussi aux bassins de Millau et Saint Pierre de Boeuf pour leur accueil sur ces stages.

En terme de cohésion et de technique de navigation, le Freestyle est un modèle. C'est une pratique qui demande de l'engagement et de l'abnégation. Mettre la tête dans l'eau des dizaines de fois sur une journée de navigation alors qu'il gèle ou qu'il vente demande une certaine volonté. Cela n'est possible qu'avec l'entraide et la bonne humeur. En Freestyle le pagayeur est en permanence en déséquilibre, il apprend à gérer son bateau par réflexe, sans y penser. C'est une pratique qui vient parfaitement compléter les autres pratiques

du kayak et qui est parfaitement complété par les autres.

En 2019, la commission nationale va se rapprocher des régions et des clubs pour proposer des stages découverte et diversifier l'offre de pratique des acteurs locaux du canoë-kayak.

Nous serons aussi en pleine préparation des Championnats d'Europe 2020 à Vaires-sur-Marne, le nouveau bassin olympique français qui sera utilisé pour Paris 2024.

Dans le détail en 2018 le palmarès de la France est :

- 13 podiums aux coupes du monde (sur 24 possibles)
- 5 podiums aux championnats d'Europe (sur 12 possibles)



2019 est l'année des championnats du monde à Sort en Espagne début juillet !

Le Freestyle est dans une dynamique de progression rendue possible par l'engagement des athlètes et membres de la commission ainsi que le soutien sans faille des instances fédérales. 2019 sera une belle année, 2020 sera encore meilleure.

**Alexandre CONTE**  
Président de la Commission Nationale Freestyle



Frédéric ESCAFFRE

Le Kayak-Polo en France se porte bien et son dynamisme visible au travers de ses différents championnats ou coupes le montre.

La gestion de tous ces événements demande beaucoup d'efforts et d'engagement et je tiens à remercier les membres de la Commission Nationale d'Activité Kayak Polo, les responsables de compétitions ainsi que toutes les structures accueillants les compétitions.

Les enjeux à courts, moyens et longs termes portés par la CNKP :

- Fonctionnement stable de la CNKP,
- Développement du Kayak-Polo sur le territoire,
- Diffuser une image positive de la CNKP.
- Suivre et accompagner l'évolution de la vision FFCK (Promotion de l'activité, cadres techniques, PPF Kayak Polo etc...).

Le bilan de l'activité, le Kayak Polo se porte bien :

- 95 Clubs engagés en compétition,
- 1200 joueuses et joueurs en compétitions nationales et régionales,
- 12 compétitions officielles dont
  - 5 championnats de France : Masculin, Féminin, U18 masculin, U18 Féminin, U15 Mixte,
  - 3 championnats nationaux masculin (N2H, N3H, N4H),
  - 1 tournoi qualificatif national (NQH),
  - 3 Coupes de France (Masculine, Féminine, U15 Mixte),
  - Des Championnats Régionaux : Bretagne, Ile de France, Grand Est, Pays de Loire, Auvergne Rhône Alpes, Normandie, Hauts de France... Aussi bien adulte que jeune.

L'activité notable de la CNA en 2018 :

- Gestion des championnats,
- Gestion informatique des championnats du Monde à Welland,
- Elaboration et rédaction du règlement 2019 et des annexes,
- Assurer le développement et la qualité de l'arbitrage,
- S'assurer de la prise en compte du Kayak-Polo au niveau des instances : DTN, Conseil Fédéral, Bureau Exécutif.

*Le Kayak-Polo, c'est des bénévoles*



## LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT POUR 2019

### Organisation générale

- Mixité en N3, N4, U18, U15 et Tournoi qualificatif N4,
- Championnat N1H et N1F en deux phases (saison régulière + PlayOffs pour les 8 premières équipes Hommes et les 6 premières équipes Femmes),
- Qualification Championnats d'Europe des Clubs : 1 place en fin de saison régulière + 1 place aux PlayOffs,
- 3 finales (sur 4 terrains) : Finales saison régulière N1H & N1F + Finales U18 & U15 (8-9 juin 2019),
- Finales N2H, N3, N4 + PlayOffs N1H & N1F (6-7 juillet 2019),
- Finales Coupe de France H, F & U15 (26-27 octobre 2019).

### Inscriptions et rétributions

- Inscriptions en ligne,
- Augmentation des droits d'inscription pour les championnats sénior N1 à N4 (moins de 1€ par match par joueur),
- Augmentation des rétributions,
- Suppression du surclassement obligatoire pour les vétérans du groupe Master A (35 à 49 ans).

### Réintroduction des gestes arbitre dans le Règlement spécifique

### Modification des règles d'attribution et de cumul des cartons

- Suppression du carton vert d'équipe,
- Dès que 3 joueurs dans une équipe ont un carton vert dans un match, les cartons suivants sont jaunes ou rouges,
- 1 vert + 1 avertissement = 1 jaune, un joueur ne peut pas avoir 2 cartons verts,
- Si un but est marqué contre une équipe ayant un joueur expulsé pour 2min, le joueur peut revenir sur le terrain à la remise en jeu,
- Si 2 joueurs expulsés, le 2ème doit attendre le 2ème but ou la fin de sa sanction,
- Faute dans la dernière minute => Carton jaune a minima. Pas de vert.

### Modification de la règle du pénalty

- 1 pénalty = 1 carton jaune a minima
- Tir à 4 m avec gardien, les autres joueurs à 6 m,
- Tir sans gardien si le but n'était pas gardé lors de la faute,
- C'est au joueur qui a subi la faute, de tirer.

### Prolongation par but en or par périodes de 5min jusqu'au but marqué

Utilisation illégale de la pagaie : pas de faute s'il n'y a pas de mouvement de la pagaie du défenseur et un contact non significatif.

## RÉSULTATS DES ÉQUIPES DE FRANCE

Les championnats du Monde se déroulaient à Welland, au Canada.

- Seniors hommes : 4<sup>èmes</sup>
- Seniors Dames : 4<sup>èmes</sup>
- Moins de 21 ans Hommes : 6<sup>èmes</sup>
- Moins de 21 ans Femmes : 5<sup>èmes</sup>



## NOS ARBITRES INTERNATIONAUX SONT RECONNUS

Virginie BRACKEZ a été nommée pour être récompensée aux trophées AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisport).

Un grand merci aux responsables de compétitions ci-dessous sans qui aucune de ces compétitions ne serait possible.

Corps Arbitral	Denis SAINTE-MARTINE
N1 Hommes	Thomas BRETENOUX
N1 Femmes	Claire MOAL
N2 Hommes	Denis SAINTE-MARTINE
N3 Hommes	Frantz AVENEL
N4 Hommes	Alban LEBOURGEOIS
N18 Hommes	Frédéric SAULNIER
N18 Femmes	Frédéric SAULNIER
N15 Mixte	Stéphane ODOT
Coupe de France Hommes	Julien COURTEILLE
Coupe de France Femmes	Marion JOUENNE
Coupe de France U15 Mixte	Romain DENOEUVÉGLISE
NQH	Denis SAINTE-MARTINE

## LES CLASSEMENTS



- N1H :**
1. Montpellier I - 99 points
  2. Acigné I - 94 points
  3. Saint-Grégoire I - 91 points

- N1F :**
1. CD Loire-Atlantique I F - 66 points
  2. Montpellier I F - 64 points
  3. Avranches I F - 54 points

- N2H :**
1. Corbeil-Essonnes I - 86 points
  2. Avranches II - 83 points
  3. Sucé-sur-Erdre I - 73 points

- N3H :**
1. Corbeil-Essonnes II - 91 points
  2. Montigny-en-Gohelle - 85 points
  3. Montpellier II - 74 points

- N4H :**
1. Château-Thébaud I - 87 points
  2. Cestas II - 77 points
  3. Tourcoing I - 76 points

- N18 :**
1. Suisse-Normande 18 I
  2. CR Hauts-de-France 18
  3. Avranches 18 I

- N15 :**
1. Avranches 15 I
  2. CR Pays-de-Loire 15 I
  3. Montpellier 15 I

## LES COUPES DE FRANCE

- Coupe de France Hommes :**
1. Montpellier I
  2. Condé-sur-Vire I
  3. Agen I

- Coupe de France Femmes :**
1. CD Loire-Atlantique I F
  2. Avranches I F
  3. Saint-Omer I F

- Coupe de France U15 :**
1. Avranches 15 I
  2. CR Bretagne 15 I
  3. Montpellier 15 I

À noter, le déclassement de l'équipe Féminine de Strasbourg de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> place pour ne pas s'être présentée à la cérémonie protocolaire.

## LA CNAKP

**Président :** Frédéric ESCAFFRE  
**Membres :** Claire MOAL, Virginie BRACKEZ, Laurent GARRIGUE, Brice DEJONGHE, Eric VIGNET

**Les chargés de mission...** Un grand merci à eux sans quoi rien ne serait possible, le fonctionnement de toute cette organisation n'est possible que grâce à ces bénévoles qui s'investissent complètement dans leurs missions.

**Frédéric ESCAFFRE**  
**Président de la Commission Nationale de Kayak-Polo**

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE OCEAN-RACING, VA'A VITESSE



Jean COMBES

## Océan Racing

L'Océan Racing poursuit son développement à petits pas. Notre règlement se simplifie saison après saison afin de faciliter l'accès aux compétitions à un plus grand nombre et surtout aux féminines.

Les minimes font leur apparition sur le circuit national. Aux derniers championnats de France, ils étaient 44, dont 12 filles, à participer et pas seulement des « sudistes », les normands et les bretons étaient en force.

Le championnat de France s'est déroulé à Toulon pendant les vacances de la Toussaint. Le mauvais temps a été compensé par une température de l'eau bien plus acceptable qu'en Bretagne au mois d'août !



## LA FRÉQUENTATION

Le nombre de clubs à participer à l'activité a été de 107 contre 80 en 2018 ; cette forte augmentation est due à de nombreux clubs alignant occasionnellement des compétiteurs (notamment des jeunes) pour peu qu'un sélectif se déroule pas loin de chez eux.

En 2018, 858 bateaux ont participé à l'activité nationale regroupant 1604 compétiteurs (1200 en 2017). Là aussi, cette forte augmentation est due en partie à l'augmentation des minimes (58), des cadettes et puis un peu partout sur toutes les autres catégories.

## FORMATIONS

2018 a vu deux formations entraîneurs Océan Racing niveaux 1 et 2 à Cherbourg en juillet et Grau du Roi en septembre, encadrées par Olivier TANTON. Nous sommes toujours dans l'attente du logiciel *competffck* pour lancer une formation de délégués CNA.

## EQUIPE DE FRANCE

En 2018, l'équipe était composée de 10 compétiteurs :

- David SZLACHTA – Club Kayak Mer Nord Cotentin (OPEN)
- Nicolas LAMBERT – Kayak Club Terre de Camargue (OPEN)
- Léa CAURANT – Quimper (OPEN)
- Hector HENOT – La Pagaie des Avens (U23)
- Axel KEMPF – Club Canoë Kayak Limouxin (U23)
- Lisa GRAS - Kayak Club Terre de Camargue (U23)
- Nathan LE NESTOUR – Brest (U18)
- Julien DOUERIN – Douarnenez (U18)
- Yann XIBERRAS – Palavas Les Flots (U18)
- Anouk STROHMANN – Palavas Les Flots (U18)



Le championnat d'Europe s'est déroulé en Espagne à Villajoyosa du 29 septembre au 7 octobre.

### Très belles performances des français

- En U18 hommes : Nathan LE NESTOUR est vice-champion d'Europe, Julien DOUERIN termine 6<sup>ème</sup>, Yann XIBERRAS 8<sup>ème</sup>
- En U18 féminines : Anouk STROHMAN championne d'Europe.
- En U23 hommes : Noé PELIZZA est champion d'Europe, Hector HENOT est vice-champion, Pierre VILLELLA 3<sup>ème</sup>, Axel KEMPF 5<sup>ème</sup>
- Chez les U23 féminines : Lisa GRAS est championne d'Europe et Laury MARIE-SAINTE vice-championne
- En Open féminines : Angie LE ROUX est championne d'Europe, Léa CAURANT 7<sup>ème</sup>
- Enfin en open hommes : David SZLACHTA termine 3<sup>ème</sup> et Nicolas LAMBERT 4<sup>ème</sup>

Ces championnats sont un véritable succès du collectif France, qui redevient leader incontesté de l'océan racing en Europe. Sur 18 médailles officielles, 9 reviennent à la France, 4 titres sur 6, même dans les 2 courses promotionnelles, la France rafle 2 médailles en K2 mixte et termine 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> en master.



CLUB	Oro	Plata	Bronce	Total
FRANCIA / FRANCE	4	3	2	9
ESPAÑA / SPAIN	2	2	2	6
ALEMANIA / GERMANY	0	1	0	1
REPUBLICA CHECA / CZECH REPUBLIC	0	0	1	1
PORTUGAL / PORTUGAL	0	0	1	1
SUECIA / SWEDEN	0	0	0	0
NORUEGA / NORWAY	0	0	0	0
ITALIA / ITALY	0	0	0	0

## LA COUPE DE FRANCE DE VA'A LONGUE DISTANCE

Pour la 5ème année, la Coupe de France proposait 5 courses. Chez les dames, c'est l'équipage de Médoc Va'a qui remporte la coupe suivie des filles de l'AS Pirogue Polynésienne de Toulon Va'a.

Du côté des hommes, 11 V6 ont pu être classées sur les 36 qui ont participé. C'est une nouvelle fois le Club Nautique de la Méduse qui remporte la coupe suivie de CK Côte de Lumière et de Toulon Va'a.

## LA VA'A VITESSE

Toujours aucune activité dans cette discipline.

## L'INTERNATIONAL



La 9ème Breizh Océan Race a été organisée par le Comité Départemental du Morbihan mi-octobre. C'était une manche de la coupe du Monde ICF et surtout le « test event » avant le Championnat du Monde de 2019.



La fréquentation a augmenté avec 112 compétiteurs venant de 14 nations. C'est Sean Rice (Afrique du Sud) qui remporte la course, suivi de Gordan Harbrecht (Allemagne) et de Valentin Henot, 1er français.

En 2019, du 9 au 15 septembre, ce sera l'année du **Championnat du Monde** pour la **première fois en France**.

Je peux vous assurer que le Comité d'Organisation, bien que manquant cruellement de sponsors à ce jour, fera tout son possible pour offrir à nos compétiteurs de belles courses et des souvenirs inoubliables de Bretagne.



**Jean COMBES**

**Président de la Commission Nationale Océan Racing et Va'a Vitesse**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE WAVESKI - SURFING



**Thierry MOURAUD**

Cette année fut une fois de plus, bien remplie. Les forces vives de la commission nationale se sont réunies plusieurs fois durant la saison sur les manifestations, mais aussi par internet, afin de préparer les différents enjeux qui nous attendent. Ce fonctionnement permet de réduire les déplacements et les coûts qui en résultent.

L'objectif numéro un était le championnat du Monde de Pantin, en Espagne. Des piges ont été programmées pour sélectionner une équipe de France : **Quatre « Open », deux « Ondine » et deux « Junior »**.

J'étais le coordinateur de cette équipe et je suis fier des résultats obtenus par nos athlètes. Une pluie de médailles, 7 titres de champions du Monde et leader mondial de notre activité.

La saison a été rythmée par les coupes de France, les championnats

régionaux et s'est terminée par les Championnats de France à Crozon chez les Bretons.

Un grand bravo à tous les organisateurs pour leur investissement et à nos compétiteurs qui ont porté au plus haut les couleurs de la France.

Le bilan sportif est excellent et laisse présager un futur brillant pour les prochains rendez vous.

### STRUCTURATION DE LA COMMISSION

Un travail de la commission sur les règlements et l'intégration dans nos annexes des courses de Beach Race, afin de proposer une animation sur différents supports comme sur Mimizan Paddle Games, a été réalisé.

Le projet de développement a été écrit, mais il reste un effort important pour le faire vivre en région. Il sera valable s'il est partagé de tous. Moi j'y crois et le souhaite, du moins je l'espère. Les avantages de cette discipline sont considérables. Pratique de loisir et en compétition le Waveski surfing est le type

d'activité sportive correspondant à l'attente de nombreux estivants de toute la côte Atlantique, Méditerranéenne ou de Normandie. Mais aussi pour les kayakistes de rivière ou d'eau plate, de varier leurs espaces d'évolution. Sans oublier bien sûr la dimension économique que ces activités représentent comme en témoignent notamment les communes qui les accueillent aujourd'hui.

#### Instance fédérale

Le plus dur est de mobiliser les jeunes sur les réunions des CD et CR.

#### Les sites de pratique

Dans chaque région il y a des clubs de référence pour accueillir et organiser la pratique. Du matériel adapté permet d'accéder au waveski, avec de l'encadrement compétent.

Pour conquérir d'autres sites il faut former et informer nos cadres, qu'il y a du potentiel de développement pour de nouveaux clubs ou de structures privées affiliées.

A nous de les valoriser et de bien communiquer nos valeurs dans le respect d'un environnement de plus en plus contraint. Un exemple à Talmon St Hilaire en Vendée, notre championne du monde Océane LUCAS a monté une base qui nous permet d'avoir un club de plus sur qui l'on peut s'appuyer pour organiser la pratique des sports de pagaie.



#### CORPS ARBITRAL/JUGES

Un de nos grands soucis comme chaque année, c'est de disposer d'un nombre de juges suffisants pour que les séries de qualifications s'enchaînent et que les résultats soient à la hauteur des attentes des compétiteurs. Nous gardons toujours dans les premiers tours de qualification, les compétiteurs en parallèle de juges nationaux sur le poste de jugement afin qu'ils puissent mieux se rendre compte de la difficulté du jugement.

Yann DURAN et Max GABORIT travaillent sur les formations. Un grand merci pour ce travail réalisé durant la saison.

La gestion de course est aussi un axe qu'il va falloir renforcer pour une meilleure répartition des tâches. Les tableaux de répartition et les outils qui vont avec sont harmonisés pour que chaque organisateur ait le même modèle.

Le jugement en direct demande d'avoir un site bien alimenté pour éviter tout plantage. Des logiciels permettent de diffuser sur internet les résultats en direct, c'est bien mais cela a aussi des inconvénients. La pression est terrible sur les juges.

#### COMMUNICATION

Le Waveski Surfing est toujours en recherche de reconnaissance comme une activité à part entière mais pas à part. La compétition est pour l'instant le seul vecteur de notre communication. Les articles de presse et les récompenses de nos athlètes sont relayés sur les réseaux sociaux. Ce sont des moyens qui nous permettent de valoriser nos résultats et notre capacité à performer. Toutes les instances institutionnelles apprécient la dynamique des clubs locaux.

Notre défi est de nous faire connaître du grand public en organisant des animations ouvertes à tous et de diffuser des images de qualités dans les médias.

Cet hiver les meilleurs du waveski Français se sont retrouvés en Indonésie pour tourner des images magnifiques. Le projet d'un film sur l'historique du Waveski Surfing a été mené par notre champion du Monde Pablo ARROUAYS avec de très belles images. A voir absolument ! Petit aperçu sur ce lien : <https://www.facebook.com/TakeaSeat.fr/videos/719686475056995/>

Un très beau travail qui a été programmé sur divers événements et dans certaines communes.

Toutes ces actions font partie de notre savoir-faire et c'est le résultat de ceux qui croient dans les valeurs de partage. On peut compter sur ce noyau solide de bénévoles qui se mobilisent pour organiser tout ça.

Notre développement vit au rythme des acteurs qui le portent. Nos partenaires institutionnels nous encouragent toujours dans ce sens. Un grand merci aux personnels du siège qui nous accompagnent pour mener à bien cette mission.

A nous alors de regrouper nos pagaies pour accompagner une nouvelle dynamique pour l'année 2019. Merci à tous.

**Thierry MOURAUD**

**Président de la Commission Nationale Waveski-Surfing**



# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINAIRE D'APPEL



Claude SCHMITT

Une saison réussie serait une saison sans réunir le conseil. C'est raté pour 2018 !

Le bureau exécutif fédéral a saisi deux fois la commission de discipline d'appel.

Nous apprenons en marchant, et avons veillé au fil de nos réunions à établir et suivre une procédure d'instruction. Chacun a su sortir de son a priori et les instructions ont été menées dans l'intérêt du monde fédéral dans le respect des valeurs qui nous animent.

Chaque arbitrage s'est conclu en réunissant un conseil de discipline à huis clos. Nous n'évoquerons donc pas le contenu des décisions prononcées.

Pour autant, quelques réflexions nous animent. Des démarches auraient pu être entreprises bien en amont de la saisie du jury d'appel.

Rappelons-nous qu'un club, un comité départemental, un comité régional a toute latitude à réunir une commission de discipline. Nous signalons que le transfert d'un dossier auprès de l'organe supérieur ne décharge pas une entité de sa responsabilité. Celle-ci pourrait être appelée à témoigner pour le moins. Notons aussi, dans la mesure où un dossier fait l'objet d'un jugement civil, qu'il est évident d'en tenir compte. Il serait donc déplacé pour la commission de discipline de sanctionner au-delà de ce qu'un organe de l'Etat a prononcé.

Il peut apparaître au fil d'une étude que le contexte puisse, au-delà des apparences, élargir rapidement la chaîne de responsabilité à différents acteurs, tels que cadres techniques, présidents de comité, R1... Nous nous dirigerions alors vers « une assise » qui dépasse le cadre d'un conseil de discipline.

## EN CONCLUSION

Nous conseillons à un décideur, quand il sollicite des bénévoles, des professionnels, voire des personnes morales comme un club, de veiller à leurs réelles disponibilités et conditions d'exercice.

Nous conseillons aux structures de se responsabiliser dès le constat d'un cas répréhensible. Pour l'image de notre sport, la renommée de notre fédération voire et avant tout pour préserver l'intégrité physique et morale d'une personne.

Pour finir, tous mes remerciements vont aux membres de la commission, Catherine, Bruno et Sébastien.

Je n'oublie pas Margaux notre soutien juridique fédéral et Elsa qui ont toutes deux facilité nos tâches.

Merci à toutes et à tous.

Claude Schmitt

Président de la Commission Nationale Disciplinaire d'appel

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION



Samuel BONVALET

En toute logique ce rapport sera très proche de celui effectué l'an passé puisque les axes définis dans le projet fédéral pour la stratégie fédérale de formation se déclinent sur l'olympiade. Les voici rappelés ci-dessous :

■ Disposer d'une filière de formation propre à la FFCK afin de sécuriser la filière de formation

■ Animer un système de formation garant de l'identité de la fédération : performance et pleine nature

■ Positionner la FFCK comme un acteur légitime dans la formation aux sports de pagaie

La stratégie de formation est structurée en 4 axes thématiques qui s'inscrivent dans le projet fédéral comme l'explique le schéma suivant :



- Axe 1 : Education et sports de pagaie
- Axe 2 : Formation et performance sportive
- Axe 3 : Professionnalisation des structures membres et des comités
- Axe 4 : Formation et stratégie de développement

Revenons sur les actions qui ont été menées au cours de cette année pour chacun des 4 axes et projetons-nous dans un avenir proche, celui de notre saison 2019 :

## AXE 1 : EDUCATION ET SPORTS DE PAGAIE

Durant l'année 2018, nous avons délivré 506 Pagaies Blanches, 1848 Pagaies Jaunes, 2457 Pagaies Vertes, 626 Pagaies Bleues, 17 Pagaies Rouges et 16 Pagaies Noires. Ces chiffres sont globalement en baisse par rapport à 2017 mais le système Pagaies Couleurs est en pleine évolution.

Notre Président fédéral a indiqué à bon nombre d'entre nous, lors de ses déplacements en région, les changements actés.

La finalité du système reste de promouvoir la fédération auprès des structures et des pratiquants. Une construction simple d'accès doit permettre de générer un modèle économique avantageux pour les clubs et structures de la fédération en valorisant leurs offres de pratique. Ce système se devra également d'être adapté à une diffusion massive annuelle ainsi qu'à l'utilisation par les établissements scolaires, jusqu'à un certain niveau. Il nous revient aujourd'hui de constater que, pour être efficaces, les Pagaies Couleurs ne doivent pas être directement dédiées à la validation d'une polyvalence. Cette polyvalence pourra être apportée par l'animation jeunes, par les offres de pratique de la commission loisir, par la préparation des diplômés d'encadrement.



Aussi, les premiers niveaux de Pagaies Couleurs seront à l'avenir travaillés par supports, en fonction des embarcations utilisées par chacun-e. Notre dernière Assemblée Générale a renommé notre Fédération en y agrégeant l'ensemble des sports de pagaie. Ainsi, il devient possible aux pratiquant-es du dragon boat, de la pirogue, du rafting et du stand up paddle d'obtenir des Pagaies Couleurs sans avoir à embarquer en kayak ou en canoë. Leurs attentes se devaient légitimement d'être entendues et traduites concrètement dans les faits.



Par ailleurs, nous avons constaté combien les positions des commissions nationales d'activités étaient variées et traduisaient des attentes différentes vis-à-vis des Pagaies Couleurs, en relation avec leurs pratiques et leurs systèmes compétitifs. Aussi, Pagaies Couleurs se repositionne dans une perspective plus large que la pratique compétitive, avec une déclinaison par blocs de compétences, qui permettra de valider des capacités dont certaines pourront directement être en lien avec les attentes des commissions nationales d'activités. C'est pourquoi, à partir d'un niveau plus rapidement atteint qu'aujourd'hui, les Pagaies Couleurs deviendront disciplinaires.

Pour ce faire, un réel travail de modélisation de l'outil final attendu devra se créer dans les mois à venir avec les différentes commissions nationales.



A l'initiative de la commission Jeunes, nous nous sommes associés à deux séminaires de deux jours, l'un en septembre, l'autre en décembre. Ceux-ci ont regroupé des dirigeants, des cadres professionnels ou bénévoles de clubs, des enseignants, des conseillers pédagogiques... Nous y avons échangé sur la nécessaire adaptation de notre outil Pagaies Couleurs aux moins de 14 ans, dans le cadre des séances clubs, des séances scolaires, des séances estivales avec les centres de loisirs accueillis... Il est indispensable de pouvoir mieux fidéliser, dans les années à venir, ce public et cela passe sans doute par une augmentation de la motivation des jeunes, voire des très jeunes, et de leurs encadrants au travers de paliers d'apprentissage plus nombreux. Au printemps, un outil test devrait être proposé à plusieurs structures, dans le but de pouvoir, nous l'espérons à l'automne, délivrer, à tous, les versions finales des différents éléments créés, pour l'enfant, pour son cadre et pour son enseignant au besoin. Un développement promotionnel visuel est à envisager. Il va sans dire que les compétences en terme marketing des un-es et des autres sont recherchées.

Concernant une partie de ce public jeune, l'expérimentation « Planète Kayak » organisée à la base de kayak de Torcy en 2017, se confirme en 2019 par une action nationale, menée sur l'ensemble des régions. 65 clubs sont d'ores et déjà inscrits. Les journées organisées auront lieu au printemps. Cette action doit permettre, à terme, d'accroître le nombre de jeunes licencié-es dans nos structures et d'établir un véritable partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Il nous faudra réussir là encore une communication fédérale efficace auprès de ces publics. Lors de ces journées, le lien avec Pagaies Couleurs sera d'emblée créé puisque les participants repartiront tous avec un diplôme Pagaie Blanche.



Un premier regroupement d'enseignant-es spécialistes du canoë-kayak s'est tenu les 12 et 13 octobre 2018, mis en œuvre par notre fédération en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la convention pluriannuelle. La finalité de la création de ce réseau est le développement de la pratique du canoë-kayak dans les cadres scolaire et universitaire, en s'appuyant sur des interactions efficaces entre les clubs et les établissements scolaires.



Notre Président Fédéral, Jean ZOUNGRANA, était présent pour l'ouverture suivie de la présentation du Label Génération 2024 par Thierry TERRET, Délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques. Didier CHAVRIER, Vice-Président Fédéral en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation, et Pierre-Etienne TAILFER, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'Education Physique et Sportive de l'académie de Lyon présentaient ensuite l'état de la pratique et les enjeux du canoë-kayak de l'école à l'université ainsi que ceux de la formation des enseignants. Un temps de présentation de l'action sus citée « Planète Kayak » était également mené. Ce séminaire fut riche d'échanges et de projets à prolonger dès 2019.

Comme chaque année, une rencontre des acteurs de la formation des différents pays utilisant Europaddlepass a eu lieu. Celle-ci s'est déroulée en Italie en mars 2018. Je remercie les participants à ces rencontres fructueuses et nécessaires pour la bonne cohésion de cet outil Européen que d'autres fédérations nous envient. Le prochain temps d'échange aura lieu à domicile, les 14 et 15 mars 2019, à Vaires sur Marne. Notre fédération saura accueillir comme il se doit ce moment, comme cela avait été le cas à Cherbourg en 2015.

L'adaptation des dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap devient effective. Ce qui a été possible pour Cindy MOREAU nous a incités à favoriser la concrétisation de nombreuses autres passerelles de formations.

L'instauration d'un plan de féminisation de l'encadrement se poursuit lui aussi. Nous devons être fiers de cette action et la porter encore plus haute.

Deux formations nationales à destinations des publics éloignés de la pratique ont été menées. L'une concernant le public féminin et l'autre, le public handicapé.

La conception et l'expérimentation de la formation et du label « Pagaie Santé », pour la pratique qui nécessite une prescription sur ordonnance, tout comme la conception et l'expérimentation de la formation et du label « Pagaie Fit », accessible à tous, concrétisent les années de travail auprès du Comité « Pagaie Santé » de la FFCK. Des modules de formation nationaux seront mis en place également à ces sujets.



Les échanges fructueux concernant la conception d'un diplôme fédéral de « Guide » associés à la rénovation du dispositif Pagaies Couleurs et de la filière de formation doivent permettre d'envisager une nouvelle reconnaissance pour certains acteurs au sein de nos clubs. Ceux-ci devront correspondre aux besoins identifiés en compétence et en profils d'encadrement afin d'organiser des séances particulièrement riches culturellement et en matière d'environnement, appréciées auprès de pratiquants sensibles à la découverte de côtes, de lacs, de fleuves et rivières parcourus depuis des décennies ou seulement récemment par les pagayeurs de notre fédération.

## AXE 2 : FORMATION ET PERFORMANCE SPORTIVE

En 2016, la FFCK a défini son « Parcours de Formation des Entraîneurs » qui s'appuie sur 3 niveaux de diplômes (Entraîneur Fédéral 1, 2 et 3). Depuis sa création, 8 Comités Régionaux sur 13 ont accepté de se lancer dans ce dispositif. 161 stagiaires ont été formés à au moins un module du diplôme d'Entraîneur Fédéral de niveau 1, 273 participations ont été recensées sur l'ensemble des quatre modules proposés dans les différentes régions. 20 candidats ont participé à l'ensemble des modules mais seuls 10 ont validé leur EF1 puisque les autres n'avaient pas obtenu préalablement leur diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs.

Par ailleurs, 46 personnes sont entrées en formation pour suivre au moins un module du diplôme d'Entraîneur Fédéral de niveau 2. Une personne a suivi les quatre modules nécessaires à la validation de l'EF2.



Un lien entre l'Entraîneur Fédéral et le Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sport est à consolider en particulier concernant les questions sur l'allègement lors de l'entrée en formation : en effet, si un allègement de formation pourrait être concédé, les modalités de certification et d'alternance devraient être intégralement conservées.

## AXE 3 : PROFESSIONNALISATION DES STRUCTURES MEMBRES ET DES COMITÉS

Les parcours de vie et de formation des professionnels agissant dans les clubs et dans les structures commerciales ne sont pas étanches. Il est fréquent d'observer des parcours ayant débuté bénévolement au sein d'un club et s'orientant vers la création d'un emploi ou d'une structure commerciale. Aussi une continuité entre les formations fédérales et professionnelles doit elle être prévue.

Ainsi, il est utile de noter ici que le renouvellement de la demande de délégation du Certificat de Qualification Professionnel Moniteur de Canoë Kayak est effectif pour la période 2018 – 2023.

Dans le même temps, un rapprochement s'opère avec l'Université de Marne-la-Vallée pour une étude sur l'emploi dans les structures fédérales et pour la structuration d'un observatoire permanent de l'emploi au sein de la FFCK, via le bilan d'activité renseigné par les structures sur Extranet.

Au cours de l'année à venir, les renforcements de passerelles entre les diplômes fédéraux et les diplômes professionnels vont continuer, des partenariats entre Unités de Formation et de Recherche Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et structures de la FFCK sur la pluri-qualification seront toujours développés. La création d'un parcours de formation pour les Sportif-ves de Haut Niveau et les étudiant-es STAPS a été réalisée cette année mais n'a pas rencontré de candidats.

Le développement des différents types de professionnalisation des structures est également un sujet récurrent. En effet, les structures de la FFCK vivent une professionnalisation accrue depuis la dynamique des premiers emplois aidés de la fin des années 1990. La moitié des clubs de la FFCK et une majorité des comités emploient au moins un salarié. Cependant, l'emploi demeure fragile tant sa pérennité, sa pertinence au regard du projet associatif que les évolutions professionnelles proposées aux salariés sont des freins quotidiens rencontrés par les différents acteurs.

La FFCK peut accompagner les formes de professionnalisation qui apportent à son projet et à sa structuration, en s'appuyant sur les nombreuses ressources de l'accompagnement associatif existantes et en renforçant l'adéquation compétences - formations - emplois. Il sera ainsi intéressant de formaliser une stratégie de professionnalisation, déclinable sur les territoires, de mettre à disposition des outils spécifiques d'aide aux employeurs (contrats types de travail, e-prestations, fiches de postes...), de renforcer l'efficacité de la mise en relation des employeurs et candidat-es potentiel-les à l'emploi.



#### AXE 4 : FORMATION ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Bien entendu, le portage des formations Equipe Technique Régionale, Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs via l'organisme de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak a été effectué cette année encore car effectivement, depuis 1998, la FFCK dispose de son organisme de formation professionnelle.

Le déplacement du siège Fédéral sur le site des jeux olympiques de Paris 2024, à Vaires-sur-Marne, va permettre d'y implanter également l'Institut National de Formation de la FFCK. Le Bureau National Enseignement et Formation prend petit à petit

la mesure de l'enjeu ici offert et reste conscient de l'intérêt de ce lieu pour développer l'organisme de formation fédéral afin d'accompagner la mise en œuvre du projet de développement de la Fédération et du projet fédéral de performance.

Dans l'attente de ce lieu, la formation des dirigeants-es reste primordiale afin d'accompagner de manière performante le développement des clubs et des comités, pour que les compétences de chacun-e s'élèvent, que les rôles se développent et se structurent de manière complémentaire.

Le guide du dirigeant a été diffusé de nouveau auprès des Présidents de clubs par email. Nous restons conscients qu'une version papier favoriserait sans doute une meilleure imprégnation de l'outil.

Au niveau national, des rencontres lors de séminaires de formation ou de colloque de CTRs ont permis de dresser un état des lieux et de poser un diagnostic pour faire évoluer les méthodes d'apprentissages. Les interactions et recherches entre stagiaires s'avèrent toujours plus formatrices que les discours magistraux. Je vois avec satisfaction se déployer en région, pour les formations d'AMFPC, de MFPC ou d'arbitrage, des modules utilisant les nouvelles technologies : questionnaires kahoot, formations ou évaluations en ligne, prémices des formations E-learning à venir.

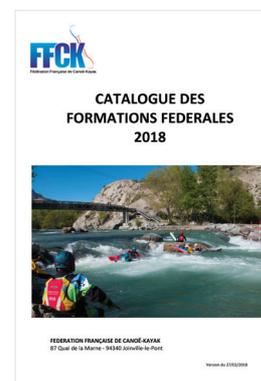


Pour asseoir ces apprentissages, le Mémento de la Monitrice et du Moniteur a été réédité début 2018. La tranche de l'ouvrage indique l'année de mise à jour. C'est un élément indispensable qui devait être ajouté. Une mise à jour partielle s'est effectivement avérée nécessaire compte tenu de différentes évolutions réglementaires et de celles de nos propres pratiques.

La conception du DES JEPS directeur-trice structure a été finalisée cette année. Dans le même temps, 515 AMFPC ont été validés, 223 MFPC et 117 CQP. Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à ceux de 2017 mais l'évolution du système Pagaies Couleurs va engendrer une rénovation de la filière de formation. Attendues depuis de nombreuses années, les créations de diplômes AMFPC et MFPC eau calme devraient prochainement voir le jour dans ce cadre.

Le Catalogue des formations fédérales est un recueil important, chaque année renouvelé, il doit être mis à la disposition du plus grand nombre dans l'ensemble de nos structures et son accès via le site internet fédéral rappelé dès que la possibilité en est offerte.

La nécessité de mettre en place des formations à distance est au cœur de nos échanges. Une solution reste à construire via le E-learning pour s'adapter aux disponibilités des bénévoles, notamment du corps arbitral et des dirigeants.





diligence et efficacité aux différentes demandes des commissions régionales et permettre le déploiement de la méthode Pagaies Couleurs sur l'ensemble du territoire.

Renaud DOBY qui, après avoir été CTN auprès du service, a changé de missions au 1<sup>er</sup> septembre pour intégrer le haut niveau sur un poste de Coordinateur Interrégional. J'apprécie qu'il reste en charge de la coordination du DE JEPS entraîneurs, en association avec sa mission de directeur du pôle France de Pau/Toulouse et sais qu'il compte bien profiter de la fonction qui est la sienne pour donner à la formation la place qu'elle mérite dans le haut niveau.



Il me faut, au terme de ce rapport et pour toutes ces actions, remercier les membres du Bureau Enseignement Formation, pleinement investis dans leurs missions, soucieux de réflexions, de propositions et d'échanges :

Sylvie BARATHIEU, déléguée sur la formation des dirigeants, la professionnalisation et le E-learning,

Stéphane DABLIN, délégué sur la filière accompagnateur-guide de la filière de formation et sur la formation des dirigeants,

Rémi FRANCOIS, délégué sur Pagaies Couleurs, la rénovation de la filière de formation et le guide fédéral,

Juan GUERRERO, délégué sur l'accessibilité des formations et des diplômes aux personnes handicapées, la formation des juges et arbitres, celle des entraîneurs,

Sandrine PRINET.

Pour ma part, le Bureau Enseignement Formation m'a directement délégué les sujets suivants : les Pagaies Couleurs, les jeunes, la filière de formation et le public scolaire.

Je n'oublie pas Didier CHAVRIER, Vice-Président Fédéral en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation qui porte nos remarques et suggestions au niveau du Bureau Exécutif de la Fédération.

J'associe également mes homologues, Présidents, Secrétaires, Responsables des autres commissions nationales avec lesquels j'ai pu échanger en début d'année, souvent par téléphone, concernant l'évolution de la méthode Pagaies Couleurs. Ces échanges furent amicaux et riches. Nous en retenons qu'il doit être possible de répondre aux attentes de chacun mais que, pour ce faire, l'ensemble des commissions devra nous aider à mettre en place les critères de passations d'une pagaie à l'autre au sein des différentes disciplines.

Je dois également saluer le travail et l'implication de :

Céline RECULET, responsable du service enseignement formation début 2018, devenue depuis Directrice Technique Nationale Adjointe en charge du développement et de la formation. Céline offre à nos échanges les nécessaires éclairages qui nous font parfois défaut.

Caroline BARBAUT qui a su, cette année encore, répondre avec

De nécessaires efforts justifiés devaient permettre de compléter cette équipe de professionnels afin que l'ensemble de nos ambitions puissent voir le jour. Cela est chose faite et c'est avec enthousiasme que je souhaite la bienvenue à :

Amélie PALASZ, responsable pédagogique ayant rejoint le service au premier semestre 2018,

Benôit LEHUEDE, nouveau responsable du service formation et professionnalisation, depuis janvier 2019,

Pierre DEVAUX, Conseiller Technique National chargé des formations d'entraîneurs, de formateurs et de tuteurs, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018,

Kévin DELMOULY, Conseiller Technique National, Chef de Projets scolaires, jeunes et santé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

Nicolas PARGUEL, Conseiller Technique Sportif chargé de la rénovation des Pagaies Couleurs depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

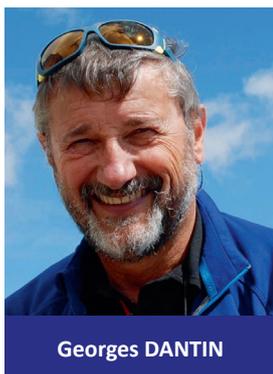
Je n'oublie pas le collectif des cadres techniques qui œuvre sur le terrain des apprentissages et de la formation tout au long de l'année en symbiose avec les président-es de commissions régionales enseignement et formation. Ces dernier-es se doivent, eux-elles aussi, d'être félicité-es pour leur engagement et leur disponibilité. Je sais combien il n'est pas toujours simple de créer la dynamique régionale nécessaire au bon déroulement des sessions, de valider ou non, en toute impartialité l'ensemble des modules qui mènent au succès de nos apprenant-es, de réagir avec pédagogie, humilité et bienveillance aux inévitables déceptions ressenties face aux rares, mais formateurs, échecs.

Enfin, je remercie le Président Fédéral Jean ZOUNGRANA, son équipe et son Directeur Technique National, Ludovic ROYE, pour la confiance qu'ils nous portent et la complémentarité qui devra être la nôtre dans les prochains mois afin de permettre des avancées conséquentes majeures, durables et identifiables par tous les pratiquants au sein de toutes les disciplines.

Etre efficace tout en se donnant le temps de ne pas construire du vent...

**Samuel BONVALET**  
**Président de la Commission Nationale Enseignement Formation**

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ESPACES, SITES, ITINÉRAIRES ET NAVIGATION DURABLE



Georges DANTIN

Une saison en demi-teinte au cours de laquelle, les membres de la commission ont un peu rongé leur frein dans l'attente de la mise en œuvre du programme établi fin 2017 avec Thibaud DELAUNAY, DTN adjoint, et Sandra ORFAO, CT Fédérale Nationale ESI-ND.

Tous deux, pour raisons personnelles, n'ont pas souhaité poursuivre leurs missions en 2018.

Un grand merci à eux de nous avoir accompagnés pour poser les bases

de nos actions à venir.

Nouveau départ donc avec Céline RECULET (DTN adj) et Antoine DUBOST (CTFN), depuis le printemps 2018. Temps de connaissance mutuelle, d'appropriation des thématiques de la commission et de structuration du service, nous n'avons donc retrouvé une ambiance de travail qu'en fin de premier semestre.

Face à l'évolution rapide de la gestion de l'environnement en France, notre commission souhaite positionner la FFCK en tant qu'acteurs de l'Eau et de la Biodiversité, non comme fin en soi, mais afin de préserver les milieux aquatiques et naturels comme espaces de pratique. Il s'agit également de ne pas subir de nouvelles contraintes réglementaires, voire d'essayer de diversifier nos sources de financements.

La FFCK est donc désormais présente au niveau national :

- Au Comité National de l'Eau (CNE), depuis 2009 et dans sa commission réglementation (2ème mandat en cours Georges DANTIN) ;
- Au Comité National de la Biodiversité (CNB), depuis 2018 (1er mandat Rosine TISSERAND), et dans ses commissions n°4 Politique biodiversité Rosine et n°3 Aires et espèces protégées ;
- Au Comité d'orientation Eau douce de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), depuis 2018 (1er mandat Georges DANTIN).

Ces instances sont chargées de recueillir les contributions de ses membres sur des projets de loi ou réglementation ou orientations politiques en matière de gestion et de préservation de l'eau et de la biodiversité, afin de produire des avis au Gouvernement.

Au niveau interrégional, la FFCK est représentée dans 4 des 7 Comités de Bassin (CB) de métropole :

- CB Loire Bretagne (Michel VENDROT),
- CB Seine Normandie (Lucien CHAISE) ;
- CB Rhône Méditerranée (Philippe CAILLEBOTTE) ;
- CB Adour Garonne (représentation actuellement vacante suite au départ d'Isabelle MENETREY) ;

et dans deux des quatre Conseils Maritimes de Façade (CMF) : Sud-Atlantique (Marie DUVAL) et Méditerranée qui englobe le littoral d'Occitanie (Pierre-Alain POINTURIER).

Il est à noter notre représentation au CB Adour Garonne est à retrouver rapidement pour ne pas louper la phase de préparation du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022 -2027 (SDAGE) qui a déjà débuté.

En métropole, il nous reste également à intégrer les CB Artois-Picardie, Corse, et Rhin-Meuse, les CMF Manche Est-Mer du Nord, Nord-Atlantique-Manche Ouest, ainsi que les cinq CB d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte).

Au niveau régional, nous n'avons que très peu de représentants connus dans les Comités Régionaux de la Biodiversité (CRB) (un en Nouvelle Aquitaine), et aucun dans les Agences Régionales pour la Biodiversité (ARB).

Au niveau local, des représentants siègent au nom de la FFCK dans diverses instances traitant de l'Eau ou de la Biodiversité (Commission Locales de l'Eau des SAGE, mais ne portent pas de parole commune et ne sont pas connus (Contrats de Rivière, Comité de pilotage de sites Natura 2000 ...).

Afin de connaître ces représentants, de mieux les coordonner et les former, la CESIND, a lancé un recensement auprès des comités régionaux qui n'a pas encore reçu toutes les réponses.

Ce fichier à compléter va donc être renvoyé au Comités régionaux et aux Comités départementaux par le siège.



Au cours de la saison 2018, notre commission a relancé diverses actions au niveau national qui devraient pour la plupart aboutir en 2019 :

- Rénovation de la doctrine fédérale qui va présenter les fondements et les principes de la politique fédérale ESIND à usage interne (dirigeants et représentants dans les instances) ou externe ;
- Actualisation du Mémento Juridique (avec le cabinet JED) qui va reprendre tous les textes législatifs et réglementaires, notamment sur l'accès à l'eau, les commenter et en préciser l'usage (à usage des présidents de clubs et de CD, des représentants dans les instances et des CT) ;
- Veille juridique qui a pu se traduire en 2018 par la mise en œuvre de solutions concertées ou de recours contentieux en accompagnement des comités régionaux ou départementaux (Cure, Chaux, Gave de Pau, ...) ;
- Mutualisation des expériences et des pistes d'actions entre nos représentants dans les comités de bassins et conseils de façades ;
- Diverses contributions (CNE, CNB, AFB, CB, ...) notamment avec la sortie d'une directive ministérielle pour une meilleure prise en compte de la continuité de la navigation lors de la mise en œuvre de la procédure continuité écologique, notre

demande pour que les sports de nature et le MS soient présents dans toutes les Instances traitant de la biodiversité et pour une meilleure prise en compte de nos activités dans les futurs SDAGE ;

- Relance de notre participation aux Initiatives Océanes et Eaux intérieures en partenariat avec Surfrider, suite à une rencontre en juillet 2018 ;
- Mise en place d'une gouvernance ESIND par bassins dans une approche inter-régionale ;
- Mise en place de l'action Gardiens de la Rivière qui doit permettre aux clubs volontaires de s'impliquer dans des actions relatives à la gestion et la préservation de leurs Espaces, Sites et Itinéraires pour y assurer une pratique durable et être reconnus localement en tant qu'acteurs de l'Eau ;
- Valorisation cartographique de l'inventaire des obstacles à la navigation réalisé par les CD et les clubs, sur la base du ROE et de la LEMA 2006 ;
- Travail en commun avec les commissions nationales transversales (activités de loisirs, enseignement-formation, jeunes, ...).

Avant de conclure, je ferais référence à quelques extraits choisis de l'étude IFOP « Image, notoriété et pratiques du canoë-kayak et des sports de pagaie » – Novembre 2018.

Au regard de notre commission, il en ressort :

- En termes d'image, à 95 %, soit largement en tête, que le CK se pratique en harmonie avec la nature,
- Au niveau des évocations, les citations liées à l'environnement/éléments naturels sont largement

en tête (48%) ;

- En ce qui concerne les pratiques, la randonnée eau calme ou rivière dominant (respectivement 58 et 30%) et à 69 % dans la nature en eaux intérieures ; y compris en pratique club (57 %) ;
- Pour les motivations à la pratique au sein d'un club, la proximité avec la nature et l'eau vient également bien en tête (62%) ;
- Au niveau des attentes, que la FFCK « Propose des manifestations loisirs nationales grand public ou licenciés » (90%) et « Diversifie son offre pour la pratique loisir ».

Soit autant d'éléments qui fondent pleinement la poursuite et l'élargissement de la politique de préservation des sites de pratiques et de l'accès à l'eau, sur l'ensemble du territoire, telle que la mène notre commission depuis des décennies.

Enfin, je remercie tous les membres du bureau de la CESIND pour le travail fourni et leur assiduité : F. CHEVRIER, Y. LECAUDE, C. ROSE, Ch. MORATELLI, R. TISSERAND, Ph. CAILLEBOTTE, L. CHAISE, M. VENDROT, de même que B. DUROURE qui suit régulièrement nos travaux au nom du BEX, G. LE PALLEC au nom du Conseil Fédéral, et C. RECULET et A. DUBOST au titre de la DTN.

Tous souhaitent continuer à accompagner Jean ZOUNGRANA et le BEX dans leur détermination à moderniser la FFCK et les remercient.

**Georges DANTIN**

**Président de la Commission Espaces, Sites, Itinéraires et Navigation Durable**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE JEUNES

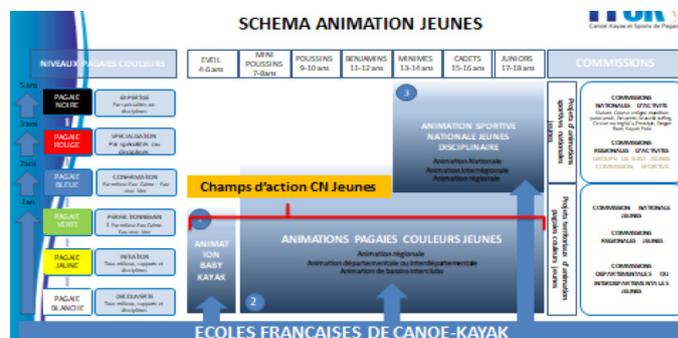


Jean-Louis LE ROUX

J'adresse mes remerciements :

- Aux membres de la commission nationale jeune pour leur engagement et leur sens du travail en équipe,
- Aux autres commissions nationales, pour la qualité des échanges et la mise en route de travaux en communs,
- A l'équipe du siège fédéral pour leur accompagnement aux travaux de la commission jeune,
- Aux élus des commissions jeunes ainsi qu'aux cadres techniques pour la qualité des échanges dans les régions et les départements,
- A Anne-Laure VIARD, pour le lien avec le la BEX et à Vincent OLLA pour le lien avec les conseillers techniques des territoires,
- A Lionel FRAISSE, très impliqué dans la renaissance et le dynamisme de la commission jeune, il quitte son poste d' élu en raison de son recrutement au siège fédéral, mais garde dans le cadre de ses missions, un lien fort avec la commission jeune.

Ce compte rendu pour être complet reprend les actions et le fonctionnement de la commission depuis sa mise en place il y a deux ans.



### RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA COMMISSION NATIONALE JEUNES

*Fidéliser le public jeune dans nos structures par ces quatre leviers*

- L'Animation Jeunes : Challenges Jeunes ; Plateau Pagaies Couleurs ; Animation de Loisirs ; Adaptabilité aux territoires
- Le Milieu Scolaire : Se rapprocher de monde scolaire ; Recenser les actions mises en place sur le territoire ; Travailler avec l'UNSS, l'UGSEL et l'USEP ; Développer l'accueil des publics scolaires dans nos structures
- Equipements : Recenser le matériel adapté ; Travailler avec les constructeurs ; Recenser les sites de pratique en fonction du niveau de pratique
- Formation : Pagaies Couleurs ; Cadres ; Etre Citoyen du Sport

## Organisation de Travail au sein de la Commission

- 1 réunion en visio-conférence par mois
- 2 à 3 réunions en présentiel au siège fédéral
- Rencontres ; Echanges sur le terrain avec les acteurs (Régates de l'Espoir, Finales Régionales Jeunes)
- 1 réunion = 1 compte-rendu
- Partage des sujets en fonction de la sensibilité de chacun
- Notre crédo : « Le travail partagé pour être au service des jeunes »

## Plan de développement de la commission nationale jeunes 2018-2024

### Sa construction

- Juin 2017 – Feuille de route par le Président Fédéral
- Juillet 2017 – Enquête auprès des Conseillers Techniques Régionaux
- Octobre 2017 – Enquête auprès des CDCK
- Novembre 2017 – Plénière de la Commission



### Actions menées en 2018

## ORIENTATION 1 : « Structuration et Gouvernance »

### Structurer et Accompagner les Territoires

- Structuration des Commissions Régionales
- Réseau des Acteurs « Jeunes » (National - Régional - Départemental)
- Réunions Décentralisées, 1 Région = 1 Référent membre de la Commission
- Championnat de France CEL Poses juillet Jean-Louis LE ROUX et Lionel FRAISSE
- Nouvelle-Aquitaine, intervention de Frédérique MERLE
- Occitanie, intervention de Marie DUVAL
- Bretagne, Pays de Loire, Normandie, Centre Val de Loire : annulation en raison du faible nombre d'inscrits. Néanmoins, des échanges directs avec les acteurs de ces régions existent
- Grand est : Jean-Louis LE ROUX et Lionel FRAISSE rencontre les CT de la région le 26/02/2019
- Auvergne Rhône Alpes, Mathieu et Vincent participent aux travaux de l'ETR sur le sujet jeune
- Normandie, Centre Val de Loire, Ile-de-France, Haut de France et PACA : En programmation
- Présence sur le terrain : La présence des membres de la commission lors des animations jeunes dans les régions nous permet d'ajuster les orientations de travail de notre commission.

## ORIENTATION 2 : « ANIMATION TERRITORIALE »

### L'Animation Jeunes Pagaies Couleurs

Réflexion sur la mise en place d'une Finalité Interrégionale

- Définition de l'Animation Jeunes Pagaies Couleurs
- 1 Week – end, 3 Epreuves, (1 Epreuve PPG)
- 2 milieux minimum Pagaie Simple et Pagaie Double
- Equipe de Département ou Interdépartementale : 1 équipe de 9 personnes : 7 Jeunes et 2 Cadres, (3 Filles minimum)
- Niveau minimum, Pagaie Jaune
- Constat : Ce format de finalité existe dans un certain nombre de régions
- **Questionnement** : Quel découpage ? Devons-nous réorienter le type de finalité ? Insister les régions sur ce format ?

### L'Animation Sportive de Loisirs

- Recenser les manifestations de Loisirs ouvertes aux Jeunes et communication sur les manifestations existantes.

Finalité Animation Sportive Loisirs : Nous réfléchissons à mettre en place un Evénement Loisirs Jeunes. Cette action pourrait se mettre en place sous forme d'un camp d'été en eaux-vives ou en mer. Celui-ci devra mêler navigation et convivialité.

### Organisation et Calendrier des Animations Jeunes

- Recenser les Animations Jeunes sur le territoire
  - Recenser la participation de nos jeunes licenciés
  - Calendrier et Organisation
  - INSCRIPTION AU CALENDRIER
- Visibilité des animations sur le territoire ; visibilité possible de la participation (récupération des résultats) ; possibilité de passer par le module d'inscription en ligne

### L'éveil en Canoë Kayak

- Etat des lieux de la pratique et du matériel
- Lever les freins à la pratique

## ORIENTATION 3 : « Pagaie Couleur et Formation »

- L'outil Pagaies Couleurs
- Engagement important de la commission auprès de la commission formation et le service formation du siège, avec un lien renforcé avec les activités CK dans le cadre scolaire. (Ophélie LAPLACE, Frédérique MERLE, Lionel FRAISSE, Jean Louis LE ROUX).
- Recenser l'accueil des scolaires dans nos structures
- Recenser l'activité UNSS, UGSEL et USEP

## ORIENTATION 4 : « COMMUNICATION » Interne et Externe

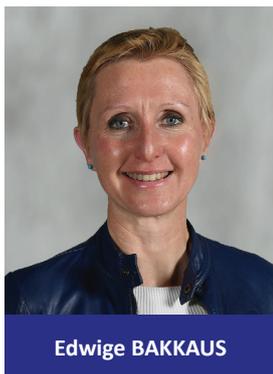
- Visibilité de la commission « Jeunes » sur le site ffck
- Activer et Animer le Réseau Territorial
- Mettre en valeur nos animations

## ORIENTATION 5 : « EQUIPEMENT ET MATERIEL »

- Equipements adaptés
- Création « Boite à matériel » à destination des catégories jeunes en collaboration avec la centrale d'achat.

Jean-Louis LEROUX  
Président de la Commission Nationale Jeunes

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES



L'arbitrage est un élément essentiel du développement de toutes les disciplines du canoë-kayak. Le juge/arbitre (JA) est un acteur indispensable des disciplines de compétition. Il est le garant de la bonne application des lois du jeu et assure la bonne tenue des compétitions. Il veille à la sécurité et la santé des compétiteurs sur le terrain.

« arbitrage des jeunes (et des moins jeunes) par les jeunes » et contribuer au renouvellement des élites du corps arbitral, tout en faisant le lien avec les jeunes officiels UNSS. Un projet de nouvelle rédaction de l'annexe 7 « Règlement des juges et arbitres » est actuellement travaillé par la CNJA, les CNA et la commission jeunes. Notamment un des points principaux est la création d'un statut de jeune officiel. La délégation nationale UNSS a aussi été rapprochée pour envisager une passerelle entre les jeunes officiels UNSS et le futur statut de jeune officiel de la FFCK.

Le rôle de la commission nationale des juges et arbitres est d'être en soutien aux juges et arbitres de toutes les disciplines compétitives du canoë-kayak. A ce titre, elle est notamment membre de la commission sportive.

Un autre travail important, comme l'année précédente, a suscité la participation de trois de ces membres, Maryse VISEUR, Philippe BRETZNER et moi-même, la rédaction des règles particulières des règlements sportifs. Nos nombreuses propositions ont été discutées avec les Commissions Nationales d'Activité et ont permis d'aboutir à des règles consensuelles. L'élaboration des règles particulières est un travail dense mais extrêmement important pour les athlètes et la saison sportive suivante. En cela, cette mission de corédaction de la CNJA est primordiale et se passe bien grâce à l'écoute active des CNA.

La commission nationale des juges et arbitres s'est réunie en 2018, deux fois : l'une lors des plénières et une autre fois en décembre. Ces deux moments ont permis d'avancer sur la feuille de route que s'est donnée la commission nationale en 2017. Pour mémoire, la feuille de route pour l'olympiade de la CNJA a pour objectifs principaux de :

- Veiller à la promotion et à la valorisation des arbitres et juges dans leurs rôles ;
- Continuer à améliorer la qualité de l'arbitrage ;
- Aider les juges internationaux ;
- Aider les commissions nationales d'activité vis-à-vis de leur corpus arbitral.

Pour 2019, la CNJA envisage de travailler essentiellement sur :

## Renforcer la formation des juges/arbitres

- Travailler en étroite collaboration avec la commission formation pour créer des outils de formation (FOAD, boîte à outils pour les formations et plus particulièrement pour le tronc commun, questionnaire en ligne inter discipline pour attirer les candidats potentiels)
- Avoir une certaine homogénéité dans les formations notamment en mettant en place des formations de formateurs
- Organiser des formations communes inter disciplines (ex : gestion du stress, déontologie des juges...)

## Créer un vestiaire pour les juges/arbitres disponible auprès du groupement d'achat

## Promouvoir le travail des juges/arbitres en créant avec les responsables du site internet et de la communication, des pages internet sur le site fédéral

Tout ce travail n'aurait pas pu se faire sans celui effectué par Philippe BRETZNER et Maryse VISEUR.

Enfin pour finir, derniers remerciements à Patrick MASSON, CTR ayant pour mission nationale d'accompagner la commission dans ses travaux, à Ludovic ROYÉ, notre DTN, à Jean ZOUGRANA, notre président fédéral, qui ont accédé à une demande de la commission : avoir une meilleure lecture financière de l'arbitrage au sein des finances de la FFCK.



Trois dossiers ont avancé nettement :

- Renforcer l'accompagnement des juges de haut niveau inscrits sur liste ministérielle. Afin de faciliter leur participation aux grandes manifestations, depuis 2018, a été systématisé la rédaction de lettre par la FFCK, à destination de leurs employeurs publics et privés. L'objectif est de les inciter à les libérer plus facilement au travers d'autorisation exceptionnelle d'absence ou de mécénat... ;
- Aider les juges internationaux à renforcer la position française au sein des instances internationales. Pour information, en janvier 2019, une réunion relative à la stratégie d'influence a été organisée avec le président de la FFCK et le DTN, et un juge international représentatif par discipline sur ce sujet avec Jean-Michel PRONO ;
- Promouvoir une action « jeune officiel » (moins de 18 ans) pour mettre en place les conditions d'un

**Edwige BAKKAUS**

**Présidente de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres**

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ACTIVITES DE LOISIRS



Jean-Jacques HAYNE

L'année 2018 a été une année difficile pour la commission avec le départ du Président Alexandre LAMBERT en raison de problèmes de santé.

En novembre 2018, le président Jean ZOUNGRANA m'a demandé d'animer la commission, jusqu'à la réunion plénière, qui fera suite à l'assemblée générale.

Le loisir est la base de développement des clubs et est une des priorités fédérales. Pour mener à bien cette mission, Benoit RAZIMBAUD, cadre technique national, a été nommé référent fédéral dédié à la pratique du loisir, au mois de décembre 2018.

Une première réunion s'est tenue le samedi 19 janvier 2019 pour redéfinir les axes de la commission en 2019 :

- Relancer le réseau des référents dans les régions ;
- Recenser le calendrier des manifestations loisirs avec les comités régionaux et le mettre en ligne sur le site internet de la Fédération avec lien auprès des organisateurs ;

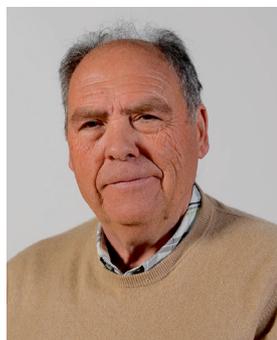
- Intégrer la communication dans les clubs pour renforcer l'image de la FFCK et augmenter le nombre de licenciés ;
- Créer des événements loisirs à partir de 2020 avec un circuit national avec 3 événements et 3 sites différents en collaboration avec les comités régionaux, départementaux ou clubs ;
- Intégrer les nouvelles pratiques (raft, paddle) lors de manifestations compétitives ;
- Inciter les clubs à développer les sentiers nautiques ;
- Réfléchir sur ce que l'on peut apporter aux membres agrées pour augmenter leur nombre.

Ce ne sont que quelques pistes de réflexion sur lesquelles devra se prononcer la plénière de la commission.

Jean Jacques HAYNE

Président de la Commission Nationale Activités de Loisirs par intérim

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINAIRE DE 1<sup>ERE</sup> INSTANCE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



René REQUENA

Si depuis quelque temps, nous avons ressenti certaines divergences entre l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (A.F.L.D.) et l'Agence Mondiale contre le dopage (A.M.A.), aujourd'hui nous sommes dans la réalité et un certain nombre de dispositions législatives et réglementaires ont été prises.

Au cours de l'année 2018, l'AFLD a eu pour mission de mettre la législation française en conformité avec le code mondial anti dopage, et l'ordonnance 2018-1178 qui entre en application le 1er mars 2019 exige la transposition au droit français des principes du code mondial anti dopage.

Ces dispositions ont pour conséquence de supprimer les échelons disciplinaires fédéraux, ce qui signifie que l'ensemble des affaires de dopage seront traitées par l'A.F.L.D. Ceci devrait entraîner des procédures plus simples et plus rapides.

Pour ce faire, l'A.F.L.D. dispose :

- d'un Collège chargé des procédures et des poursuites,
- d'une Commission des Sanctions disposant d'un pouvoir disciplinaire.

JORF n°0294 du 20 décembre 2018  
texte n° 81

Ordonnance n° 2018-1178 du 19 décembre 2018 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour parfaire la transposition en droit interne des principes du code mondial antidopage

NOR: SPOV1828170R

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2018/12/19/SPOV1828170R/jo/texte>

Alias: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2018/12/19/2018-1178/jo/texte>

Le Président de la République,  
Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des sports,  
Vu la Constitution, notamment son article 38 ;  
Vu la convention internationale contre le dopage dans le sport, adoptée à Paris le 19 octobre 2005, publiée par le décret n° 2007-503 du 2 avril 2007, et ses annexes ;  
Vu le code de sport, notamment les titres III et IV de son livre II ;

En résumé, l'ordonnance du 20-12-2018 supprime les Commissions d'Instance et d'Appel des Fédérations sportives pour transférer leurs compétences à l'A.F.L.D., et les Fédérations n'auront plus qu'un rôle de « PREVENTION ». La FFCK se trouve donc dans l'obligation de réviser son Règlement Intérieur et notamment, son annexe 6.

Je pense que ces nouvelles dispositions sont une bonne chose, dans la mesure où nous n'avions pas de contacts suivis avec l'AFLD ; j'ai toujours regretté, d'une part, qu'ils n'aient pas dispensé de stages de formation ou de perfectionnement pour l'exercice de nos compétences et d'autre part, de ne pas avoir eu de retour sur l'ensemble des contrôles anti dopages qu'ils effectuaient tout au long de l'année ; le point d'orgue c'est qu'ils ne nous aient pas avisé de toutes ces transformations que j'ai appris en consultant Légifrance et en les contactant en suivant.

René REQUENA

Président de la Commission Nationale Disciplinaire 1<sup>ère</sup> instance de Lutte contre le dopage



Daniel KOEHLIN

La vie de la commission médicale nationale en 2018 fut marquée essentiellement par le souci de poursuivre et améliorer les actions antérieures orientées depuis quelques années vers deux grands pôles d'attractivité :

- Le souci que les sportifs compétiteurs ou non pratiquent le canoë et le kayak (CK) dans les meilleures conditions de santé possibles avec une mention particulière pour nos

sportifs de haut niveau (SHN) : la FFCK est une fédération olympique et paralympique. C'est la prévention et le suivi médical de l'activité sportive.

- L'espoir de faire pratiquer le CK par le plus grand nombre de licencié-e-s ; afin de leur permettre de conserver leur bonne santé et d'éviter de tomber dans la population des « mal portants » : c'est le rôle aussi du Comité « Pagaie santé » (CPS) tant il est maintenant démontré que l'activité physique est bonne pour le bien être et la santé (étant parfois aussi un véritable remède thérapeutique à part entière).

Les médecins de la FFCK ont participé à de nombreuses réunions : 7 bureaux médicaux ; 4 conseils fédéraux ; 6 comités pagaie santé ; l'AG 2017 de la FFCK ; la réunion du Haut niveau ; une réunion informatique consacrée au site web ffck ; une réunion de la commission « Jeunes ».

Sans compter surtout les actions sur terrain (surveillance médicale des SHN, marathon de la Dordogne, « sentez vous sport » au parc de la Villette à Paris, championnats de France de Course en Ligne à Poses, colloque de lutte contre le dopage du CNOSE, prestations des médecins régionaux).

Ce sont les informations, les décisions qui en ont découlé, susceptibles d'intéresser tous les acteurs de notre domaine médico-sportif : (les pratiquants, les cadres et les dirigeants) qui retiendront notre attention dans ce rapport.

*La surveillance médicale réglementaire (SMR)* dirigée par le Dr Charles CHANUT est maintenant plus qu'opérationnelle puisque près de 95 % des athlètes y adhèrent et ceci est donc un excellent résultat : reste à convaincre les 5 % restant pour qu'ils puissent intégrer totalement la liste des SHN. Nous noterons qu'aucune maladie grave n'a été dépistée cette année 2018.

*Le suivi médical des SHN* et en particulier des équipes de France (EQF) coordonné par le Dr Thomas SCALLIET s'effectue dans de très bonnes conditions ce qui lui permet d'être apprécié à sa juste valeur par les athlètes et leur encadrement : merci donc aux médecins et kinésithérapeutes du « haut niveau ».

L'existence cette année d'un cas de contre indication temporaire à la pratique du CK en compétition nous a amené à clarifier (avec plus de rigueur) le processus d'intégration d'athlètes en EQF : ceci évitera, nous l'espérons, de se retrouver dans des situations psychologiquement difficiles.

*La réunion du haut niveau* avec la collaboration de Papia PRIGENT a permis de conforter les points précédents mais

aussi de renforcer les liens entre toutes les parties prenantes afin de prévenir au mieux les incidents et/ou accidents qui peuvent émailler la vie de nos athlètes.

En ce qui concerne les licenciés de la FFCK qui s'intéressent aux bienfaits de l'activité CK qu'ils sachent que, malgré des difficultés existantes actuelles conjoncturelles au siège de la FFCK,

- Ils trouveront dès que possible sur le site fédéral toutes les informations utiles médico-sportives CK (déjà colligées par le Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI)
- Le Comité Pagaie Santé (CPS) est particulièrement « vivant » sous l'animation du Dr Gilbert PERES avec l'aide de son bureau et du siège fédéral au travers de Céline RECULET et du service formation :

**Pour la première fois au printemps 2019** sera réalisé un stage de formation d'éducateur « pagaie fit » avec en projet à court terme de la concrétisation de stages d'éducateurs « pagaie santé » s'adressant à des patients dont le contenu est doré et déjà validé par la commission médicale du CNOSE.

La définition du contenu d'une « **trousse de secours étanche embarquée en kayak** » est faite, en attente de commercialisation par l'E-shop fédéral.

Le bureau médical national n'oublie pas les véritables acteurs de terrain que sont les médecins fédéraux régionaux (dont il faudra augmenter le nombre...) en actualisant leurs « rôles et missions » et surtout en se rapprochant d'eux afin de leur donner une aide dans leur relation avec les médecins traitants prescripteurs de l'activité CK comme nous voudrions que ce soit le cas.

Une fiche de « demande d'autorisation de soins » est élaborée à destination des clubs : celle-ci permettant d'éventuelles interventions d'urgence en cas de besoin au cours de l'activité CK.

Un point particulier concerne la persistance de cas de leptospirose au cours de la pratique de sports nautiques. Cette maladie bien qu'exceptionnelle ne doit pas être ignorée, pouvant être évoquée particulièrement devant l'existence d'un « syndrome viral » en dehors d'une période d'épidémie de grippe.

Pour rappel voici les noms des membres du bureau médical que vous pouvez solliciter au moindre besoin : Dr Daniel KOEHLIN, médecin fédéral national élu au Conseil fédéral ; Dr Philippe GRIPPON, président de la commission médicale nationale ; Dr Gilbert PERES, conseiller scientifique, président du Comité pagaie santé ; Dr François DESCLAUX, médecin régional du CRCK Nouvelle Aquitaine (dont il est aussi trésorier), Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI, médecin référent à la commission « jeunes » ; Dr Gisèle SURANYI, médecin régional du CRCK Bourgogne-Franche Comté.

Un souhait des « thérapeutes » pour la FFCK : que la pratique du CK dans un club affilié améliore la sensation de bien être des licenciés par le maintien d'un équilibre physique et psychologique associé.

Daniel KOEHLIN  
Médecin Fédéral National FFCK



Gilbert PERES

## UN PEU D'HISTOIRE ET QUELQUES FAITS

Lors de la première réunion de ce comité en 2014, l'important était de se faire connaître (8 fédérations sportives dont la FFCK, étaient alors impliquées dans ce processus). Aujourd'hui, une actualisation a été effectuée et le CPS FFCK a répondu du présent avec les Commissions Loisirs et Enseignement-Formation.

Et tant le Pagaie-Fit® que le Pagaie-Santé®, ces deux activités sont efficaces pour le développement des aptitudes énergétiques et des facultés motrices, d'endurance surtout, voire musculaire selon le type de pratique, mais il est également important d'insister sur le rapport humain, la relation aux autres, le lien social.

Le Sport Santé est encore actuellement en panne en France, notamment du fait d'une prescription en cours de développement par les médecins ; de nouvelles recommandations (HAS, INSERM...) devraient progressivement permettre un démarrage du Sport-santé, mais ce seront surtout les financements qui le permettront. Et pourtant les médecins ont à leur disposition un outil pratique à utiliser : le Vidal du Sport-santé, mais il est encore un peu volumineux.

Les formations Pagaie-Fit® et Pagaie-Santé® ont été maquetées, celle du Pagaie-Santé® a été déposée auprès de la Commission Médicale du CNOSEF ; elle figure parmi celles des 22 Fédérations sportives bénéficiant de l'arrêté interministériel (Arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée).

## ACTIONS ET DÉVELOPPEMENT EN RÉGION PROJET D'ACTIONS 2018-2020

### Grand Est

Réunions lors de l'AG des CROS, le réseau Sport Santé Bien Être fonctionne parfaitement bien. Le Pass Sport Santé est bien fait avec un numéro de téléphone unique pour renseigner les demandeurs et vérification des différents clubs pour renseigner au mieux. Le coordinateur est formé pour renseigner les patients et leur proposer les différents sports possibles et il y a mutualisation des moyens, des flyers sont distribués aux différentes associations de malades.

Il serait intéressant de faire une étude sur le taux d'abandon de ces patients, de faire le tour de France des éducateurs pour voir comment cela se déroule dans les régions.

### Centre-Val-de-Loire

Pas de commission Sport Santé mais des médecins poussent vers le Pagaie-Fit® et Pagaie-Santé®, voire l'utilisation possible des C9 ainsi que des pirogues en plus du Dragon Boat. Également l'utilisation du Dragon Boat : un travail est prévu sur un petit livret sur le Sport Fit et Santé pour les clubs et sera à remonter à la commission Dragon Boat. Il est souhaité de se rapprocher des constructeurs de bateaux pour des embarcations plus stables et adaptées au milieu (Drakkar en mer).

Équipières : ne pas oublier les équipiers. Mixte : avoir des bateaux plus stables pour aussi attirer les familles.

### Ile-de-France

Des manifestations qui peuvent rassembler et nous mettre en avant. A Paris : TraverSeine, Famille Athlon le 24 septembre, Pink Ladies. Fête du Sport les 16 et 17 septembre : le samedi « Santé vous Sport » Dragon Boat, le dimanche Stand du CRCK Ile de France avec canoës et dragon boat.

### En Bretagne

Octobre Rose : Dragon Boat à la clinique et à l'hôpital avec d'autres sports présents (escrime, marche...). Prévention « en famille contre le cancer » : randonnées, C9 et Kayak.

### Pays de Loire

A Angers : à l'institut de cancérologie, un coach adapté aux différents pathologies est présent. Pratique mixte et Pink Ladies.

### Sud-Ouest

Dans le Lot et Garonne : action de prévention avec les autres associations sportives.

## RECENSEMENT DES ACTIONS 2018

- **7 avril** : Accompagnateurs Dragon Ladies - Rassemblement régional à Guerlédan (22)
  - **28 et 29 avril** : Stage Equipières pagaies Santé
  - **1<sup>er</sup> mai** : Voga Toul
  - **5 et 6 mai** : Rassemblement Handi et Sport Santé à la Roche Derrien (22)
  - **2 et 3 juin** : les 24h de Lochrist - manifestation de promotion Dragon Boat, Slalom, Descente. Echauffement par groupe de 6 personnes avec les Dragon Ladies
  - **3 juin** : Ladies Va'a à Hyères (83) - Stage Barreurs
  - **10 juin** : Descente de l'Odon (29)
  - **30 juin et 1<sup>er</sup> juillet** : Pagayons Sèvre et Maine (44)
  - **8 et 9 septembre** : Marathon de la Dordogne + Rassemblement Pagaie Santé + Colloque
  - **22 et 23 septembre** : TraverSeine + Rassemblement Pagaie Santé (Paris) et 1000 pagaies à Angers (49)
- Des stages Pagaie-Fit® et Pagaie-Santé® sont à mettre en œuvre Stage de formation des éducateurs Pagaie-Santé® également sur des dates à déterminer.
- Stage barreurs : Choisy le Roy (94) le **30 juin et 1er juillet 2018**  
Temple sur Lot (47) les **27 et 28 octobre 2018**.

## SUPPORTS DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Les actions seront surtout à mener :

- Concernant les équipages Sport Santé, un guide de l'organisateur est envisagé,
- Création d'un logo « Pagaie Santé » pour retour à la DRDJS pour validation (certains CROS ont déjà le label ARS ou DRJSCS,
- Sur les événements labellisés Pagaie-Fit® et Pagaie-Santé®, il est souhaité plus de communication interne/externe de la FFCK.

## DOCUMENTATION ET FORMATION

Si les programmes de formation existent et sont peu ou prou validés, les stages de formation sont plus longs à mettre en œuvre.

**Gilbert PERES**  
Président du Comité Pagaie Santé

# La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie rémercie ses partenaires

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

---



## PARTENAIRE PRINCIPAL

---



## PARTENAIRES MAJEURS

---



## PARTENAIRES TECHNIQUES

---





# CHAMPIONNAT D'EUROPE ECA DE CANOË-KAYAK SLALOM

STADE D'EAUX VIVES  
PARC AQUASPORTS

du 29 MAI au 2 JUIN **PAU** 2019



#PAUCANOE

[WWW.PAUCANOE.COM](http://WWW.PAUCANOE.COM)